

RAPPORT ANNUEL 2018

LUX DEV

Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement

DOSSIER SPÉCIAL
40 ANS DE LUXDEV

LuxDev, ou l'art d'être proactif dans un environnement en constante évolution

40 YEARS LUXDEV





SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 4

DOSSIER SPÉCIAL | 40 ANS D'EXPÉRIENCE 7

INFORMATIONS GÉNÉRALES 55
ZONES D'INTERVENTION 57
- BURKINA FASO 59
- CABO VERDE 73
- MALI 85
- NIGER 97
- SÉNÉGAL 111
- KOSOVO 129
- EL SALVADOR 141
- NICARAGUA 145
- LAOS 153
- MYANMAR 165
- VIETNAM 171
- AUTRES PROJETS 185
- MONGOLIE 187
- MAEE 190
- AFRIQUE RÉGIONALE 194

RÉCAPITULATIF DES FONDS MIS EN ŒUVRE 198

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DE 1978 À 2018

Lux-Development a vu le jour le 9 août 1978 au beau milieu d'une importante crise économique affectant non seulement le Luxembourg mais l'Europe toute entière.

Le contexte post-choc pétrolier de 1973 a toute son importance puisque, à l'origine, l'Agence a été mise sur pied pour aider les entreprises luxembourgeoises, alors en difficulté, à diversifier leurs activités en identifiant de nouvelles opportunités sur des marchés étrangers. À l'époque, l'objectif principal de LuxDev était de servir d'outil de promotion international du secteur privé luxembourgeois. Si la mise en œuvre de projets de coopération au développement avait elle aussi été assignée à l'Agence dès son origine, ce volet n'était en 1978 que totalement accessoire face aux défis imposés par l'économie nationale.

Au milieu des années 80 et surtout depuis le début des années 90, le retour de la croissance économique combiné à une volonté politique d'engager davantage le Luxembourg dans l'aide au développement ont engendré une profonde mutation de l'Agence. Elle a alors progressivement abandonné ses activités de promotion du secteur privé pour se concentrer davantage sur la coopération au développement. Ce changement de cap amènera LuxDev à adapter, au fil du temps, sa structure et ses relations avec l'État luxembourgeois.

En 1998, LuxDev opère une restructuration majeure pour devenir l'agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement dont l'État est désormais actionnaire majoritaire alors qu'à l'origine, il ne détenait qu'une faible participation. C'est d'ailleurs cette même année que, le 17 décembre, LuxDev et l'État signent la toute première convention régissant les modalités de collaboration entre les deux entités.

Si par la suite l'Agence connaîtra encore de nombreuses adaptations opérationnelles, cette rétrospective sur ses origines témoigne du caractère inné de sa capacité d'adaptation. La capacité de LuxDev à s'adapter en permanence à un environnement changeant de plus en plus complexe et à chercher des réponses à des défis auxquels elle est confrontée de façon quotidienne constitue aujourd'hui, sans conteste, son atout maître.

En effet, de tout temps, LuxDev a su s'accoutumer à son environnement pour évoluer avec lui et devenir une agence de coopération respectée et reconnue par ses pairs.

Cependant, ce qui a sans doute été le plus grand défi de l'histoire de l'Agence a été d'assurer la transition d'une agence à caractère traditionnel, qui gère la mise en œuvre de projets de coopération en régie, vers une agence de coopération qui appuie ses partenaires dans la mise en œuvre de leurs propres politiques de développement en les accompagnant, en les conseillant et en contribuant au renforcement de leurs capacités.

Le dossier spécial de ce rapport (page 7) met en lumière tous les détails de ce processus de transition épineux qui requiert à la fois de la souplesse et un certain doigté. En effet, au-delà de l'aspect technique, il s'agit ici d'aboutir à un changement de mentalités qui doit s'opérer à la fois auprès de l'ensemble des collaborateurs de l'Agence elle-même, mais également auprès de ses différents partenaires.

Ce changement capital ne s'est pas fait en un jour. C'est d'ailleurs très tôt que LuxDev, dans le sillage des grandes conférences internationales comme celles de Paris, Accra, Busan ou Nairobi, et des réflexions sur la qualité de l'aide qu'elles ont engendrées, a résolument fait sienne ce changement de paradigme et réalisé l'envergure de celui-ci ainsi que l'implication qu'il allait avoir sur le quotidien de l'Agence.

Dans ce cadre, dès le début des années 2000, LuxDev a entrepris un vaste chantier de réorganisation et de transformation comprenant notamment une procédure de décentralisation matérialisée, entre autres, par la mise en place de bureaux, d'abord régionaux puis pays, afin de travailler au plus près de ses partenaires.

Ce processus de décentralisation n'a été qu'un des nombreux éléments qui ont permis à l'Agence d'adhérer pleinement aux principes de l'efficacité de l'aide au développement.

2018 BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE ANNÉE ANNIVERSAIRE POUR L'AGENCE

En 2018, LuxDev a formulé ou mis en œuvre plus de 60 projets / programmes pour le compte de divers bailleurs.

Un des faits marquants opérationnels de cette année riche en événements est certainement la dégradation de la situation socio-politique au Nicaragua où LuxDev œuvre dans le cadre de trois projets / programmes. Les événements tragiques et la crise qu'a connus le pays ont eu un impact considérable sur le travail de l'Agence sur place.

Cependant, malgré un environnement parfois instable (comme ce fut le cas au Nicaragua) et toujours plus complexe, 2018 constitue néanmoins une année record en termes de déboursements. En effet, avec un total de près de 113 000 000 EUR, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente, c'est un nouveau palier que l'Agence a franchi.

Par ailleurs, 2018, de par la publication de la nouvelle stratégie de la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, constitue une année marquante pour les orientations futures de l'Agence. En effet, cet important document constituera un des piliers de la vision 2030 de LuxDev dont l'élaboration est actuellement en cours.

Étienne REUTER

Président du Conseil d'administration

Gaston SCHWARTZ

Directeur général



SOMMAIRE

HISTORIQUE 8

PAYS OÙ LUXDEV A OPÉRÉ 9

ÉVOLUTION DES APPROCHES, MODALITÉS ET INSTRUMENTS 14

40 ANS DE LUXDEV 18

- EXEMPLE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU NIGER 29
- EXEMPLE DE L'ACTION LUXEMBOURGEOISE POUR LA SANTÉ AU LAOS 36
- EXEMPLE DE L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE LUXDEV AU SÉNÉGAL, DANS LE CONTEXTE DE L'EXÉCUTION NATIONALE 44

DOSSIER SPÉCIAL

40 ANS D'EXPÉRIENCE

DÉDIÉS À LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT



07

HISTORIQUE

1978

LUX-DEVELOPMENT
Société Luxembourgeoise pour la Coopération Économique Internationale

Constitution

- mission économique
- actionnaires du secteur privé

1980s

Transition

- coopération technique
- élargissement du mandat

1992

Évolution

- agence de coopération au service de l'État
- mise en œuvre de mandats de projet de coopération bilatéraux

1998

LUX-DEVELOPMENT
Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement

Restructuration

État devient actionnaire majoritaire

Convention avec l'État

2004

Capital détenu à 100 % par l'État

Conseil d'administration composé de 18 membres

2012

Protocole

VISION 2020

2016

LUX DEV
Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement

Réorganisation

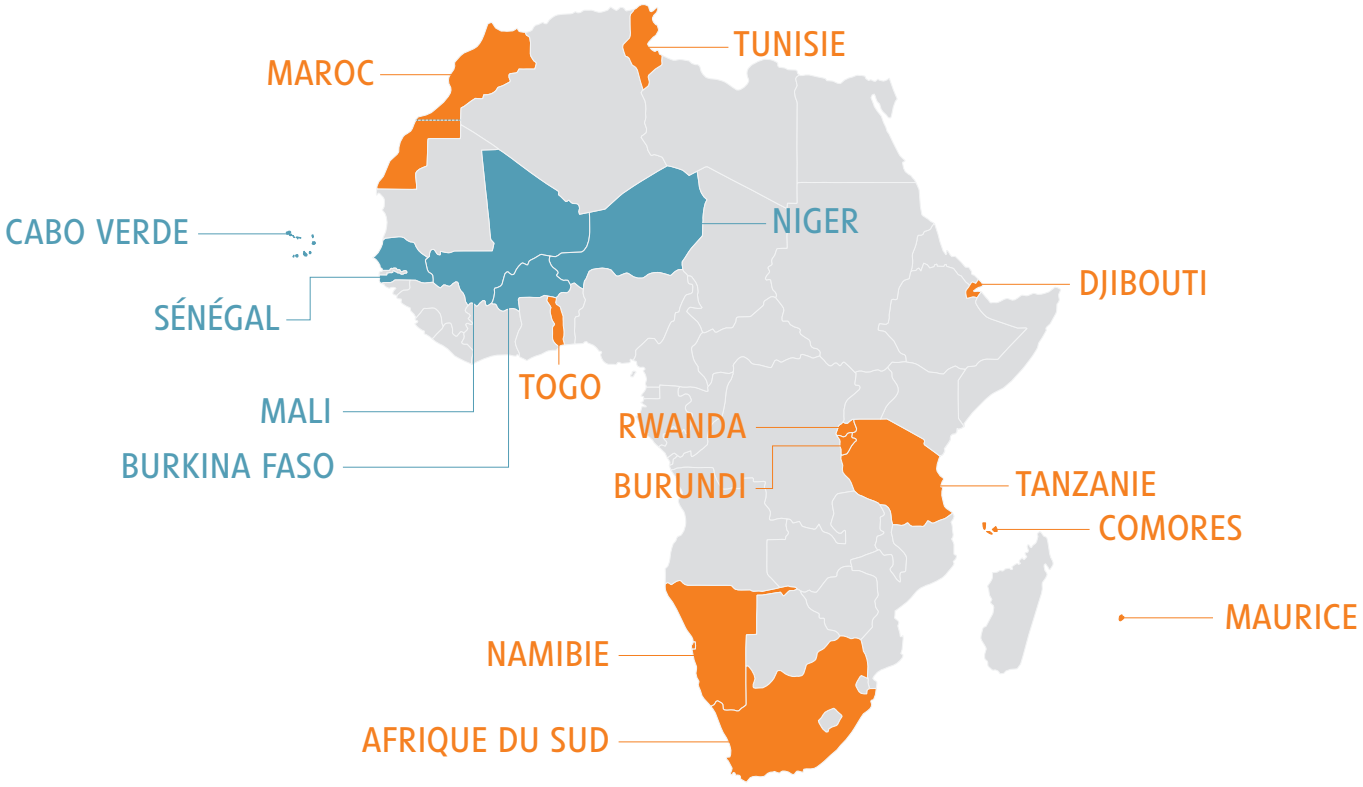
- Optimus

PAYS OÙ LUXDEV A OPÉRÉ

PAYS OÙ LUXDEV EST TOUJOURS PRÉSENTE

PAYS OÙ LUXDEV À CESSÉ D'INTERVENIR

AFRIQUE • 17



PAYS OÙ LUXDEV A OPÉRÉ (suite)

AMÉRIQUE LATINE • 4



ASIE • 5



EUROPE • 4





À CE JOUR, LUXDEV A ANALYSÉ OU MIS EN ŒUVRE PLUS DE 450 PROGRAMMES /PROJETS







LA CONTINUITÉ DU CADRE SECTORIEL AU PROFIT DE L'EXPERTISE

Depuis ses débuts, l'Agence a établi une constance certaine dans le choix de ses secteurs d'interventions. S'il est vrai que, lors de quelques rares occasions, LuxDev s'est aventurée hors de son cadre sectoriel de référence (infrastructures routières au Cabo Verde et au Nicaragua, infrastructures de commerce au Sénégal, etc.), elle a, depuis sa création, principalement œuvré dans les secteurs suivants :

- Développement local
- Éducation - Formation et insertion professionnelle
- Santé
- Énergies renouvelables

Cette continuité a permis à LuxDev d'acquérir au fil des années un savoir-faire et une expertise aujourd'hui reconnus de tous.

ÉVOLUTION DES APPROCHES, MODALITÉS ET INSTRUMENTS

LuxDev,
Quand le rythme
ou l'art d'être
des tambours change,
proactif dans un
les pas du danseur
environnement en
changent aussi
constante évolution

LE MODE OPÉRATOIRE DE LUXDEV, SES CONCEPTS ET LEUR ÉVOLUTION

Les approches, les modalités et les instruments constituent les fondements du mode opératoire de LuxDev.



LES APPROCHES

Les approches instituent la manière d'aborder la Coopération pour le développement dans son ensemble.

L'APPROCHE PROJET

Cette approche s'efforce de coordonner et d'exploiter un ensemble de moyens (financement, matériel, expertise, etc.), d'activités et de résultats sur lequel se sont entendus le bailleur et le pays partenaire.

Elle vise à atteindre des objectifs spécifiques en un temps déterminé, éventuellement dans une zone de concentration géographique convenue et dans le cadre d'un budget prédéfini en passant par cinq phases successives :

IDENTIFICATION	Description du cadre général du projet, de la situation, des besoins, de la forme de coopération, du budget et de la durée du projet
FORMULATION	Description détaillée du projet qui vérifie les conclusions de l'identification, décrit la faisabilité technique et financière du projet et les données quantitatives et qualitatives qui sont nécessaires pour exécuter le projet
INSTRUCTION	Acceptation et validation de la formulation
EXÉCUTION	Mise en œuvre du projet
ÉVALUATION	

L'APPROCHE PROGRAMME

L'approche programme se concentre de manière coordonnée sur un programme du pays bénéficiaire au travers de quatre caractéristiques particulières :

La direction du programme est entre les mains du pays bénéficiaire
Il s'agit d'un programme unique global avec un budget correspondant
La coordination entre les donateurs est formalisée, et les donateurs utilisent des procédures harmonisées pour le rapportage, la gestion financière et les passations de marchés
Il est fait, autant que possible, usage des systèmes du pays bénéficiaire pour le développement, l'exécution, la gestion financière, le monitoring et l'évaluation du programme



LES MODALITÉS

Les modalités établissent la manière d'aborder les actions induites par l'approche retenue.

EXÉCUTION LUXDEV

Cette modalité consiste à mettre en œuvre les actions convenues dans le cadre de la coopération bilatérale sous la surveillance de LuxDev qui est le seul responsable aux yeux du bailleur.

EXÉCUTION NATIONALE

La modalité d'exécution nationale, qui est matérialisée par un accord signé avec le partenaire, confère des responsabilités aux structures nationales compétentes sur toutes les étapes du cycle de vie des projets et programmes.

Si le degré de responsabilisation peut être variable, qu'elle soit totale ou partielle, l'application de l'exécution nationale repose toujours sur un diagnostic des capacités et des risques. Cette analyse, qui prend en compte l'objectif de renforcement des capacités souhaité, peut, suivant les différents cas de figure, porter sur l'organisation complète d'un ministère ou sur sa capacité à mettre en œuvre les actions déléguées.



LES INSTRUMENTS

Les instruments sont les outils qui déterminent les méthodes de mise en œuvre des actions menées.

LA RÉGIE

La régie LuxDev implique une exécution des activités par l'entremise de ses propres agents, et suivant ses propres procédures et ce, sans déléguer aucune activité aux entités de l'État partenaire.

LES ACCORDS DE PARTENARIAT OPÉRATIONNEL

Ces accords permettent de déléguer la mise en œuvre à un tiers pouvant être :

- un partenaire étatique de niveau central, ou déconcentré (pour peu qu'il dispose de l'autonomie de gestion) ;
- une structure rattachée (pour peu qu'elle dispose de l'autonomie de gestion) ;
- une organisation internationale ;
- une organisation de la société civile ; ou
- une autre agence de développement.

L'AIDE BUDGÉTISÉE

L'aide budgétisée permet de respecter à la fois l'alignement de l'aide aux politiques mises en œuvre par le partenaire et l'appropriation par ce dernier, en utilisant les systèmes nationaux. Par ailleurs, l'aide budgétisée contribue, de par sa nature, fortement au renforcement de ces systèmes et garantit leur durabilité.

APPUI BUDGÉTAIRE

Cet instrument consiste à apporter des aides financières aux trésors des pays bénéficiaires afin d'augmenter les ressources de ces États. L'appui budgétaire permet aux états bénéficiaires d'exécuter leur propre budget selon leurs propres procédures. Les fonds sont directement fournis aux gouvernements partenaires qui les intègrent dans leurs propres systèmes d'allocation, de passation de marchés et de comptabilité, sans qu'ils ne soient reliés à des activités de programmes / projets spécifiques.

Qu'ils soient généraux ou sectoriels, les appuis budgétaires consistent en un transfert forfaitaire de devises étrangères.

40 ans de LuxDev

Évolution des pratiques, constance de l'engagement !

Construire un pont métallique en Équateur, une laiterie à Kairouan en Tunisie, un marché à Niamey au Niger ou à Rundu en Namibie, un hôpital à Santo Antão au Cabo Verde ou au Laos, des écoles pour la formation des instituteurs au Nicaragua, des réseaux d'eau potable et d'électricité dans différents pays, voilà le type de projets que LuxDev réalisait dans les années '80 et '90 pour le compte de la Coopération luxembourgeoise. Avec une certaine fierté, nous livrions des infrastructures bien conçues, bien réalisées et bien équipées dans nos pays alors dénommés « cibles ». Et bien sûr nous contribuions au développement de ces pays en améliorant l'accès aux services et commodités de base.



Pour se convaincre de l'utilité de ces projets, il suffit de visiter l'île de Santo Antão au Cabo Verde et de discuter avec ses habitants et ses édiles municipaux pour comprendre à quel point, et à quel rythme, en moins de 30 ans, la qualité de vie a changé sur l'île de prédilection des randonneurs.

En permettant un meilleur accès aux services de base tels que les soins de santé, l'éducation primaire, l'éducation secondaire et technique, la formation professionnelle, l'énergie électrique, les transports, LuxDev peut s'enorgueillir d'avoir contribué significativement à la sortie de la pauvreté de cette île et de ses habitants. (suite du texte p.22)







INTERVIEW

Orlando Delgado

Maire de Ribeira Grande (aujourd'hui)
Coordonnateur du GTI (1993/2004)

Quelle était la situation sur l'île de Santo Antão avant l'intervention de la Coopération luxembourgeoise ?

La Coopération luxembourgeoise est encore aujourd'hui le premier partenaire au développement de l'île de Santo Antão, grâce aux investissements structurels réalisés en particulier dans les domaines sociaux, dans les années 1990.

En 1990, Santo Antão présentait les pires indicateurs de développement du Cabo Verde : une île complètement oubliée, vivant de façon saisonnière de l'agriculture ou des fronts à haute intensité de main-d'œuvre (FAIMO), avec un salaire journalier moyen d'environ 1 dollar (USD). La situation en matière de santé et d'éducation était dégradante, sans hôpitaux ni lycées, la plupart des écoles primaires étaient des maisons louées sans aucune condition, l'électrification n'était privilégiée que dans les centres urbains (couvrant moins de 15 % de la population) et pendant cinq heures par jour (de 20h00 à 01h00), l'approvisionnement en eau était assuré par des fontaines ou des sources sans aucun traitement, l'assainissement de l'environnement était un luxe, inconnu pour la majorité de la population.

Avec le début de l'investissement de la Coopération luxembourgeoise dans les différents secteurs d'activité, Santo Antão a cessé d'être une île marginale pour connaître le niveau de développement social reconnu par tous et présente aujourd'hui les meilleurs indicateurs de qualité de vie dans le pays, même s'il est confronté à un exode de la population en raison du manque d'emplois alternatifs et de revenus des populations.

Quelles ont été les principales interventions de la Coopération luxembourgeoise auxquelles vous avez participé et comment ces interventions se sont-elles déroulées ?

Les domaines d'investissement prioritaires de la Coopération luxembourgeoise à Santo Antão étaient les suivants :

SANTÉ

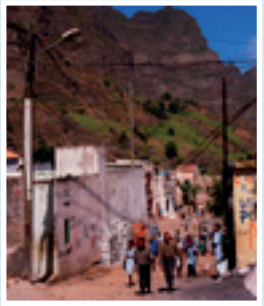
L'un des premiers projets de la Coopération luxembourgeoise à Santo Antão a été précisément la réhabilitation de certains postes de santé dans la municipalité de Paúl, suivie de la construction de la plus grande infrastructure sanitaire de l'île, l'hôpital régional João Morais, situé dans la ville de Ribeira Grande et inauguré en 1995 par SAR le Prince Guillaume de Luxembourg alors président de LuxDev. La construction du centre de santé de Paúl, la réhabilitation du poste de santé de Ponta do Sol où travaillait le docteur Agostinho Neto (ancien président de la République d'Angola), sont d'autres interventions importantes dans le secteur.

ÉDUCATION



La construction d'un réseau d'écoles, ainsi que la formation des enseignants, constituaient à l'époque une priorité absolue et c'est dans ce contexte que plusieurs infrastructures structurantes pour le secteur ont été construites avec le financement de la coopération luxembourgeoise, telles que l'école technique de Porto Novo, les internats à Ribeira Grande et Porto Novo, le lycée de Coculi et plusieurs écoles primaires dans les trois municipalités.

ÉLECTRIFICATION RURALE DE L'ÎLE



C'est sans doute le plus grand projet financé par la Coopération luxembourgeoise, non seulement en raison du volume financier qu'il représentait, mais surtout parce qu'il était innovant ou même révolutionnaire, car il s'agissait d'un projet pionnier d'électrification rurale du pays. En quatre ans, Santo Antão est passé d'un taux de couverture électrique de 15 % à 90 %, contribuant ainsi de manière décisive à ce que tout le milieu rural puisse atteindre des conditions de vie dont la population n'a jamais rêvé.

APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ASSAINISSEMENT

Au niveau des centres urbains (Porto Novo, Ribeira Grande, Paúl et Ponta de Sol), ce projet a permis de passer d'un taux de couverture de 20 % à 85 %, avec l'introduction de la collecte et le traitement des déchets non encore réalisés.

HABITATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE



L'installation des cadres dans l'île dans divers secteurs, à savoir la santé et l'éducation, était l'un des principaux problèmes à résoudre. Pour ce faire, il était nécessaire de créer des incitations leur permettant d'y établir leur résidence. C'est dans cet objectif qu'a été mis en place le projet de construction de logements abordables destinés à être vendus aux employés. Grâce à cette vente, des centaines de logements ont été construits pour les plus démunis.

INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES



La vision que nous avions à l'époque pour le développement de l'île était qu'il ne suffisait pas de construire des infrastructures sociales. Il était également nécessaire de créer parallèlement des infrastructures de développement génératrices d'emplois et plus de valeur ajoutée dans la production et les services auxquels l'île était vouée.

C'est ainsi que l'usine à fromage a été construite à Porto Novo, le centre de transformation Caprina, l'acquisition d'une foreuse pour mobiliser plus d'eau pour l'agriculture. De même, un projet pour la valorisation touristique de l'île a été développé, mais il a malheureusement été interrompu en 2001.

Quel a été l'impact de ces interventions et quelle est la situation de l'île aujourd'hui ?

L'un des gains les plus importants, qui n'est normalement pas mesuré, est le fait que la coopération luxembourgeoise a favorisé la création au niveau local d'une capacité technique centrée sur le Bureau technique intermunicipal (GTI) de l'époque, qui a réussi à gérer efficacement tous ces projets. Toute la conception, la supervision et le suivi ont été coordonnés par la GTI et une capacité de planification et de gestion de projet a été créée pour permettre de maximiser les ressources mises à la disposition de l'île par la Coopération luxembourgeoise.

Quelle est votre vision de l'avenir pour Santo Antão ?

Notre vision pour le développement de l'île est incarnée dans le plan de développement de l'île de Santo Antão.

Notre principale préoccupation est de développer des projets pouvant générer des emplois et des revenus pour les familles, susceptibles d'empêcher le départ des jeunes vers les îles de Sal et Boavista à la recherche d'un emploi dans le secteur du tourisme alors que l'île a un énorme potentiel pour développer un produit touristique pouvant compléter le produit national.

La construction d'un aéroport sur l'île, non pas pour relier Cabo Verde, mais pour relier Santo Antão au monde, semble être la priorité, sinon l'avenir de l'île pourrait être compromis.

Je ne peux pas conclure sans laisser un mot d'appréciation à l'institution LuxDev et aux personnes du Prince Guillaume, de madame Marie-France Bacciochini-Koos et de l'ingénieur Denis Cridel, qui ont contribué à faire évoluer la coopération entre le Luxembourg et le Cabo Verde vers l'excellence, comme tous le reconnaissent.

Grâce à l'approche des projets ciblés, LuxDev a pu contribuer significativement à la sortie de cette île de la pauvreté.

Mais nous savons que le développement n'est pas qu'affaire d'infrastructure ou des services ! Il suppose la réalisation d'un ensemble de conditions qui ne peuvent être remplies que dans le cadre d'une vision holistique intégrant notamment la bonne gouvernance, le développement des institutions, des organisations et les compétences individuelles.

C'est ainsi que la communauté internationale des bailleurs, sous le leadership de l'OCDE, s'est engagée résolument dans les années 2000 dans un effort concerté visant dans un premier temps l'harmonisation entre bailleurs (Rome 2003) et dans un second temps l'efficacité de la coopération (Paris 2005, Accra 2008, Busan 2011, Mexico 2014) en se basant sur cinq principes fondamentaux : l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle.

L'efficacité : obtenir des résultats substantiel, consistants, solides, équitables, durables et mesurables ! C'est bien de cela qu'il s'agit pour les partenaires du développement. Dès 2008, LuxDev a développé sa première Vision stratégique (Vision 2012) en se basant sur les conclusions de ces conférences de haut niveau et sur les recommandations des revues par les pairs de l'OCDE.

C'est cette volonté d'aller au-delà des investissements en infrastructure et en équipements pour envisager plutôt des changements structurels dans des secteurs prioritaires qui nous a poussés, comme nos pairs, à nous orienter graduellement, surtout depuis 2005, vers l'approche programme.

Dans cette approche, LuxDev appuie le gouvernement d'un pays partenaires, et les différents acteurs du secteur choisi, à mettre en place, ou à réformer, une politique, une stratégie et un plan d'action sectoriels. Il s'agit donc d'accompagner des changements structurels et de renforcer les institutions et les organisations qui en sont les acteurs majeurs. Ceci peut passer par la révision du cadre législatif et réglementaire, par l'établissement de normes, par la révision des tarifs, par la mise en place d'instruments de financement, etc.

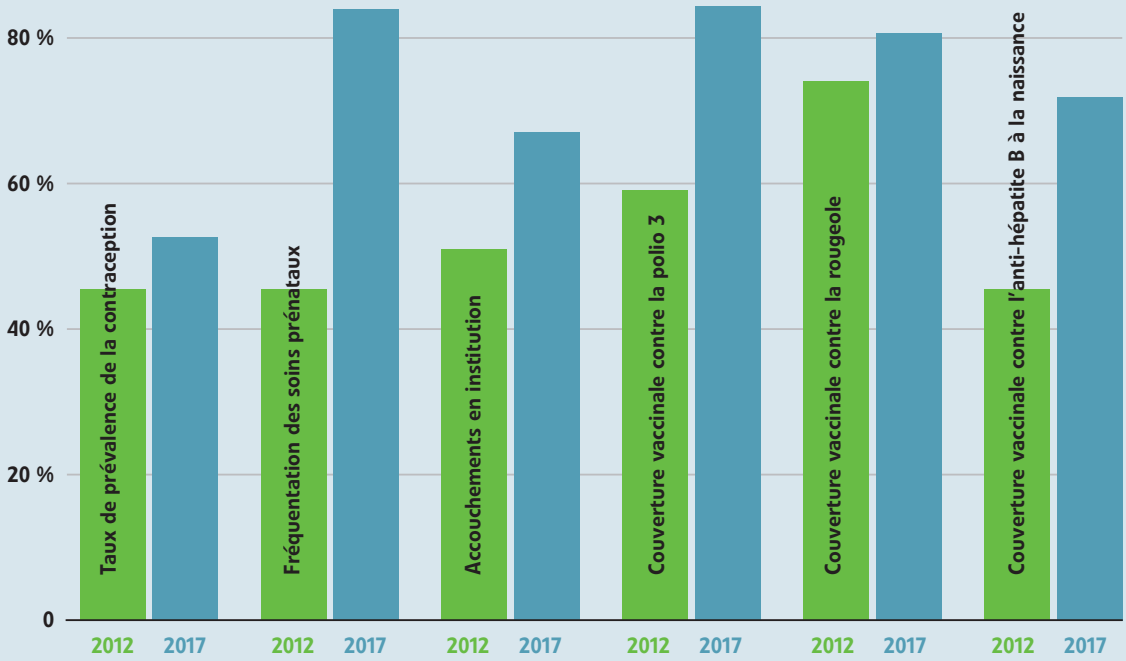
« Le projet a certainement contribué à une meilleure utilisation des ressources de la coopération en général au Salvador. La collaboration entre le gouvernement du Salvador et la Coopération luxembourgeoise a engendré un nouveau paradigme dans la gestion de la coopération, qui est radicalement différent de ce qu'il était avant 2009 et le pays apparaît comme un acteur de référence international qui attire l'attention d'autres pays du continent. »



Il ne s'agit plus de réaliser des projets ponctuels, mais de travailler directement sur les institutions, en utilisant les systèmes de nos partenaires pour atteindre des résultats de développement durables. Dans cette approche, la gestion est plus axée sur les résultats que sur l'utilisation des moyens. Ceci suppose dès lors un effort particulier pour mettre en place des systèmes d'information qui permettent de renseigner les indicateurs de résultats sectoriels afin de piloter les interventions conjointement avec nos partenaires. Par exemple dans le secteur de la santé, on s'intéressera plus aux indicateurs de santé publique qu'au nombre de personnes formées. (suite du texte p.25)

« Au Laos, les résultats d'une étude nationale réalisée en 2017 montrent qu'il y avait des améliorations significatives par rapport aux indicateurs mesurés en 2012 dans les provinces soutenues par le programme d'appui au secteur de la santé exécuté par LuxDev : »





« En Mongolie, suite à trois phases consécutives dans le domaine de la cardiologie, l'utilisation de la télémédecine a permis de réduire considérablement le nombre de transferts non justifiés de patients des hôpitaux ruraux aux hôpitaux centraux. Par ailleurs, les cas compliqués transférés ont augmenté durant la même période. Ceci reflète une meilleure prise en charge au niveau décentralisé, ainsi qu'une prise en charge plus ciblée au niveau central spécialisé.



Ainsi, le pourcentage de patients nécessitant une chirurgie cardiaque, un diagnostic percutané ou un traitement et transférés au centre national de cardiologie, est passé de 30,9 % en 2017 à 34,9 % en 2018. »



Mais qu'a signifié cette évolution des approches pour une agence de développement comme LuxDev ? Car en effet, LuxDev ne peut plus se définir comme une agence d'exécution (de projets), son identité est résolument celle d'une agence de développement, capable d'en appréhender toutes les facettes. C'est cette nouvelle transformation qui a motivé l'Agence en 2012 à élaborer sa Vision 2020.



« On ne renforce pas des organisations en s'y substituant ! »

En effet, alors que la modalité du travail en régie - c'est à dire en maîtrise totale par l'Agence et en utilisant nos propres procédures - était la règle, LuxDev a progressivement adopté des modalités plus alignées, en particulier en développant des instruments permettant la délégation de l'exécution à nos partenaires. Le constat sous-tendant cette évolution est simple : on ne renforce pas des organisations en s'y substituant ! Au contraire, dans une relation de partenariat, LuxDev trouve toute sa raison d'être dans son rôle de renforceur de capacités.



Réaliser ensemble un diagnostic des forces et faiblesses, prendre et gérer les risques, mettre en place des programmes de renforcement des capacités (organisations, systèmes, personnels), voilà les actions qui nous permettent de déléguer à nos partenaires les actions qui relèvent de leurs compétences.

Ainsi, au cours des 20 dernières années, LuxDev s'est transformée en profondeur pour être à la hauteur des engagements pris par la communauté des bailleurs en matière d'efficacité de leurs interventions, ce qui lui a permis de gagner le niveau de reconnaissance internationale dont elle jouit actuellement. Ce n'est pas par hasard que d'autres bailleurs que le gouvernement luxembourgeois font appel à nos compétences et notre savoir-faire pour mettre en œuvre leurs programmes.

Projets / programmes mis en œuvre pour bailleurs tiers

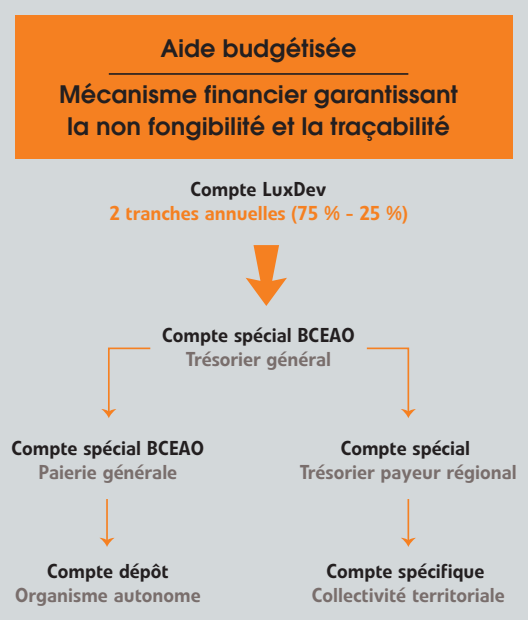
2011 - 2013	YUG/812	•	Appui au renforcement de capacités dans le secteur forestier
2012 - 2016	NIC/824	•	La route coloniale et les volcans
2012 - 2016	NIG/817	•	Appui à la formation et à l'insertion professionnelle
2013 - 2015	MLI/801	•	Soutien rapide au Nord du Mali
2016 - 2018	MLI/802	•	Relance de l'économie locale et appui aux collectivités dans le Nord du Mali
2016 - 2019	MLI/803	•	Relance de l'économie locale et appui aux collectivités dans le Nord du Mali (phase II)
2016 - 2019	NIG/801	•	Appui à la formation et à l'insertion professionnelle
2016 - 2020	SEN/801	•	Accès équitable - formation professionnelle
2017 - 2022	EUR/801	•	VET Toolbox
2017 - 2020	CVE/881	•	Renforcement de l'ancrage régional du CERMI
2016 - 2019	MLI/501	•	Appui aux filières agropastorales de Sikasso
2012 - 2014	NIG/719	•	Appui à l'éducation formelle à Dosso
2014 - 2018	NIG/702	•	Appui à l'éducation formelle à Dosso, Maradi, Zinder et Diffa
2016 - 2020	LAO/729	•	Compétences pour le tourisme
2014 - 2017	NIG/721	•	Appui au secteur eau, hygiène et assainissement

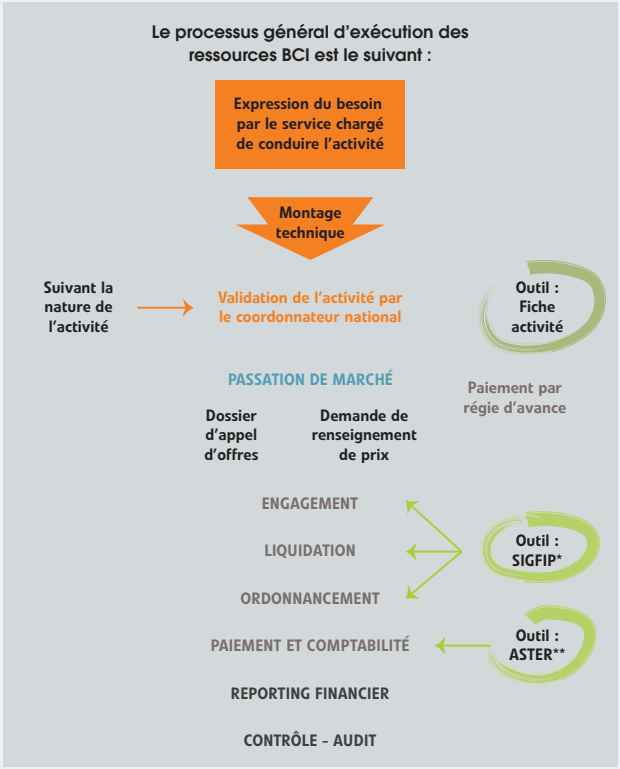
C'est en particulier parce que nous avons pu évoluer, nous adapter, tout en conservant des capacités d'interventions dans les différentes approches, modalités et instruments. Nous avons développé les instruments du futur tout en maintenant en ordre de marche tous les éléments de notre boîte à outils pour mettre en œuvre des projets et des programmes, en régie et en délégation, en utilisant tous les instruments adéquats.

En 2019, nous sommes toujours capables de construire des infrastructures de qualité, mais nous sommes aussi en mesure de piloter un programme en exécution nationale grâce à l'aide budgétisée !

EFFICACITÉ DE L'AIDE : UNE AUTRE VOIE EST POSSIBLE

La modalité d'exécution nationale et l'instrument d'aide budgétisée, conçus et expérimentés dans le cadre du troisième Programme de coopération Sénégal - Luxembourg.





* SIGFIP : système d'information de gestion des finances publiques du Sénégal
**ASTER : système de comptabilité



Mamour Ousmane BA
coordonnateur général du programme Sénégal-Luxembourg – MEFP

« Si j'avais à identifier deux faits marquants durant le PIC III, je citerais d'abord le changement de paradigme avec la mise en place des instruments qui devaient mener vers une exécution nationale effective.

Le deuxième élément marquant, c'est le travail d'équipe au sein des entités nationales. On avait l'habitude de travailler sur des démarches projets qui faisaient que, chaque fois, les gens s'attendaient à des personnes dédiées à telle ou telle activité alors que pour cette nouvelle démarche, on devait s'appuyer sur des entités nationales qui, en plus de leur travail habituel, devaient aussi conduire les activités dans le cadre de ce programme. »

ÉVOLUER EN S'ADAPTANT AU CONTEXTE NATIONAL

LA FLEXIBILITÉ COMME BASE D'UN PARTENARIAT DURABLE

CAS PRATIQUES

L'ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE GESTION DE LUXDEV DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU NIGER (1997 – 2018)

L'ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE GESTION DE LUXDEV DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ AU LAOS (1997 – 2018)

L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE LUXDEV DANS LE CONTEXTE DU PASSAGE À L'EXÉCUTION NATIONALE AU SÉNÉGAL (1986 – 2018)

L'EXEMPLE DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU NIGER

Le Niger compte parmi les cinq pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise sur le continent africain. Les relations entre les deux pays remontent à 1989. Il est un des deux seuls pays d'intervention dans le secteur de l'éducation de base.

En effet, les enjeux en termes de scolarisation et de formation des jeunes y sont immenses. 50,5 % de la population a moins de 15 ans et son taux d'accroissement est de +3,9 % par an. L'indice de fécondité, de 7,6 enfants par femme, est le plus élevé au monde.

Le Niger connait donc une explosion de la demande en éducation et en formation qui peine à trouver des réponses satisfaisantes. Le déséquilibre entre l'offre et la demande, l'existence d'une grande majorité d'enseignants sans formation de base, le maintien de normes sociales favorisant le mariage précoce et le travail des enfants, le taux élevé d'analphabétisme des adultes et la pauvreté endémique continuent à entraver la scolarisation et le maintien des enfants, particulièrement des filles, à l'école, surtout en zone rurale.

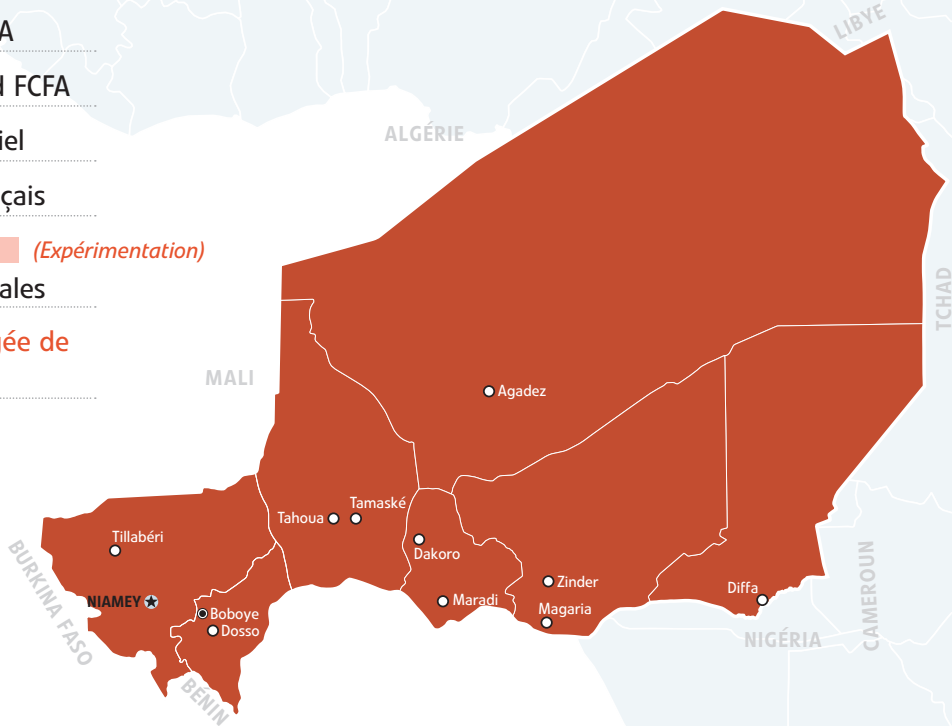
NIGER

Carte d'identité du pays

Capitale	NIAMEY
Superficie	1 267 000 km²
Population	21,5 millions
Monnaie	Francs CFA
PIB 2015	4 225 Mrd FCFA
Régime	Présidentiel
Langue officielle	Français
Langue d'enseignement	*(Expérimentation)* Français et langues nationales

50,5 % de la population âgée de moins de 15 ans

Source : Banque mondiale



Au cours de ses 20 ans d'intervention dans le secteur de l'éducation, la Coopération luxembourgeoise a progressivement modifié ses modalités de gestion, afin de s'adapter aux principaux défis et d'assurer une durabilité des actions menées. Du 1er accord de coopération signé en 1997 au dernier Programme indicatif de coopération « 3e génération » de 2016, le Luxembourg a mis un accent particulier sur le transfert du savoir et le développement des capacités humaines. L'objectif visé étant de permettre l'appropriation par les acteurs éducatifs de leur propre développement : il s'agit du « véritable fil rouge » de ce long partenariat.

Évolution de l'intervention dans le secteur de l'éducation

INTERVENTIONS CIBLÉES NIG/008, NIG/011 ET NIG/016

- Équipe LuxDev
- Commune de Dosso
  Départements de Dosso et de Boboye
- 15,3 millions EUR

APPROCHE PROJET NIG/019, NIG/719 ET NIG/702

- Services techniques déconcentrés, 13 communes et équipe LuxDev
- Région de Dosso (huit départements)
- 27,6 millions EUR

APPROCHE PROGRAMME NIG/023

- Partenaires institutionnels
  Collectivités territoriales
  Communautés
- Pays (huit régions)
- 12 millions EUR

LES INTERVENTIONS CIBLÉES

Les premières interventions ont lieu dès la fin des années 90 dans le cadre du programme de lutte contre la pauvreté mis en œuvre par le gouvernement du Niger après une série de crises socio-économiques et politiques. Au début des années 2000, le Niger élabore son premier programme sectoriel, sous la tutelle du ministère de l'Éducation de base. L'aide se concentre à l'époque dans la commune de Dosso et son département. Les interventions concrètes telles que la construction de classes, leur approvisionnement en matériel pédagogique, la mise à disposition de points d'eau et de latrines améliorent directement l'accès à l'éducation primaire. Les retombées positives de ces projets de la décennie 2000-2010 permettent d'envisager un élargissement de la zone d'intervention.



L'APPROCHE PROJET CLASSIQUE

En 2011, le projet (NIG/019) porté par la Coopération luxembourgeoise s'inscrit donc dans cette stratégie globale et est mis en œuvre durant cinq années à l'échelle de l'ensemble des huit départements de la région de Dosso, en complément d'appuis délégués par la Coopération suisse (NIG/719 et NIG/702).

En termes d'impacts, il permet d'améliorer les indicateurs de scolarisation de la région chez les filles comme chez les garçons : le taux de scolarisation passe de 48,1 % en 2007 à 79,2 % en 2016.

Des actions régulières de sensibilisation des communautés, des collectivités territoriales et des ONG sont conduites pour promouvoir le maintien des enfants à l'école, en particulier des filles.







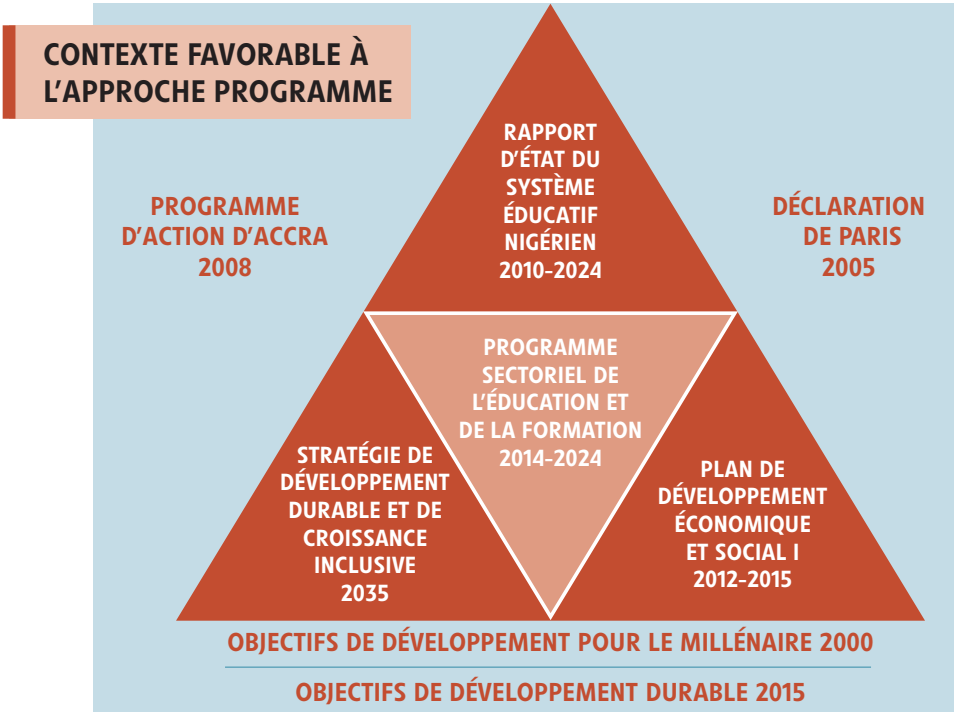
Le renforcement de capacités est un axe clé de l'accompagnement quotidien effectué par les équipes. Des évaluations externes notent une amélioration du fonctionnement, de la productivité et de la performance des services de l'État, notamment dans les domaines de la programmation, du pilotage, de l'exécution technique et financière et du rapportage. Des dispositifs de délégation de fonds sont alors mis en place, grâce au degré de confiance qui s'est installé et à la professionnalisation des partenaires nationaux.

La Direction régionale de l'enseignement primaire de Dosso a ainsi exécuté des activités pour un montant cumulé de plus de quatre millions EUR sans qu'aucun incident financier n'ait été rapporté. Aux yeux du Ministère, le transfert de compétences est effectif. Les chantiers pédagogiques menés dans cette région constituent dès lors une passerelle naturelle vers une exécution nationale assumée.

LE CHOIX D'UNE APPROCHE PROGRAMME

Le passage à l'approche programme en septembre 2016, devenue naturelle et évidente, a été favorisé à la fois par le contexte national et international.

En effet, sur la base du diagnostic du système éducatif de 2010, le gouvernement du Niger avait adopté en 2013 son Programme sectoriel de l'éducation et de la formation, pour la période 2014-2024. Élaboré avec l'appui des partenaires techniques et financiers et le soutien de la société civile, il couvre tous les niveaux de l'éducation et de la formation professionnelle. La responsabilité de sa mise en œuvre est partagée entre six ministères. Il prend en compte les engagements internationaux en faveur de l'éducation pour tous (Paris 2005, Accra 2008, Busa 2011) réaffirmés dans les Objectifs de développement durable en septembre 2015.



UN NOUVEL INSTRUMENT : LE FONDS COMMUN SECTORIEL ÉDUCATION (FCSE)

Dans cette logique, à partir de septembre 2015, la Coopération luxembourgeoise se tourne résolument, lors de la formulation du PIC III, vers une approche programme et la modalité de l'exécution nationale. Elle fait le choix de soutenir le Niger dans la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés aux niveaux national et régional dans les domaines de l'éducation et de la formation. En effet, fin 2015, le gouvernement du Niger manifeste sa volonté de créer un vrai fonds sectoriel qui permettra de financer la totalité des sous-secteurs, aligné avec la chaîne publique de la dépense, et de canaliser facilement les contributions des bailleurs. En mars 2016, au terme de la revue du Programme sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) et des recommandations exprimées pour le financement du secteur, le gouvernement décide de la création d'un fonds commun sectoriel destiné à soutenir l'ensemble des composantes du PSEF. À travers son courrier du 8 mars 2016, le Premier ministre sollicite l'appui des partenaires dans l'élaboration et la mise en place de cet instrument.

Les partenaires répondent favorablement à cette demande le 20 avril 2016 et certains d'entre eux manifestent leur intérêt à participer à ce fonds dans les prochaines années sous réserve de la disponibilité des financements et notamment : la Coopération luxembourgeoise[1], la Coopération suisse, la Norvège et l'Agence française de développement (AFD).

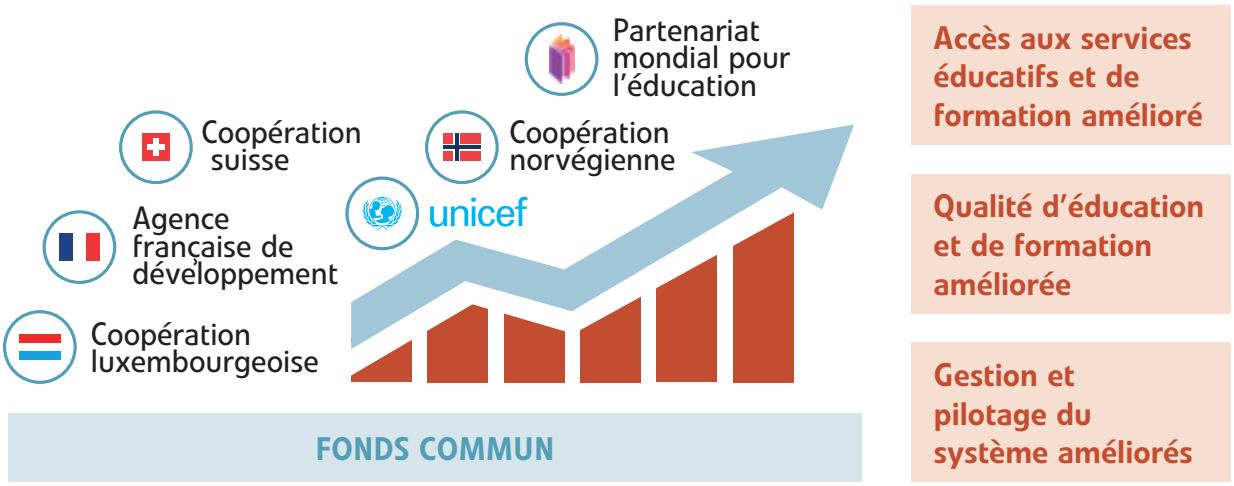
La Coopération luxembourgeoise joue ainsi un rôle moteur dans le processus de conception et d'opérationnalisation du Fonds commun sectoriel éducation (FSCE) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- les montants sont inscrits au budget de l'État ;
- il est aligné sur les dispositifs et les procédures nationaux ;
- il permet d'optimiser les investissements des bailleurs ;
- il renforce le Niger en tant qu'acteur de son propre développement.

Après plusieurs années d'intervention sur le mode projet centrée sur la région de Dosso, le Grand-Duché de Luxembourg propose au gouvernement du Niger un appui pour l'opérationnalisation de sa politique sectorielle pour mener des réformes d'envergure nationale.

Depuis octobre 2016, il est ainsi devenu l'un des leaders du secteur de l'éducation au sein de la communauté des bailleurs de fonds. Le FCSE dans lequel – outre les partenaires initiaux – d'autres acteurs internationaux sont en passe de s'inscrire (la Coopération norvégienne en 2019 et le partenariat mondial pour l'éducation dès 2021), doit permettre de faire levier pour dynamiser l'éducation et la formation des jeunes générations. Grâce à cette mutualisation, le gouvernement du Niger pourrait disposer à terme d'une enveloppe d'environ 125 millions EUR qui sera affectée à la réalisation de ses objectifs.

Financement de la politique sectorielle couvrant les six ministères de l'éducation



Les résultats attendus concernent la formation et l'emploi des jeunes, la gestion locale de l'école par les bénéficiaires directs, la scolarisation des jeunes filles, la réduction des disparités régionales, l'alphabétisation des populations et la prévention des crises qui affectent l'école. Il est cependant prématuré de vouloir, à ce jour, les mesurer en termes d'effets sur les bénéficiaires finaux et d'impact sur la qualité, la performance et l'efficience globale du secteur.

1 L'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg au Burkina-Faso a répondu favorablement par écrit à la demande du Premier ministre le 17 mars 2016.

« L'une des réalisations qui colle le plus à l'approche d'intégration, c'est la mise en place du fonds commun sectoriel de l'éducation, qui permet au Niger, qui a six ministères en charge de l'éducation, de disposer d'un panier commun de la plupart des acteurs de la Coopération pour pouvoir mettre en œuvre, au niveau des six ministères, les activités qui sont discutées de manière consensuelle sur base des orientations du gouvernement. Et ça, c'est l'élément qui fait que la Coopération luxembourgeoise, au travers de LuxDev, a pris le *lead* de partenaires techniques et financiers.

Nous sommes passés au niveau de la Coopération luxembourgeoise, du « faire », au niveau d'une commune, au « faire ensemble » au niveau d'une région et maintenant, nous sommes au niveau national. Renforcer pour capaciter ! »



Pr. Abdelkader Galy
Coordonnateur de la Cellule d'appui à la mise en œuvre et suivi du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation.



BILAN ET PERSPECTIVES

Depuis une décennie, le Niger connaît une nette amélioration des taux d'accès à tous les niveaux du système éducatif. Cependant, de fortes disparités basées sur le sexe et sur le milieu de résidence persistent. Le maintien à l'école n'est pas satisfaisant : sur 100 enfants qui entrent à l'école primaire, on en retrouve moins de 10 qui se présentent au baccalauréat. Dans tous les cycles et pour toutes les disciplines enseignées, les indicateurs de qualité restent alarmants.

L'année 2018 a été une année charnière pour le secteur, compte tenu d'importantes échéances sectorielles. Des défis majeurs demeurent et les efforts en matière d'accompagnement des acteurs et de développement des capacités professionnelles devront être poursuivis et intensifiés sur tout le territoire national. Compte tenu de leur ampleur, l'engagement de tous les partenaires au développement est nécessaire pour consolider les acquis et poursuivre ce processus de changement. Celui de la Coopération luxembourgeoise est déjà acquis.

	2017	2018	2019	2020	TOTAL
TOTAL	**5 296 600**	**5 964 900**	**6 695 549**	**6 180 445**	**24 137 494**
Programme éducation NIG/023	1 932 700	2 045 000	2 745 000	2 428 211	9 150 911
Programme formation professionnelle NIG/024	3 363 900	3 919 900	3 950 549	3 752 234	14 986 583

L'approche programme a considérablement modifié les modalités d'intervention de la Coopération luxembourgeoise. Du faire, on est passé au faire-ensemble, puis au renforcer pour capaciter. Cette évolution s'inscrit dans un contexte sectoriel, national et international qui permettra de continuer à déléguer progressivement de plus en plus de responsabilités aux partenaires.

Les interventions ciblées, puis les projets à l'échelle régionale, ont permis au Niger comme à la Coopération luxembourgeoise de développer leurs compétences et de se faire confiance. Le leadership assumé par le gouvernement du Niger en matière d'éducation, son engagement à respecter les grands principes de l'éducation pour tous, lui donnent aujourd'hui la possibilité d'intervenir avec ses propres instruments selon ses contraintes (notamment démographiques et sécuritaires), ses objectifs, son calendrier et ses modalités.

Pr. Abdelkader Galy
Coordonnateur de la Cellule d'appui à la mise en œuvre et suivi du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation

Kadidja Oujdi
Conseillère technique principale du programme éducation (NIG/023)

L'EXEMPLE DE L'ACTION LUXEMBOURGEOISE POUR LA SANTÉ AU LAOS 1997-2020

Les interventions luxembourgeoises en matière de santé au Laos remontent à plus de deux décennies. Elles ont connu une croissance et une diversification substantielles tant en ce qui concerne la stratégie que leur mode d'exécution.

L'évolution des besoins dans le secteur de la santé, le développement économique régional et national et l'aide au développement multi-agences ont fait que les interventions luxembourgeoises dans le secteur de la santé ont convergé et évolué parallèlement aux capacités et aux besoins du ministère de la Santé au niveau national et provincial.

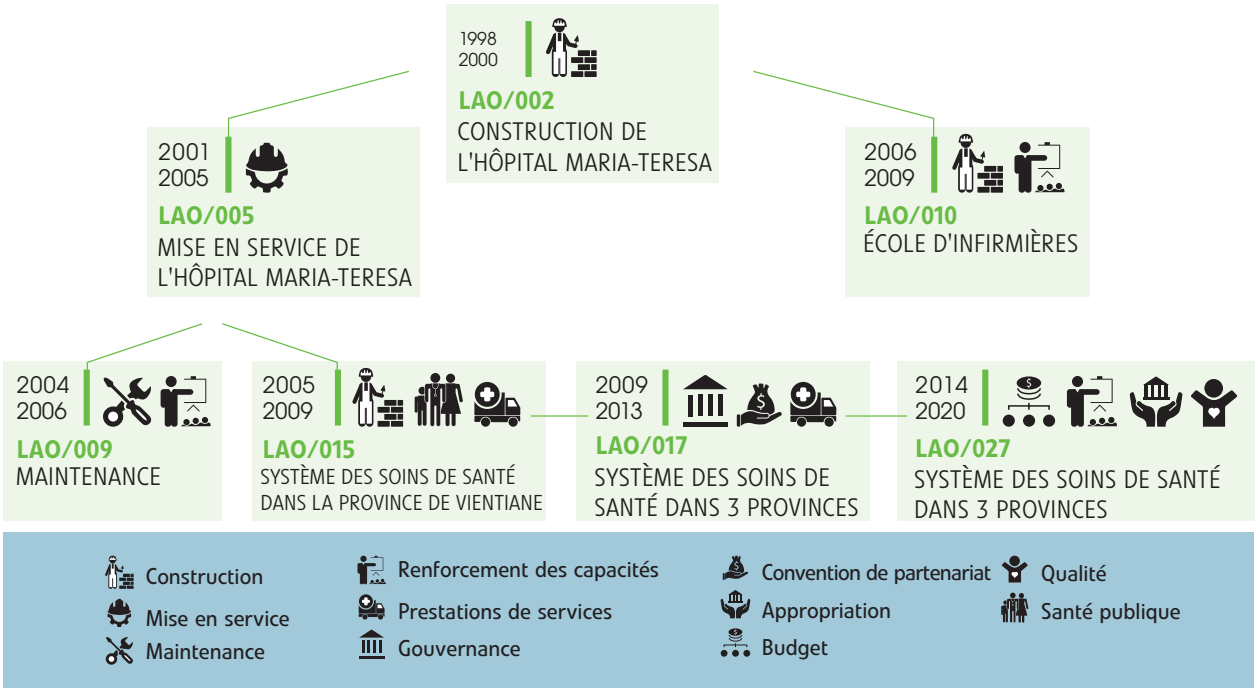
Les premières années sont le reflet d'une approche typiquement orientée projet. Elles sont axées sur l'assistance technique et visent à créer un environnement clinique favorable, principalement via des projets de développement d'infrastructures hospitalières clés en main.

En 2004, un changement d'orientation s'amorçait en faveur du développement des capacités des ressources humaines, tant en soins infirmiers qu'en gestion hospitalière, mais les investissements précédents ont continué à être soutenus. Dans ce cadre fut d'ailleurs lancé un projet visant à l'entretien du matériel et des infrastructures construites au début de la Coopération Laos – Luxembourg dans le secteur de la santé.

C'est finalement en 2005 que l'attention s'est concrètement focalisée sur la santé publique dans le cadre du projet LAO/015.

En 2009, la stratégie s'est transformée en un programme global de renforcement du système de santé dans trois provinces, avec un accent particulier sur la gouvernance, la prestation de services et la qualité des soins.

Le programme actuel, qui a débuté en 2014, maintient cette orientation, tout en abordant les défis de durabilité des interventions et en prévoyant des actions préparatoires au transfert progressif vers les autorités nationales.



Graphique 1 : Le paysage de l'action et ses domaines d'intervention

1997 – 2008 : LES PROJETS

La première intervention de la coopération Laos – Luxembourg dans le secteur de la santé (LAO/002) a été la construction de l'hôpital Maria-Teresa (HMT). Cet établissement de 60 lits, qui a ouvert ses portes en 1999, était principalement dédié à la santé maternelle et aux soins infantiles. Unique en son genre, il a été la première infrastructure de santé au Laos dotée d'un système de traitement des déchets et à intégrer dans sa conception architecturale, des éléments visant à réduire les exigences en matière d'entretien et de maintenance. Le succès de cette approche a été récemment confirmé lors d'une évaluation de l'état actuel de l'infrastructure, réalisée fin 2018.

1998
2000

LAO/002

Construction de l'hôpital Maria-Teresa



10 • 1999

Visite de l'hôpital Maria-Teresa



10 • 1999

Réception préliminaire de l'hôpital Maria-Teresa

Après la construction de l'hôpital Maria-Teresa, deux autres projets en lien direct avec celui-ci ont vu le jour. En 2001, le projet LAO/005, suite logique du LAO/002, consistait en la mise en service de l'hôpital Maria-Teresa tandis qu'en 2005, le projet LAO/010 venait étoffer le premier édifice par la construction d'une école d'infirmières directement liée au complexe de l'hôpital Maria-Teresa.

2001
2005

LAO/005

Mise en service de l'hôpital Maria-Teresa



11 • 2000

Mise en service de l'hôpital Maria-Teresa



Début 2004

Arrivée d'un patient aux urgences

Rétrospectivement, le succès de l'hôpital Maria-Teresa peut être attribué en grande partie au fait qu'il y a eu un projet dédié à sa mise en service. Il s'agissait, en effet, d'un bond en avant considérable, puisque aucun des services n'existait auparavant et que c'est grâce à ce projet que l'hôpital dispose aujourd'hui d'une base solide en ce qui concerne la qualité des soins de santé dispensés.

L'élaboration de procédures normalisées pour l'hôpital a été fondamentale pour assurer un service qualitatif plaçant le patient au centre du processus médical. Il a par ailleurs grandement contribué à instaurer un climat de confiance envers un service alors inconnu.

Le projet LAO/010 a été le premier à véritablement relever le défi du développement des ressources humaines dans le secteur de la santé. La construction de l'école d'infirmières près de l'hôpital Maria-Teresa a été une décision inspirée qui a créé un environnement de formation dans un cadre opérationnel. Cette approche de formation unique au Laos s'est avérée extrêmement efficace. Elle a remporté un tel succès que l'expérience est maintenant reproduite dans le nouvel hôpital provincial de Bolikhamxay.

2006
2009

LAO/010
École d'infirmières





2004 & 2005

Formation d'infirmières dans les hôpitaux de Khon Kean et Maria-Teresa

Il est vite devenu évident que l'entretien de l'infrastructure et de l'équipement médical était d'une importance capitale. Dans ce contexte, un projet a été lancé non seulement pour régler les problèmes d'entretien à l'hôpital Maria-Teresa, mais aussi pour étendre l'expérience à d'autres provinces. Il s'agit notamment de développer plusieurs ateliers de maintenance et de formation ainsi que de mettre en œuvre des services de maintenance de base dans d'autres infrastructures médicales du Laos.

2004
2006

LAO/009
Maintenance





06 • 2005

Ouverture d'un atelier de maintenance à Bolikhamxay et formation de l'hôpital Maria-Teresa

Malheureusement, à mesure que l'équipement technologique augmente en nombre et en complexité, les coûts associés à son entretien alourdissent les dépenses et amoindrissent les moyens financiers dont dispose le ministère de la Santé.

2009 -2013 : LES PROGRAMMES

En 2009, le premier programme axé sur les systèmes de santé, LAO/017, a été lancé dans les trois provinces centrales, en complément des approches similaires de la Banque mondiale au sud du Laos et de la Banque asiatique de développement dans les provinces du nord.

La principale différence entre LAO/015 et LAO/017 était le passage fondamental d'une approche d'exécution verticale à une approche horizontale. Cela signifie qu'il ne suffisait plus de traiter les domaines isolés du système de santé, comme par exemple les infrastructures, la formation ou la maintenance, de manière spécifique, mais qu'il fallait passer à une intégration horizontale des interventions portant simultanément sur tous les éléments des systèmes de santé visés. Cela a nécessité une expansion significative du savoir-faire et de l'expertise internes de LuxDev afin de fournir l'assistance technique nécessaire au ministère de la Santé du Laos.

2005
2009

LAO/015
APPUI AU SECTEUR DE LA SANTÉ DANS TROIS PROVINCES

INFRASTRUCTURE



2005

Développement des infrastructures

PROMOTION



2006

Enregistrement de patients lors d'une journée de promotion de la santé

SANTÉ PUBLIQUE

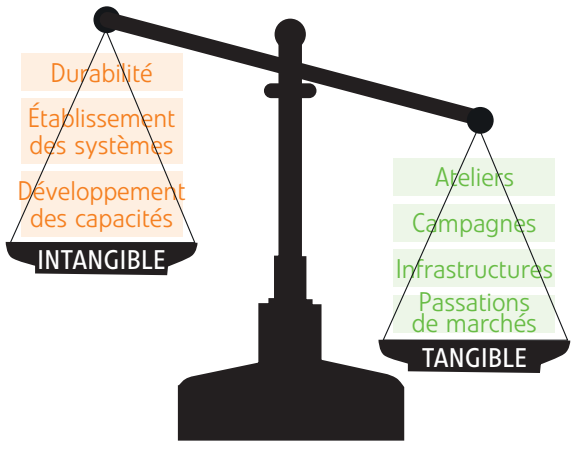


2007

Imprégnation de moustiquaires

Des mesures d'équilibrage deviennent nécessaires à mesure que les éléments non tangibles tels que la durabilité, le renforcement des capacités ou la qualité des soins, prennent une part importante. En effet, les résultats tangibles restant une priorité politique du ministère de la Santé du Laos, le portefeuille de mise en œuvre se doit d'être équilibré. D'autant plus que, bien que essentiels pour créer un sentiment d'appropriation chez le bénéficiaire, les résultats non tangibles demandent beaucoup de temps et d'efforts pour être mis en œuvre.

Équilibrage



Malgré le fait que le programme LAO/017 se soit appuyé sur l'expérience de projets antérieurs dans le domaine de l'infrastructure et l'entretien, l'accent a été mis sur la prestation de services et la gouvernance. Dans le domaine de la gouvernance, les trois provinces centrales ont mis en place, avec l'appui de LuxDev, un système de gestion financière.

Grâce à la mise à disposition de fonds de partenariat opérationnel, une planification adaptée, une budgétisation, un rapportage et des rapprochements trimestriels pendant une période de sept ans, les provinces sont désormais en mesure de mener à bien des audits externes sans appui du Luxembourg.

2009
2013

LAO/017

Appui au secteur de la santé dans trois provinces



02 • 2013

Ouverture de l'atelier régional de maintenance à Luang Pra Bang



2013

Réanimation néonatale



11 • 2013

Visite de terrain à Bolikhamxay

Les soins axés sur le patient étaient alors à l'avant-garde de la prestation des services. LuxDev s'est lancée dans la recherche d'une expertise régionale intégrée au sein du ministère de la Santé et des hôpitaux, pour encadrer et améliorer la prestation des services et la qualité des soins. Cet élément de coaching est maintenant routinier et se poursuit dans le programme LAO/027. Grâce à la mise en place de conseillers provinciaux intégrés, les autorités provinciales disposent désormais des capacités pour mettre en œuvre les stratégies nationales.

2014 -2020 : LA TRANSITION

Le programme LAO/027 met l'accent sur le développement du capital humain selon trois stratégies spécifiques :

- la formation et le développement des compétences ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs ; et
- la planification des ressources humaines.

Dans le cadre du programme LAO/027, des dispositions ont été prises pour relever les défis en matière de ressources humaines par le biais de huit programmes de bourses différents, allant de l'enseignement universitaire au développement des compétences à court terme.

2014
2020

LAO/027

Appui au secteur de la santé dans trois provinces

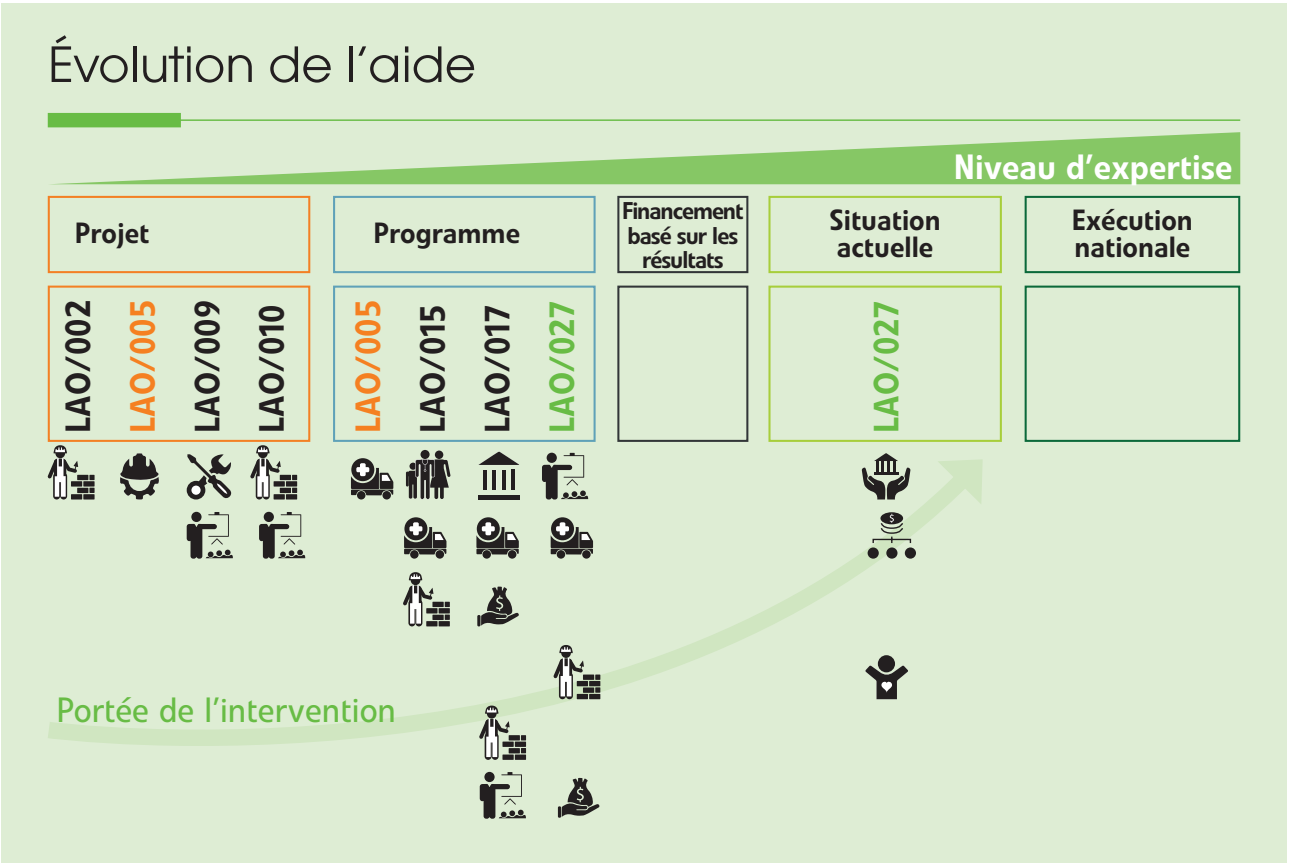


Cérémonie de remise des diplômes en médecine générale



Réunion annuelle organisée dans le cadre du mécanisme de participation conjointe et consacrée à la budgétisation et à la planification

Rien qu'en 2018, plus de 150 bourses d'études ont été attribuées aux diplômés en médecine des trois provinces centrales. Les bourses d'études s'adressent tant aux bénévoles qu'aux fonctionnaires, ce qui reflète parfaitement la composition de la main-d'œuvre professionnelle provinciale.



Graphique 2 : L'évolution des actions de LuxDev dans le secteur de la santé. Le niveau d'expertise, l'assistance technique, la portée et la complexité des interventions ont considérablement augmenté au cours des deux dernières décennies.

Des efforts substantiels ont été déployés pour préparer les autorités sanitaires nationales à s'approprier le programme et à assurer la disponibilité d'un budget national adéquat. À cette fin, le Mécanisme participatif conjoint (MPC) a été créé et garanti par neuf décrets gouvernementaux.

Au cours des deux derniers cycles budgétaires nationaux, le trésor public aux niveaux national et provincial a fourni en temps voulu la totalité du budget de santé provincial prévu par le MPC pour les activités prioritaires nationales. Cette disponibilité de fonds au cours du premier trimestre et le respect de son engagement dans le cadre du mécanisme conjoint sont uniques en leur genre et reflètent non seulement une contribution financière importante du gouvernement national, mais aussi une véritable appropriation.

« Tout au long de notre collaboration, LuxDev a toujours su faire preuve d'une grande flexibilité dans son approche pour satisfaire au mieux à nos besoins. »



Dr. Nao Boutta

Directeur du département de la Santé de la province de Vientiane au début de la coopération entre le Laos et le Luxembourg en 1996, il occupe actuellement la fonction de directeur de cabinet auprès du ministère de la Santé de la République populaire du Laos.

RÉFLEXION

Lorsque l'on cherche à comparer les approches projet et programme, trop souvent, cela se limite à un listing des avantages et inconvénients.

Or, dans le cas présent, le message clé à retenir est que les projets ont constitué un excellent point d'entrée dans le développement de la santé au Laos, avec des risques limités et des rendements élevés en termes d'éléments tangibles. Il ne s'agit donc pas de savoir si une approche est meilleure que l'autre, mais plutôt de savoir laquelle est la mieux adaptée dans une situation et à un moment donné. Dans ce cas de figure précis, le fait de passer par une phase d'approche projet avant de s'orienter progressivement vers une phase d'approche programme a été très bénéfique au développement de la santé au Laos.

Si LuxDev a su faire la différence, c'est grâce à ses interventions soutenues, son expertise crédible et sa fiabilité. Ces éléments, combinés à l'investissement important dans la santé au cours des deux dernières décennies et aux valeurs luxembourgeoises, ont contribué à renforcer la fiabilité de la Coopération luxembourgeoise.

Dr. Nao Boutta
Directeur de cabinet auprès du ministère de la Santé de la République populaire du Laos

Peter Heimann
Expert dans le développement des mécanismes de renforcement des systèmes de santé

L'EXEMPLE DE L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE LUXDEV AU SÉNÉGAL, DANS LE CONTEXTE DE L'EXÉCUTION NATIONALE

Un proverbe wolof (langue nationale du Sénégal) dit : « Ben loxo du tacu » (une seule main ne peut applaudir), un autre affirme « Ku bëre, yaay danu » (seul celui qui lutte peut tomber). L'histoire de notre coopération pourrait être la synthèse de ces deux adages : un partenariat équilibré et solide, une recherche constante de l'innovation, se traduisant aussi par une certaine prise de risque. Dans ce contexte, le rôle de LuxDev n'a cessé d'évoluer, d'adaptation en adaptation, il est passé d'opérateur à accompagnateur.

La Coopération entre le Sénégal et le Luxembourg date de la fin des années 80. Dans un premier temps, elle s'est traduite par des projets menés de manière isolée dans différents secteurs et régions. Il s'agissait par exemple de rénover l'hôpital de Saint-Louis, principale ville du Nord, ou de reconstruire à l'identique un marché du centre-ville de Dakar (Kermel), suite à l'incendie qui venait de le réduire en cendres.



1986 - 1996

Maintenance de l'Hôpital de Saint-Louis
(deux phases de 1986 -1996)

1998

ACCORD DE COOPÉRATION

Intégration du Sénégal parmi les pays partenaires privilégiés de la Coopération luxembourgeoise







1994 - 1999

Reconstruction du marché Kermel

Ces interventions limitées dans l'espace et le temps avaient pour but d'aboutir à des résultats immédiats et concrets. Il s'agissait essentiellement de réaliser des infrastructures, dont l'exécution était confiée à LuxDev.

Cependant, afin de renforcer la cohérence de ses interventions, la Coopération entre les deux pays s'est structurée à partir de 2001 autour de Programmes indicatifs de coopération (PIC). Ceux-ci ont permis de mieux concentrer nos efforts de développement aux niveaux géographique et sectoriel. À l'époque du PIC I, nous nous concentrions sur des projets d'envergure relativement limitée et LuxDev avait la main à la fois sur le stylo et la truelle.

LORSQUE LES PLANÈTES S'ALIGNENT – UN CONTEXTE FAVORABLE À UNE PLUS GRANDE RESPONSABILISATION DES PAYS PARTENAIRES

Entre le 1er PIC et maintenant (ce qui représente 18 années), le contexte de notre coopération a connu, à tous les niveaux, des évolutions importantes.

Au niveau international, l'appropriation et l'alignement se sont progressivement imposés comme base des relations de coopération. Ce changement de paradigme a conduit les différents bailleurs à revoir leurs pratiques et à s'inscrire davantage dans les politiques et dispositifs nationaux.

Sous l'impulsion de l'Union économique monétaire ouest-africaine, la gestion de l'action publique a gagné en robustesse et en transparence et plaide ainsi manifestement en faveur d'une responsabilisation accrue des acteurs nationaux.

Dans le sillage de la mouvance internationale, la Coopération luxembourgeoise a développé ses stratégies ainsi que son orientation, a renforcé ses partenariats, s'est professionnalisée et s'est rapprochée du terrain. Au Sénégal, cela s'est traduit par l'ouverture d'une Mission de coopération au début des années 2000 qui a ensuite été élevée au rang d'ambassade en 2007.

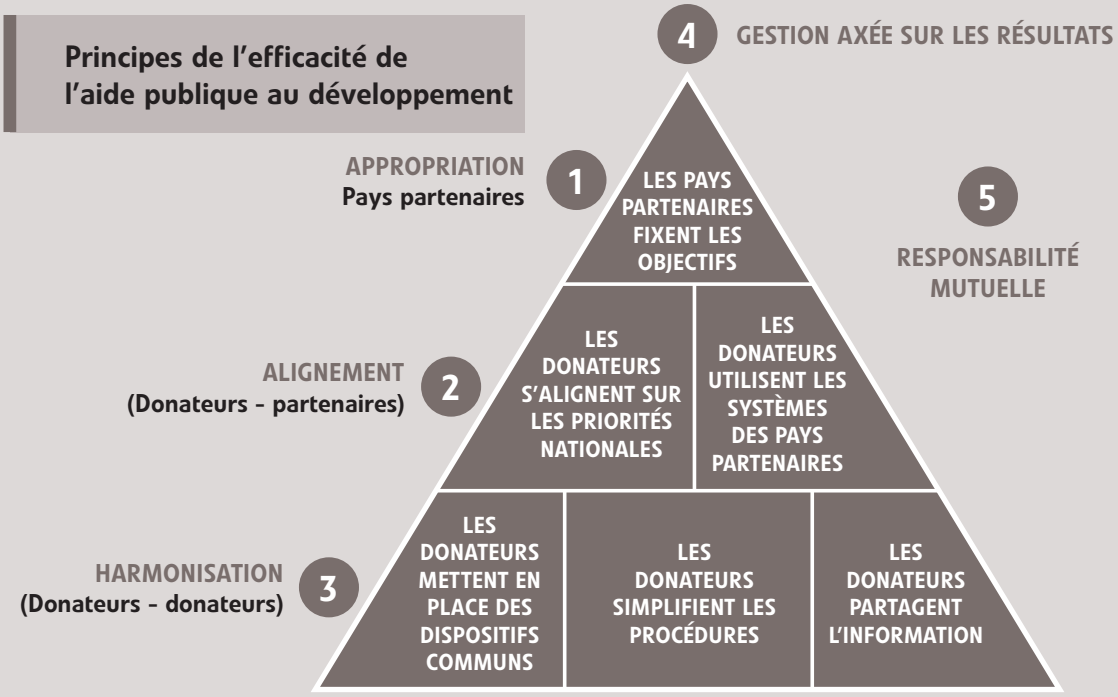


Inauguration de la mission de la Coopération luxembourgeoise au Sénégal • janvier 2001

Au niveau du partenaire national, ce dernier a, au travers des cadres politiques et stratégiques dynamiques, clarifié et rendu réaliste ses orientations et objectifs de développement. Ainsi, le mouvement vers la GAR (gestion axée sur les résultats) a été amorcé et celui-ci avance désormais inexorablement vers une gestion publique améliorée, plus efficiente au service des citoyens.

LuxDev a également renforcé sa présence administrative et technique sur le terrain à travers la création de bureaux régionaux évoluant ensuite vers des bureaux pays. C'est d'ailleurs cette présence renforcée au niveau du terrain qui a permis de renforcer le dialogue politique et de construire dans la durée une relation de confiance avec les partenaires.

Aujourd'hui au Sénégal, l'ensemble de ces évolutions à différents niveaux s'est traduit par des efforts plus concentrés et soutenus à certains secteurs clés comme la formation professionnelle et technique et la santé. Par ailleurs, tous les secteurs dans lesquels intervient la Coopération luxembourgeoise disposent désormais de cadres stratégiques et opérationnels clairs, permettant la conduite de politiques publiques adaptées aux nombreux besoins socio-économiques. De plus, tous ces changements ont induit une évolution des modalités de mise en œuvre et une redéfinition du rôle de LuxDev. Progressivement, les conditions permettant de transférer une partie des ressources et des responsabilités aux acteurs nationaux ont été remplies, rendant possible l'exécution nationale !



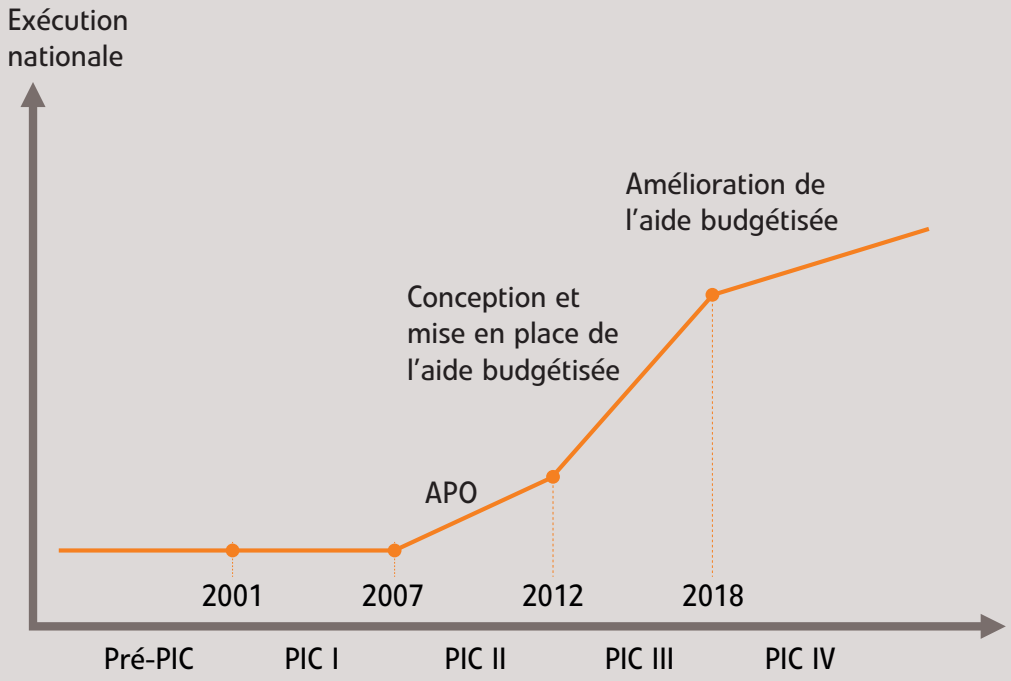
Trois facteurs pour que l'exécution nationale soit possible

UN CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL FAVORABLE

UNE RELATION DE CONFIANCE

UN DIALOGUE POLITIQUE RENFORCÉ

Évolution : approche projet / exécution nationale



PIC I
2002 - 2006

34,5 M EUR
23 Mds FCFA

Concentration géographique (axe DK-SL) et sectorielle (santé, ETFP, hydraulique)

PIC II
2007 - 2011

53,4 M EUR
35 Mds FCFA

Programme cohérent dans les régions Nord
Thématiques transversales

PIC III
2012 - 2017

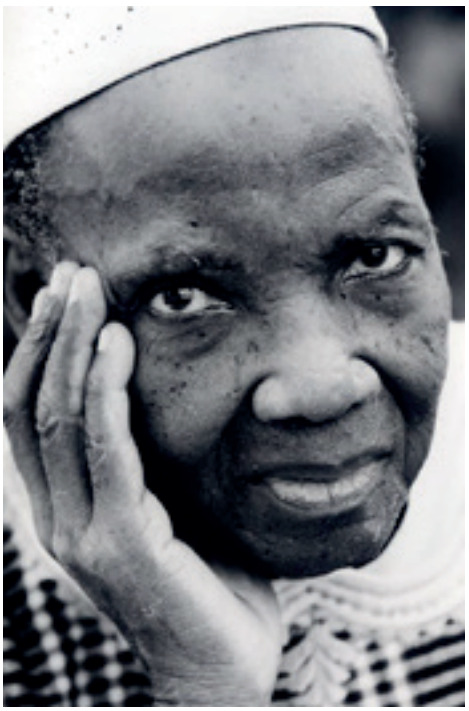
67,9 M EUR
45 Mds FCFA

Renforcement des acquis / approche programme
Exécution nationale

1922
2006

JOSEPH KI-ZERBO

Historien et homme politique burkinabè



« On ne développe pas, on se développe »

Comme le disait le grand historien Joseph Ki-Zerbo, ami de la Coopération luxembourgeoise : « On ne développe pas, on se développe ». Le soir venu, chacun doit pouvoir dormir sur sa propre natte, et non sur la natte des autres… « Dormir sur la natte des autres, c'est comme si l'on dormait par terre ». Par ce proverbe africain, le professeur Joseph Ki-Zerbo nous rappelle que le développement socio-économique est essentiellement endogène.

Ce sont les acteurs nationaux, à partir de leurs propres besoins et dynamiques internes, qui en sont les concepteurs et le moteur ! Le sens de l'exécution nationale est là ! Les acteurs nationaux doivent être les propriétaires et les premiers responsables de leur développement !

« L'**exécution nationale** est la modalité d'exécution qui confère des responsabilités aux structures nationales compétentes lors de toutes les étapes du cycle de vie des projets et programmes. »

RENDRE « CONCRETS » LES PRINCIPES D'APPROPRIATION ET D'ALIGNEMENT !

Les avantages de l'exécution nationale sont multiples et de première importance.

APPROPRIATION

Les pays partenaires exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement.

ALIGNEMENT

Les donneurs font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires.

L'exécution nationale permet de traduire concrètement les principes d'appropriation et d'alignement qui sont au cœur des engagements internationaux en matière d'efficacité de l'aide.

QU'ENTEND-ON PAR LÀ ?

L'appropriation place les acteurs nationaux au centre de l'ensemble des processus. Ces derniers doivent être en réelle maîtrise de leurs politiques et stratégies de développement et assurer la coordination des différentes actions. En un mot, ce sont eux et eux seuls qui décident !

Le principe d'alignement réside dans le fait que les bailleurs et partenaires extérieurs (dont le Luxembourg) font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires.

En clair, les différentes interventions sont donc conçues selon les politiques publiques nationales, conduites avec une implication effective des acteurs nationaux et leur déroulement est placé sous la responsabilité des institutions et services nationaux compétents. L'exécution permet ainsi l'utilisation et la valorisation des institutions, des normes, des mécanismes mis en place au niveau national.

Par exemple, la construction d'un centre de santé sera décidée en fonction du plan d'investissement du secteur de la santé et sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère ou de la Collectivité territoriale concernée.

Au Sénégal, LuxDev a développé des partenariats avec la Cour des Comptes et l'Inspection générale des Finances pour le contrôle externe et interne. Les institutions, services et acteurs nationaux étant impliqués, renforcés et valorisés, l'exécution nationale facilite la durabilité et la pérennisation des interventions.

L'exécution nationale a aussi l'avantage d'améliorer l'efficience des différentes interventions. En effet, les coûts liés à la mise en place d'unités parallèles de gestion de projet, disparaissent ou sont réduits autant que possible.

Pour toutes ces raisons, cette modalité et l'instrument financier qui lui est lié (l'aide budgétisée) ont été présentés comme bonne pratique lors de la deuxième rencontre de haut niveau sur l'efficacité du développement, tenu à Nairobi fin 2016.

DE NOMBREUX AVANTAGES MAIS AUSSI DES LIMITES !

La modalité d'exécution nationale n'est cependant pas sans risque et limite. Au cours de son expérimentation, nous avons fait face à une résistance de certains acteurs nationaux habitués au « confort » de la régie LuxDev. Un des effets négatifs des projets de développement exécutés à partir de modalités externes est que les acteurs nationaux connaissent parfois mieux les procédures des bailleurs de fonds que celles de leur propre administration. De même, le dialogue de gestion interne à l'administration est souvent limité faute de situations concrètes, la plupart des investissements étant réalisés à travers des procédures externes. La modalité d'exécution nationale a eu pour effets positifs non attendus d'amener les acteurs nationaux à mieux connaître et maîtriser leurs propres procédures et à améliorer le dialogue de gestion.

Cette maîtrise parfois limitée des procédures nationales n'est pas sans effet sur la célérité et la qualité des différents processus opérationnels. Certaines fonctions clés comme la passation de marchés, la maîtrise d'ouvrage ou la comptabilité des matières, présentent également des limites structurelles et organisationnelles importantes. À titre d'exemple, les capacités pour conduire et suivre des marchés en particulier lorsqu'il s'agit d'infrastructures d'envergure restent à améliorer dans certains secteurs d'intervention. Se pose alors la difficile question de l'équilibre entre efficacité et appropriation. Pour la réalisation de certains ouvrages complexes, les deux gouvernements ont préféré opter pour une délégation de la maîtrise d'ouvrage à LuxDev, tout en renforçant parallèlement les capacités des acteurs nationaux dans la perspective d'une plus grande responsabilisation à moyen terme. Cette pratique, qui était auparavant dominante, a cependant tendance à devenir l'exception, le rôle de LuxDev ayant tendance à évoluer dans le contexte de l'exécution nationale.



Mamour Ousmane BA
coordonnateur général du programme Sénégal-Luxembourg – MEFP

« L'exécution nationale a pour avantage d'améliorer l'efficience dans les interventions. Dans un contexte d'exécution nationale, les coûts de transaction liés à la mise en œuvre de projets, surtout pour les unités parallèles de gestion de projet, disparaissent ou sont considérablement réduits puisque tout est supporté, tout est intégré dans les entités nationales qui portent la mise en œuvre des programmes au sein des ministères sectoriels et au sein de toutes les administrations concernées. Cela est tellement vrai que ce concept d'aide budgétisée a même été cité parmi les meilleures expériences au monde lors du 2e forum sur l'efficacité de l'aide, le Global Forum de Nairobi. Cela fait que, au Sénégal, c'est quelque chose qui est vécu au quotidien. Nous utilisons les ressources luxembourgeoises sur toute la chaine de dépenses publiques et nous assurons la traçabilité sur toute la chaine des dépenses publiques ».

« Pour mettre en œuvre le 3e PIC, nous avons mobilisé, à travers LuxDev, différents moyens. De l'assistance technique à court et moyen terme, des programmes et sessions de formation que nous avons vraiment multipliés, des moyen logistiques et bureautiques, etc. Au lieu d'avoir des équipes classiques de projet, nous avons eu des experts qu'on a positionnés dans les différents ministères sectoriels et qui se sont véritablement mués comme agents de ces ministères. Cela a constitué un véritable tournant. Ce sont les ministères qui ont conduit les projets avec un accompagnement très fort de LuxDev ».

« Au terme du programme, nous avons pu avoir plus de 80 % des ressources qui ont été mises en œuvre sous exécution nationale. Cela constitue une réelle révolution. »

QUEL RÔLE POUR LUXDEV DANS LE CONTEXTE DE L'EXÉCUTION NATIONALE ?

Dans le contexte de l'exécution nationale telle que développée au Sénégal, le rôle de LuxDev a profondément évolué et changé. De conducteur, LuxDev a de plus en plus un rôle de co-pilote, d'accompagnateur. LuxDev est de moins en moins dans une position de concepteur et d'opérateur du développement.

Avant PIC III

PILOTE

LUX DEV

CO-PILOTE

Acteurs nationaux



Durant PIC III

PILOTE

Acteurs nationaux

Pilote opérationnel :
Conception
Mise en œuvre

CO-PILOTE

LUX DEV

Facilitation
Appui-conseil
Expertise

Cette mue a été progressive et reste partielle selon les domaines. Lorsque les capacités sont encore trop limitées dans un domaine, LuxDev peut garder en partie la maîtrise, comme nous venons de l'évoquer.

Exécution nationale et renforcement de capacités

2013
Conception

Processus de conception et de mise en place de la modalité d'exécution nationale et de l'instrument d'aide budgétisée

2014
Expérimentation

2015 - 2016 - 2017
Consolidation

2018
Capitalisation

Diagnostic organisationnel au niveau central

Diagnostic organisationnel au niveau local

Mitigation des risques + renforcement de capacités + dialogue de gestion

Le principal rôle de LuxDev est désormais d'accompagner et de faciliter les interventions de la Coopération luxembourgeoise au Sénégal.

EN ROUTE VERS LE PIC IV

Rôle de LuxDev

Accompagnateur et facilitateur de l'exécution nationale



* Fiston, as-tu tout vérifié ? Ce car est celui du développement et il doit impérativement arriver à bon port !

** Père, tout le monde est à bord, alors en route pour le développement !

En lien avec l'option d'exécution nationale et afin d'améliorer les performances des différents acteurs nationaux, nous avons, dans le cadre du PIC III, mené des diagnostics organisationnels et appuyé sur cette base, la mise en œuvre de plans permettant de renforcer les capacités des différents acteurs nationaux impliqués dans la mise en œuvre. Ces différents appuis ont été conduits de manière coordonnée avec d'autres coopérations. Ainsi, dans le secteur de la formation professionnelle, les appuis au renforcement de capacités ont été conduits en concertation avec le Canada. Une collaboration avec la francophonie a ensuite permis à ce secteur de se doter de son propre plan de renforcement de capacités, une première au Sénégal !

Dans ce sens, et en concertation avec les autorités sénégalaises, LuxDev a directement mobilisé différents moyens : de l'assistance technique à court, moyen et long terme, des programmes et sessions de formation, des moyens logistiques et bureautiques, etc… Au lieu d'une équipe de projet positionnée à l'extérieur des institutions, un dispositif d'appui technique a été mis en place. Il est constitué d'experts et d'assistants techniques intervenant en appui au sein des ministères et institutions partenaires. Un accent a également été mis sur la formation avec, au total, 170 sessions conduites et 5 000 personnes formées dans les domaines nécessitant un renforcement de compétences. Ces différents efforts ont permis d'améliorer les performances opérationnelles des différents acteurs nationaux impliqués. Au terme du programme, plus de 80 % des ressources mises en œuvre à travers la modalité d'exécution nationale ont été exécutées.

Dispositif d'appui technique du PIC III (LuxDev)



À travers cette évolution, nous avons vécu une véritable révolution copernicienne au sein de notre Coopération. Les politiques, enjeux et acteurs nationaux sont au centre des préoccupations. La coopération luxembourgeoise vient en appui à travers LuxDev et est un partenaire parmi d'autres ! Un des enjeux de cette nouvelle configuration est alors l'harmonisation des appuis des différents partenaires d'un même secteur ou domaine.

Les résultats positifs enregistrés nous encouragent à poursuivre et renforcer ces différentes innovations dans le cadre du nouveau programme de coopération, en cours de démarrage. Le rôle de LuxDev devrait être sensiblement le même : accompagnateur et facilitateur de l'exécution nationale. Une innovation majeure a cependant été intégrée. Il s'agit de la théorie du changement. Cette démarche méthodologique innovante de planification stratégique et opérationnelle servira de référence aux différents appuis. À suivre lors de la prochaine saison de notre coopération…

Mamour Ousmane Bâ
Coordonnateur général de la coopération Sénégal-Luxembourg

Yann Nachtman
Responsable du pôle renforcement de capacités / LuxDev



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Secteurs

Développement local

Sous-secteurs du Développement local

- Agriculture et sécurité alimentaire
- Décentralisation et gouvernance locale
- Eau et assainissement
- Gestion des ressources naturelles

Divers

Éducation - formation et insertion professionnelles

Santé

Énergies renouvelables

Thèmes transversaux

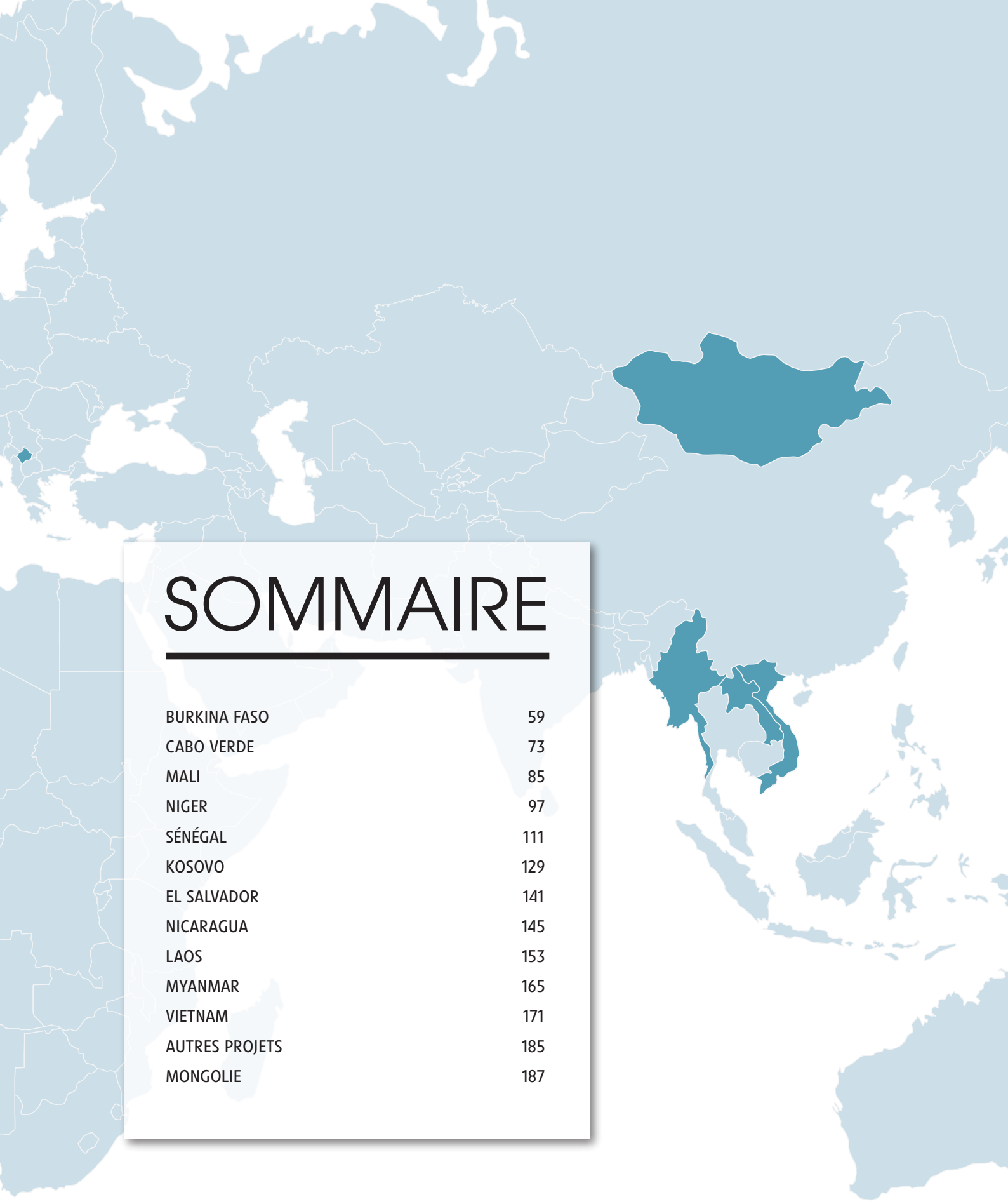
Environnement et changement climatique

Genre

Gouvernance et développement des capacités

ZONES D'INTERVENTION



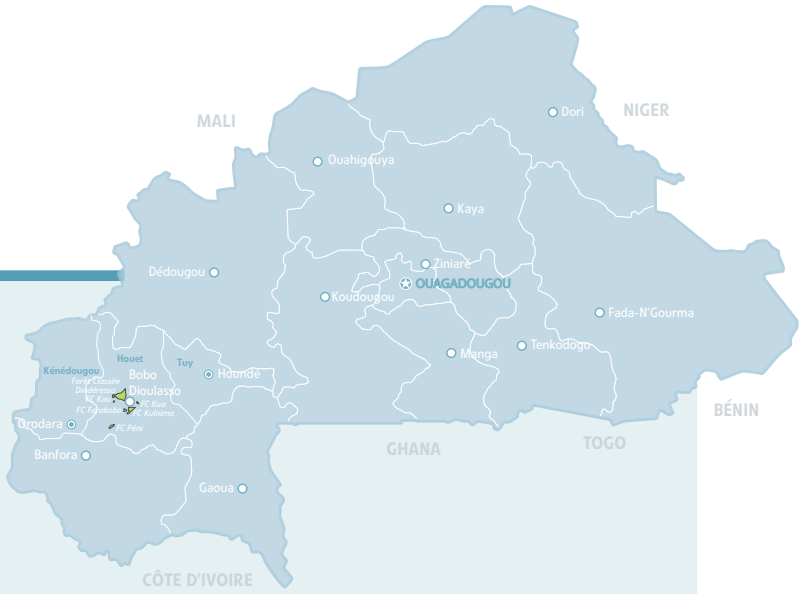


SOMMAIRE

BURKINA FASO	59
CABO VERDE	73
MALI	85
NIGER	97
SÉNÉGAL	111
KOSOVO	129
EL SALVADOR	141
NICARAGUA	145
LAOS	153
MYANMAR	165
VIETNAM	171
AUTRES PROJETS	185
MONGOLIE	187



BURKINA FASO



6 PROJETS EN EXÉCUTION

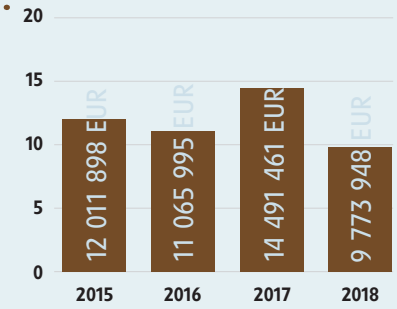
1 PROJET EN FORMULATION

31 COLLABORATEURS AU BURKINA FASO

8,67 % DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

9,77 M EUR MIS EN ŒUVRE EN 2018

Déboursements

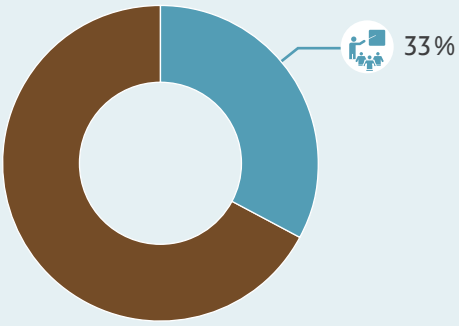


Distribution des déboursements par secteurs

67 % DÉVELOPPEMENT LOCAL

42 %

25 %









BKF/018

ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

Ce programme, qui soutient l'opérationnalisation de la politique nationale du pays, a formé environ 33 800 personnes entre 2013 et 2018.

OBJECTIF GLOBAL

ÉLEVER LE NIVEAU DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES DE LA POPULATION ACTIVE ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES JEUNES, POUR FAVORISER LEUR INSERTION DANS LES EMPLOIS D'AUJOURD'HUI ET LES MÉTIERS PORTEURS DE DEMAIN AFIN DE STIMULER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer l'offre de formation professionnelle et l'employabilité des jeunes.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- financement des formations du capital humain en vue de développer des filières économiquement porteuses de croissance et d'emploi ;
- amélioration de l'adéquation formation / emploi par le renforcement des relations fonctionnelles entre les organisations professionnelles et les opérateurs de formation ;
- renforcement des outils et ressources humaines pour orienter et piloter le secteur de la formation professionnelle.



Budget
10 000 000 EUR

Durée du projet

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018

FAITS MARQUANTS*

✓
Instauration d'une dynamique institutionnelle nationale autour de l'Enseignement et formation techniques et professionnelles.

20
Élaboration, édition, reproduction et mise à disposition de 20 référentiels de formation et de certification (agriculture, élevage, BTP, artisanat).

✓
Élaboration du plan d'action triennal 2018-2020 de la politique nationale de l'Enseignement et formation techniques et professionnelles.

33 852
Formation de 33 852 personnes dont 44 % de femmes dans les neuf filières prioritaires de la politique nationale de l'Enseignement et formation techniques et professionnelles et dans toutes les 13 régions du pays avec un taux moyen d'insertion de 61 %.

✓
Élaboration de la carte de l'Enseignement et formation techniques et professionnelles.

96
Formation de 96 spécialistes en ingénierie de la formation professionnelle.

867
Formation de 867 formateurs à l'utilisation des référentiels.

* Liste non exhaustive

BKF/019

PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR FORESTIER DU BURKINA FASO

Ce programme qui soutient la politique nationale du pays dans la mise en place de sa stratégie sectorielle a permis :

- **de renforcer les capacités de planification, de suivi, de pilotage et de mise en œuvre du ministère de l'Environnement ;**
- **d'améliorer la gestion des ressources forestières ; et**
- **de financer à ce jour des centaines de microprojets portés par de multiples promoteurs.**

OBJECTIF GLOBAL
VALORISER DURABLEMENT LES RESSOURCES FORESTIÈRES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- contribuer à la gestion durable et participative des productions forestières ;
- accroître la contribution du secteur forestier à l'économie nationale et au bien-être des populations ;
- contribuer à la gouvernance environnementale et à la promotion du développement durable en renforçant les capacités d'adaptation aux changements climatiques en lien avec la gestion des ressources forestières ;
- appuyer le ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique en vue d'assurer l'efficacité et l'efficience de l'intervention publique dans le secteur forestier.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- capitalisation et amélioration des connaissances en matière de gestion de ressources forestières ;
- diversification et accroissement des produits forestiers ;
- renforcement durable des capacités des acteurs du secteur ;
- promotion des filières du bois ;
- valorisation des ressources forestières dans le cadre des marchés carbone ;
- renforcement de la gouvernance environnementale et du développement durable ;
- appui des projets du secteur en matière d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques ;
- renforcement des capacités du ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique ;
- création du fonds d'intervention pour l'environnement ;
- renforcement durable des capacités des acteurs du secteur forestier.







Budget
11 000 000 EUR

Durée du projet

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018

FAITS MARQUANTS*

- ✓ conception d'une base de données pour la capitalisation et la diffusion de l'information forestière
- ✓ suivi bisannuel des placettes forestières permanentes, et début de la conduite de l'inventaire des arbres en milieu urbain
- 220 000 mise sous aménagement de 220 000 ha de forêt, principalement des chantiers d'aménagement forestier
- 15 actualisation de 15 plans d'aménagement et de gestion des chantiers d'aménagement forestier ayant pour vocation la production de bois
- 3 500 création de 3 500 ha de forêts pour les collectivités territoriales
- 37 000 renforcement des capacités de 37 000 acteurs non étatiques et publics centraux et déconcentrés
- 145 mise en place et autonomisation de 145 groupements de gestion forestière
- 90 élaboration, édition et diffusion de 90 documents portant sur la gestion des ressources forestières. Ces documents concernent les aménagements forestiers, le cadre juridique, le bois-énergie, les inventaires forestiers, la sécurisation et la gouvernance des ressources forestières ainsi que les bonnes pratiques
- ✓ élaboration d'un cadre organique et des fiches de postes du ministère de l'environnement
- ✓ élaboration du cadre des mesures d'atténuation appropriées au niveau national du Burkina Faso
- ✓ création et opérationnalisation du Fonds d'intervention pour l'environnement

* Liste non exhaustive

BKF/021

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le projet intervient via les leviers de développement technologique, institutionnel et organisationnel. Cette démarche lui permet :

- **d'accéder de manière indépendante au réseau mondial internet et de désenclaver le pays ;**
- **d'accompagner la création et la pérennisation de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC).**

OBJECTIF GLOBAL

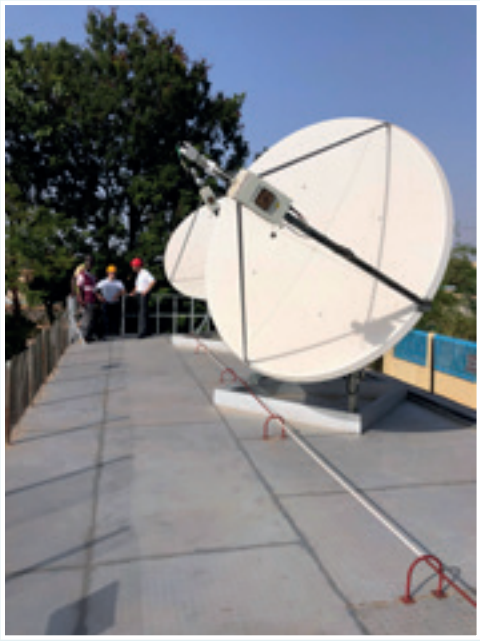
AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE DE SERVICES DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer la qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures de communications de l'administration pour faciliter la transformation structurelle de l'économie visée par le plan national de développement économique et social 2016-2020.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement des capacités de l'ANPTIC ;
- mise en place d'une infrastructure renforcée par satellites, RESINA+, cohérente avec le programme d'appui au renforcement des infrastructures de communication, qui couvre les besoins sectoriels des appuis du BKF/021 dans 42 chefs-lieux de provinces.





Budget
22 300 000 EUR

Durée du projet
2017 | 2018 | 2019

FAITS MARQUANTS*

5
Déploiement de cinq stations satellitaires au profit du Réseau informatique national de l'Administration, dans sa version étendue (RESINA+).

✓
Conception du système d'information géographique contenant l'ensemble des données géolocalisées disponibles liées aux infrastructures de télécommunication du Burkina Faso.

✓
Élaboration du plan stratégique de développement de l'ANPTIC.

✓
Déploiement du réseau de collecte/desserte par l'installation des premiers pylônes du batch n°1.

* Liste non exhaustive

BKF/023 APPUI À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES

Ce programme poursuit les appuis à la gestion durable des ressources forestières ligneuses et non ligneuses avec un alignement sur la programmation nationale et l'appui à la déconcentration dans trois régions (Est, Centre-ouest et Hauts-Bassins).

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA PROTECTION ET À LA VALORISATION DURABLE DES RESSOURCES FORESTIÈRES ET FAUNIQUES EN ASSURANT UN ENVIRONNEMENT SAIN AUX POPULATIONS DANS UNE DYNAMIQUE DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- gérer durablement les ressources forestières et fauniques ;
- améliorer la gouvernance environnementale et du développement durable ;
- assurer la transition du Burkina Faso vers une économie verte inclusive ;
- améliorer l'efficience et l'efficacité des interventions du ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- optimisation des filières forestières ;
- amélioration de la protection des ressources forestières ;
- optimisation des reboisements et de la reforestation ;
- appui aux acteurs pour la prise en compte des thématiques environnement et de développement durable
- diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus ;
- renforcement du cadre juridique pour la promotion de l'économie verte ;
- optimisation de la gestion des ressources ;
- renforcement du cadre opérationnel ;
- renforcement du dispositif de suivi évaluation et de pilotage.



Budget
17 000 000 EUR

Durée du projet

2018	2019	2020	2021	2022

FAITS MARQUANTS*

- **42** Identification de 42 espaces de conservation et neuf forêts classées pour être aménagés.
- **√** Élaboration du plan-cadre de sécurisation des aires classées et des espaces de conservation villageois et communaux.
- **√** Réalisation d'une étude sur la dynamique agropastorale autour du chantier d'aménagement forestier du Nazinon.
- **107** Formation de 107 acteurs directs sur les techniques d'implantation de jardins nutritifs et sur la production du moringa et baobab sous forme jardinée.
- **16** Organisation de 16 sessions de renforcement de capacités des agents du ministère ayant permis de former 507 agents sur diverses thématiques.

* Liste non exhaustive

Quelques effets intermédiaires et cibles visés à l'horizon 2021

√
Réalisation et validation d'une étude sur la fiscalité environnementale y compris la fiscalité forestière.

218
Accompagnement de 218 acteurs (collectivités, organisations de la société civile, entreprises privées…).

25 %
Couverture en bois énergie de 25 % des besoins des villes de Ouagadougou et Bobo à partir des chantiers d'aménagement forestiers.

115
création et gestion de 115 espaces de conservation par les collectivités.

30 %
Élaboration de deux rapports bisannuels sur la situation des ressources forestières.

237 000
Mise sous aménagement de 237 000 ha pour la production du bois.

29
élaboration de 29 plans d'aménagement et de gestion.

15
Immatriculation de 15 forêts classées.

√
Élaboration du schéma directeur informatique.

4
Publications de quatre annuaires statistiques.

31 500 000
Mise en terre de 31 500 000 plants.

3 900 000
Collecte de 3 900 000 tonnes de PFNL.

BKF/024 RÉCUPÉRATION ET VALORISATION DES ESPACES PASTORAUX

Cet appui vise à réduire la vulnérabilité des acteurs de l'élevage aux chocs climatiques, et aux réductions et fragmentation des espaces de pâturage par la mise en œuvre d'activités de restauration des ressources naturelles.

OBJECTIF GLOBAL

RENFORCER LA CONTRIBUTION DE L'ÉLEVAGE À LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE, ET À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS





OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Créer un environnement sécurisé et favorable à une production durable

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- identification, négociation et délimitation des espaces pastoraux à restaurer ;
- consolidation et mise en place en cohérence des chartes foncières avec les plans d'aménagement communaux ;
- négociation et sécurisation des aires de repos et couloirs de transhumance ;
- renforcement de la capacité des acteurs publics et privés à répondre à la demande croissante d'espaces pastoraux sécurisés ;
- restauration des terres dégradées dans les espaces à vocation pastorale négociés et délimités ;
- valorisation des sites récupérés par la vente de crédits carbone ;
- promotion d'actions de valorisation de l'espace à vocation pastorale restauré ;
- création de points d'eau pastoraux en lien avec la mobilité régionale des troupeaux.

Budget
5 000 000 EUR

Durée du projet

2018	2019	2020	2021	2022

FAITS MARQUANTS*

8 000
Pré-identification de 8 000 ha de terres à récupérer et contractualisation de deux opérateurs pour les premiers travaux de récupération.

2
Contractualisation d'un bureau d'étude pour accompagner deux projets carbone mis en œuvre par deux opérateurs.

√
Préparation de la multiplication de projets carbone permettant de générer des revenus pour les populations sur la base de la vente de crédits carbone.

* Liste non exhaustive

Quelques effets intermédiaires et cibles visés au terme du projet

40 %
Réduction des conflits de 40 % entre activités agricoles et d'élevage.

30 %
Représentativité de 30 % des femmes et des pauvres dans les organes et comités en place.

x2
Doublement (de deux à quatre mois par an) de la durée d'alimentation du bétail dans les terroirs villageois.

80 %
Augmentation du taux de couverture de 69 % à 80 % des besoins alimentaires du bétail.

30 %
Augmentation de 30 % des revenus des femmes et des pauvres.

BKF/025

APPUI AU PLAN SECTORIEL DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION 2017 - 2030

Cet appui est une contribution à la mise en œuvre des plans d'actions annuels du ministère de l'Éducation nationale sur base des politiques et orientations stratégiques du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation.

OBJECTIF GLOBAL

DISPOSER DE RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- accroissement de l'offre à tous les niveaux et réduction des disparités ;
- amélioration de la qualité des apprentissages et des acquisitions scolaires ;
- renforcement de la gouvernance du secteur de l'éducation et de la formation.



Budget

7 000 000 EUR

Durée du projet

2018	2019	2020	2021

FAITS MARQUANTS*

48,8 %
Contribution à l'accès aux services d'éducation de 4 568 998 élèves, dont 48,8 % de filles.

779
Fermeture de 779 écoles dans certaines régions (Sahel, Nord et Est) pour raison d'insécurité impactant 96 000 élèves dont 48 % de filles et 2 838 enseignants.

90,9
Réalisation d'un taux brut de scolarisation de 90,7 % au primaire dont 90,9 % pour les filles.

67,6 %
Réalisation d'un taux d'achèvement, au primaire, de 63 % dont 67,6 % pour les filles.

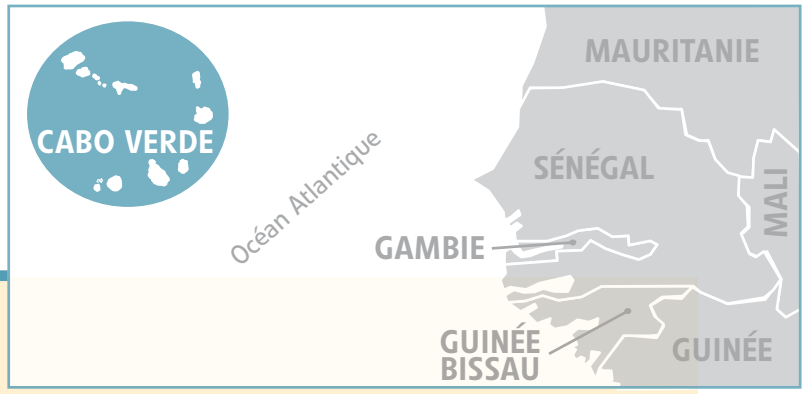
62 %
Réalisation d'un taux global de réussite au certificat d'études primaires (CEP) de 64,45 % dont 62 % pour les filles.

38,56 %
Réalisation d'un taux global de réussite au brevet d'études du premier cycle (BEPC), de 42,94 % dont 38,56 % pour les filles.

* Liste non exhaustive



CABO VERDE



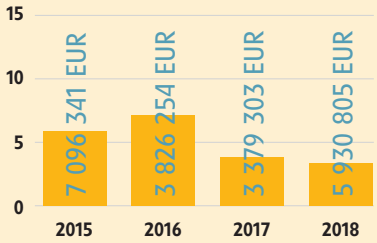
5
PROJETS EN EXÉCUTION

45 COLLABORATEURS AU CABO VERDE

5,26 %
DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

5,93 M EUR
MIS EN ŒUVRE EN 2018

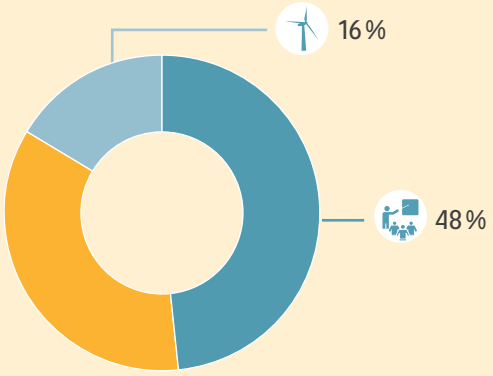
Déboursements



Distribution des déboursements par secteurs

35 %
DÉVELOPPEMENT LOCAL

35 %









CVE/081 EMPLOI ET EMPLOYABILITÉ

Le programme emploi et employabilité contribue à l'évolution du secteur de l'enseignement technique et la formation professionnelle, au renforcement des processus d'employabilité, ainsi qu'au développement des compétences et des ressources humaines en renforçant les mécanismes de coordination et la gouvernance du secteur, en appuyant le renforcement des capacités, en faisant évoluer le dispositif vers une offre formative mieux axée sur les demandes du secteur productif et en appuyant les efforts de décentralisation vers l'ensemble des îles de l'archipel.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION DU CABO VERDE, EN PARTICULIER DES JEUNES ET DES FEMMES

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer l'employabilité des bénéficiaires de la formation professionnelle, en particulier celle des jeunes et des femmes.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement de la gouvernance et des capacités des acteurs du secteur éducation – formation – emploi ;
- amélioration de l'adéquation entre les offres de formation et les exigences du marché du travail ;
- augmentation de la viabilité technique et financière des institutions publiques du secteur éducation – formation – emploi, des organisations du secteur privé et de la société civile.





Budget
10 000 000 EUR

Durée du projet

2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020

FAITS MARQUANTS*

- Organisation de deux rencontres nationales du secteur éducation, formation et emploi, impliquant l'ensemble des acteurs publics en la matière, pour échange d'expériences et partage de bonnes pratiques en matière de formation et promotion de l'emploi.
- Présentation de l'étude sur le dialogue social pour l'emploi et l'employabilité au Conseil de concertation social présidé par le Premier ministre et mise en place d'un groupe de travail tripartite (Direction générale emploi et formation professionnelle, centrales syndicales, représentants du secteur privé) pour formuler un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations préconisées par l'étude.
- Présentation de l'étude sur adaptabilité des offres de qualification professionnelle aux besoins du marché du travail aux entités nationales du secteur, afin de recueillir leurs contributions finales.
- Renforcement des capacités des utilisateurs du système intégré d'information de l'éducation grâce à une formation à l'utilisation du système, la création des profils et des tests sur l'enregistrement des données.
- Finalisation du plan de formation pour la mise en œuvre des outils de suivi et contrôle du système national de qualifications et réalisation de sessions de renforcement des capacités de ce même système et des institutions partenaires.
- Élaboration d'un module sur l'égalité de genre, d'un manuel didactique pour les apprenants et d'un manuel d'orientation pour les formateurs, afin d'intégrer l'approche genre dans les plans de formation.
- Appui à la mise en place et consolidation des procédures de gestion financière à l'Institut de l'emploi et de la formation professionnelle et au Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle.
- Renforcement des capacités des organisations de la société civile en gestion de projets et leadership associatif sur l'île de Santo Antão dans le cadre de la mise en place de projets de promotion du tourisme rural et communautaire.

* Liste non exhaustive

CVE/082 EAU ET ASSAINISSEMENT

L'accès à un assainissement adéquat ainsi que l'amélioration de l'approvisionnement en eau ont toujours fait partie des axes prioritaires de la coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Cabo Verde. Des résultats significatifs ont été obtenus en matière de gestion de ressources hydriques, d'appui à la création et au renforcement des services municipaux d'eau et de promotion de l'assainissement autonome. Plus récemment, la coopération a permis d'amorcer et conduire une véritable réforme du secteur.

OBJECTIF GLOBAL
AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR LES POPULATIONS DU CABO VERDE

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- améliorer la soutenabilité financière du secteur ainsi que la production de données de suivi sectoriel ;
- améliorer la performance commerciale et l'efficacité énergétique des entreprises de fourniture de services d'eau potable et d'assainissement sur quatre îles, à savoir Santiago, Fogo, Brava et Maio ;
- améliorer quantitativement et qualitativement les services fournis par les institutions responsables de l'assainissement.



AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement des capacités du secteur à mobiliser les investissements externes et les recettes internes ;
- renforcement des capacités de l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, de l'Agence de régulation économique et des entités de gestion dans la collecte, le traitement et l'analyse des données ;
- amélioration de l'efficience énergétique des systèmes d'approvisionnement en eau ;
- amélioration de la performance commerciale des opérateurs de service d'eau potable ;
- amélioration de la qualité de l'eau potable ;
- appui au secteur pour la mise en œuvre de la régulation légale et contractuelle du secteur ;
- amélioration des capacités de l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement et des municipalités dans l'appui-conseil, la planification et le suivi-contrôle de l'assainissement ;
- amélioration des capacités des municipalités et des entreprises inter-municipales dans la gestion de services d'assainissement ;
- promotion des méthodologies les plus prometteuses expérimentées avec succès, notamment dans le cadre des programmes PromoSan (réhabilitation des infrastructures d'eau et assainissement en milieu scolaire) et des écoles promotrices de la santé.

Budget
8 300 000 EUR

Durée du projet
2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020

FAITS MARQUANTS*

38 %
La réduction de 38 % des coûts énergétiques de la production et distribution d'eau à Fogo à travers l'appui à Àguabrava grâce à l'installation de systèmes photovoltaïques (puissance totale de 350 Kwc) dans six stations de pompage d'eau.

√
La connexion et l'approvisionnement d'eau pour la population de la zone nord de la ville de São Filipe sur l'île de Fogo à travers la construction d'un puits et d'un réservoir métallique vitrifié de 300 m3 équipés de panneaux photovoltaïques à Benecha.

11
Appui à l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement dans le contrôle des ressources hydriques sur l'île de Santiago à travers l'installation de 11 sondes à enregistrement continu pour la surveillance piézométrique.

√
Renforcement du système de suivi du secteur avec la finalisation du deuxième rapport annuel des services de l'eau et l'assainissement du Cabo Verde (RASAS-CV 2017). Les opérateurs sont désormais formés et sensibilisés à l'importance de garantir un suivi des indicateurs établis pour le secteur de l'eau et l'assainissement pour leur propre gestion interne.

√
Renforcement des équipes d'Aguas de Santiago (AdS) dans la connaissance des pertes, à travers la réalisation d'une étude des pertes d'eau « on the job » dans un quartier de Praia. Ceci permettra à AdS de comparer les volumes d'eau introduits dans le réseau avec les volumes facturés et payés et donc avoir une connaissance réelle des pertes et définir des stratégies pour pouvoir les réduire.

√
Appui à la Camara Municipal de São Vicente pour améliorer le système d'assainissement de Mindelo à travers la réalisation d'une étude sur les principaux problèmes du système d'assainissement et la recherche de solutions techniques nécessaires permettant de minimiser les problèmes liés aux effluents industriels des sociétés de traitement de poisson Frescomar, Atunlo et les problèmes de salinisation existants.

√
Renforcement des compétences des opérateurs et de l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement à développer les plans de contrôle de la qualité de l'eau (PCQA) et analyses des eaux sur les îles de São Vicente et Maio.

1 313
élèves et enseignants de deux écoles de Praia bénéficient désormais de bonnes conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement et de cuisines adéquates.

* Liste non exhaustive

CVE/083 ÉNERGIES RENOUVELABLES

C'est la première fois que les énergies renouvelables font partie des axes prioritaires de la coopération entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Cabo Verde. Si auparavant la préoccupation première était l'approvisionnement en énergie, aujourd'hui ce sont les questions liées à la durabilité du secteur électrique, à l'accès à l'énergie dans des localités plus reculées ainsi que celles liées à la réduction des tarifs de l'électricité qui préoccupent le pays.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À L'ACCÈS DE LA POPULATION À UNE ÉNERGIE PROPRE, FIABLE, DURABLE, MODERNE ET À UN PRIX ABORDABLE TOUT EN ASSURANT UNE AUGMENTATION CONSÉQUENTE DE L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer la gouvernance, la régulation et les conditions d'affaires du secteur des énergies renouvelables au Cabo Verde.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement de la gouvernance du secteur des énergies renouvelables ;
- amélioration de la capacité de mobilisation de fonds pour le secteur des énergies renouvelables.

Budget
4 500 000 EUR

Durée du projet
2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020

FAITS MARQUANTS*

239
Réalisation de la Conférence internationale sur les énergies renouvelables au Cabo Verde, dont le thème principal était la mobilisation de fonds pour des projets du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les petits États insulaires, avec un total de 239 participants.

✓
Modernisation et adéquation de la loi sur le régime de micro-production des énergies renouvelables, approuvée en octobre 2018, visant à améliorer la participation des familles et des entreprises, sur le marché de la micro-production des énergies renouvelables et l'amélioration du cadre légal dans le secteur.

✓
Soutien au lancement du premier appel d'offres public pour l'installation de nouvelles unités de production d'ER, appel d'offres pilote - 10 MW d'énergie éolienne lancée pour l'île de Santiago – et solaire photovoltaïque de 5 MW pour l'île de Boavista, à la recherche d'un nouveau producteur d'énergie indépendant, conformément au cadre juridique en vigueur.

✓
Appui à la création du comité interinstitutionnel sur la mobilité électrique dans le cadre du Plan stratégique pour le développement (PEDS 2017-2021).

✓
Formation pour les institutions publiques et privées sur la mobilisation de fonds climatiques et des énergies renouvelables et leurs processus d'accès respectifs dans un document stratégique.

✓
Appui à la conception du programme de communication et de diffusion d'informations essentielles sur le secteur des énergies renouvelables et ses opportunités pour les entreprises et les citoyens au niveau du service de l'énergie.

✓
Recensement et étude de caractérisation des entreprises capverdiennes actives dans le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

✓
Appui pour l'élaboration du plan d'action pour la mobilité électrique au Cabo Verde.

2
Début de travail pour l'installation de deux stations météorologiques pour l'étude des ressources éoliennes dans la zone de développement des énergies renouvelables.

* Liste non exhaustive

CVE/085

APPUI AU PARTENARIAT ENTRE LE CERMI ET LE CDC-GTB

Le projet « Appui au partenariat entre le Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle (CERMI) et le Centre de compétences-génie technique du bâtiment de Luxembourg (CdC-GTB) » CVE/085, s'inscrit dans l'axe « emploi et employabilité du Programme indicatif de coopération (PIC) 2016-2020 signé entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République du Cabo Verde.

OBJECTIF GLOBAL

APPUYER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PARTENARIAT ENTRE UNE ENTREPRISE PUBLIQUE ENTREPRENEURIALE CAPVERDIENNE, LE CERMI ET UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE LUXEMBOURGEOIS, LE CDC-GTB

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Créer une société anonyme de droit capverdien, le Centre de compétences capverdien « CdC-3C », en plusieurs phases. Le CdC-3C est appelé à devenir un centre d'excellence qui accueillera et mettra en œuvre le modèle pédagogique du Centre de compétences-génie technique du bâtiment de Luxembourg au Cabo Verde. En parallèle des activités de formation, des pôles de conseil sont prévus pour compléter le dispositif envisagé, dont le premier concerne des activités en ingénierie pédagogique et le deuxième en ingénierie et conseils en efficience énergétique / énergies renouvelables. Les pôles dans les domaines de la certification, de la métrologie et de la recherche / développement / innovation complètent ce dispositif.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- développer un nouveau modèle pérenne de Centre de compétences au Cabo Verde, en créant un dispositif entièrement adapté aux besoins capverdiens et aux besoins des sous-régions africaines et qui est basé sur un nouveau format de partenariat public-privé pouvant servir de projet-pilote pour d'autres initiatives et secteurs ;
- formation professionnelle innovante : des pôles de conseil sont prévus pour compléter le dispositif envisagé, dont le premier concerne des activités en ingénierie pédagogique et le deuxième en ingénierie et conseils en efficience énergétique / énergies renouvelables ;
- investir dans les domaines de la certification, de la métrologie ainsi que de la recherche du développement et de l'innovation ;
- évolution du Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle actuel vers un concept de campus pluriel prévoyant de réunir un maximum d'acteurs des écosystèmes nationaux (Université Piaget, Université du Cabo Verde, École d'hôtellerie et tourisme du Cabo Verde, parc solaire) et régionaux (Centre pour les énergies renouvelables et l'efficience énergétique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) de transition énergétique (avec des sous-systèmes en énergies renouvelables, en efficience énergétique et en maintenance industrielle) dans une logique de partenariats synergétiques et de mutualisation des installations.

Budget
3 800 000 EUR

Durée du projet

2018	2019	2020	2021



FAITS MARQUANTS*

- Élaboration, négociation et signature de la convention d'exécution.
- Suivi de la mise en œuvre de la convention d'exécution.
- Création des conditions pour la matérialisation du partenariat entre le Centre de compétences-génie technique du bâtiment de Luxembourg et le Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle qui a abouti en début 2019 à la matérialisation du Centre de compétences capverdien « CdC-3C ».
- Acquisition d'un véhicule électrique pour le Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle.
- Acquisition et installation d'une station de recharge de véhicules électriques au Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle.

* Liste non exhaustive

CVE/881

RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE RÉGIONAL DU CERMI

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste, le programme d'actions en faveur de l'Afrique de l'Ouest, financé par le 11e Fonds européen de développement, intitulé « Amélioration de la gouvernance du secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest (AGoSE-AO) ». Il contribue au renforcement des capacités des acteurs régionaux afin qu'ils soient mieux préparés à assumer les responsabilités qui leur sont confiées.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LA RÉGION EN RENFORÇANT L'INTÉGRATION RÉGIONALE DU SECTEUR ÉNERGÉTIQUE, EN APPORTANT UNE CONTRIBUTION AU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 (SEFORALL), AFIN D'ATTEINDRE LES TROIS OBJECTIFS SUIVANTS :

- **ASSURER UN ACCÈS UNIVERSEL AUX SERVICES ÉNERGÉTIQUES MODERNES ;**
- **DOUBLER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AFIN DE DIMINUER LA CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE ;**
- **DOUBLER LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE MONDIAL.**

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'énergie afin qu'ils puissent remplir leurs missions.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- mettre en place et exécuter des plans de formations de formateurs, provenant des 16 pays d'Afrique occidentale, dans les différents domaines liés au développement des énergies renouvelables et de l'efficience énergétique ;
- accompagner la transformation du Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle en un centre de compétences régional.



© CERMI 2016 - Palmarejo Grande, Praia

Budget
2 000 000 EUR

Fonds européen de Développement (PIR pour la CEDEAO)

Durée du projet

2017	2018	2019	2020

FAITS MARQUANTS*

23
formateurs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont été formés dans le cadre de la 1re formation de formateurs en technologie solaire photovoltaïque en langue française organisée en collaboration directe entre le centre de compétences Centre de compétences-génie technique du bâtiment du Luxembourg et le Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle. Les formateurs ont été selectionnées parmi plus de 60 candidatures reçues des pays francophones de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de la Mauritanie.

√
Installation des équipements pour améliorer le confort des salles de classe et renforcer les équipements de cuisine et de réception, afin que le Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle. soit mieux préparé pour accueillir les apprentis des autres pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

√
Une vidéo promotionnelle du Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle. en trois langues (anglais, français et portugais) a été réalisée et diffusée pendant les missions de prospection, ainsi que lors des événements réalisés au Cabo Verde

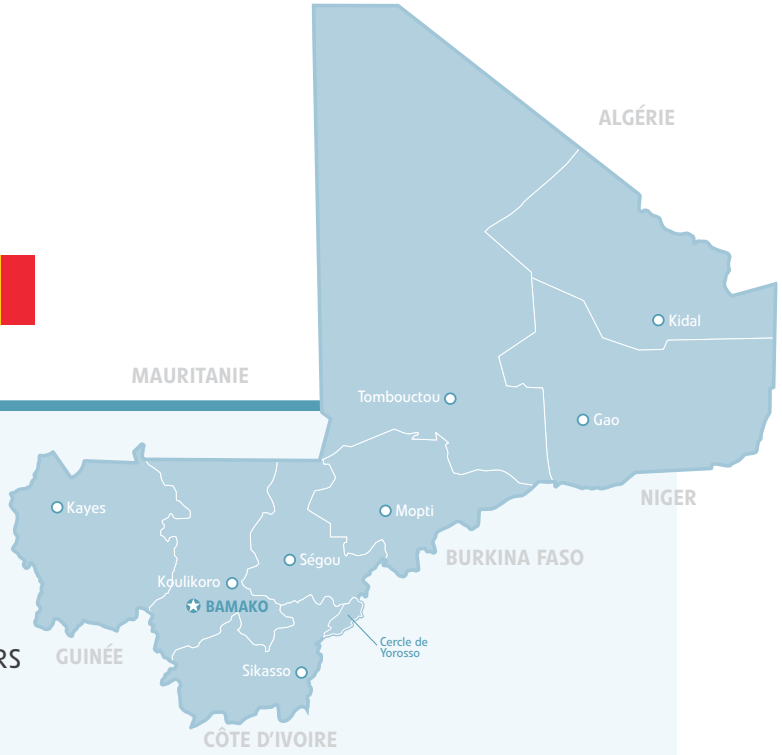
2
missions de prospection dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal - Burkina Faso / Sierra Leone - Libéria – Gambie) ont été réalisées afin de promouvoir les services du Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle, les activités du projet et approfondir les réseaux entre le Centre pour les énergies renouvelables et la maintenance industrielle et ses institutions homologues.

2
Acquisition de deux cabines de traduction simultanée pour améliorer la fonctionnalité de l'auditorium en termes d'installations de traduction et de matériel et d'équipement de bureau pour appuyer les activités du projet.

* Liste non exhaustive


NISSAN

MALI



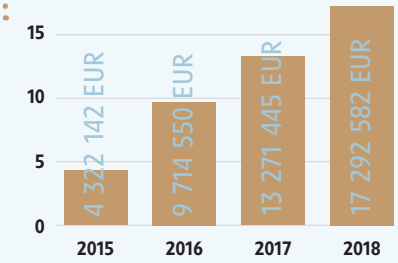
6 PROJETS EN EXÉCUTION

107 COLLABORATEURS AU MALI

15,34 % DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

17,29 M EUR MIS EN ŒUVRE EN 2018

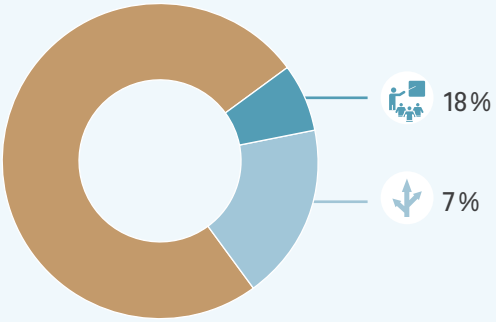
Déboursements



Distribution des déboursements par secteurs

75 % DÉVELOPPEMENT LOCAL

30 %
34 %
11 %









MLI/021

DÉVELOPPEMENT RURAL ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Ce programme cible 210 organisations de producteurs et 100 moyennes et petites entreprises, et intervient sur les filières du riz, du fonio et du sésame. Il s'efforce d'accompagner et de renforcer les acteurs locaux et les services de l'État en harmonie avec les politiques et stratégies sectorielles menées au niveau national et régional, tout comme au niveau des cercles* et communes. C'est un programme de structuration des chaînes de valeur agricoles en privilégiant les acteurs dès la production d'entrants jusqu'aux consommateurs finaux des produits transformés. Le programme s'articule autour d'une démarche de promotion du marché en valorisant davantage les débouchés commerciaux pour les trois filières dans une dimension de partenariat public-privé.

**Cercles = Divisions administratives regroupant plusieurs communes*

OBJECTIF GLOBAL

DIVERSIFIER ET RENFORCER DURABLEMENT LES SOURCES DE REVENUS AGRICOLES ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Développer et intensifier la productivité, la durabilité et la profitabilité de trois filières agricoles (riz, fonio, sésame).

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- développer les filières du sésame et du fonio à travers 110 organisations de producteurs et 50 micro et petites entreprises ;
- améliorer la sécurité alimentaire et ce, notamment grâce au développement de la filière rizicole ;
- contribuer à l'atteinte des résultats environnementaux et climatiques des politiques et stratégies agricoles ;
- favoriser l'investissement et l'environnement économique en vue d'un développement optimal des filières.



Budget
17 767 383 EUR

Durée du projet

2016	2017	2018	2019

FAITS MARQUANTS*

222 ha
aménagés dans les nouveaux bas-fonds, appuyés par le programme. 349 ha des bas-fonds réhabilités.

23 %
des terres attribuées aux femmes dans les organisations paysannes appuyées par le programme ont été aménagées.

202
organisations paysannes et micros et petites entreprises ont bénéficié d'équipements de récolte, post-récolte et de transformation grâce à l'appui du programme.

75
contrats de commercialisation ont été signés avec l'appui du programme.

1 033 ha
ont été reboisées avec l'appui du programme.

49
magasins ont été réhabilités.

98 %
des producteurs formés par le programme ont adopté au moins 1 pratique environnementale et adaptative.

57
magasins ont été construits au profit d'organisations paysannes, toutes filières confondues.

118
producteurs semenciers ont été mis en place via un financement du programme et ont produit :

- 36 tonnes de semences de riz ;
- 34 tonnes de semences de fonio ;
- 16 tonnes de semences de sesame conventionnel ; et
- 2 tonnes de semences de sesame biologique.

* Liste non exhaustive

MLI/022

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Bien qu'ayant connu des progrès importants en matière d'évolution de son taux brut de scolarisation, le système éducatif malien est aujourd'hui confronté à des défis majeurs : le maintien des effectifs et le développement des infrastructures pour augmenter l'accès et la qualité des enseignements. La mauvaise qualité et la faible efficacité des formations existantes soulignent le manque d'adéquation des compétences aux besoins du secteur productif et rendent complexe le défi de l'insertion professionnelle.

OBJECTIF GLOBAL

SOUTENIR LA CRÉATION D'EMPLOIS EN PRIORITÉ POUR LES FEMMES ET LES JEUNES AINSI QUE POUR LES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Accroître les compétences professionnelles adaptées au marché de l'emploi des femmes et des hommes du monde rural.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- amélioration de la structure du secteur de la formation professionnelle pour répondre aux besoins de formation initiale du monde rural ;
- satisfaction des besoins en formation continue du monde rural ;
- renforcement des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes en milieu rural.



Budget
9 961 000 EUR

Durée du projet
2016 | 2017 | 2018 | 2019

FAITS MARQUANTS*

189
formateurs formés en approche par compétence.

1 100
jeunes formés en entrepreunariat.

1 060
jeunes mis en formation résidentielle.

55 %
des jeunes de la première cohorte formés par le programme (2017/2018) ont un emploi.

4 000
apprentis présentés à l'examen de fin d'apprentissage dans 15 métiers agro-sylvo-pastoraux et artisanaux.

17
organismes de formation continue habilités en formation agro-sylvo-pastorale.

854
crédits octroyés dont 68 % à des femmes.

12
nouveaux programmes de formations implantés dans les centre de formation professionnelle (filières embouche, production de semences, transformation agro-alimentaire).

10 633
actifs du monde rural ont bénéficié d'une action de formation continue.

95 %
le taux de remboursement des crédits octroyés aux jeunes de 95 %.

* Liste non exhaustive

MLI/023

DÉCENTRALISATION ET BONNE GOUVERNANCE

Depuis plus de 20 ans, l'État malien s'est engagé dans un vaste processus de décentralisation et de déconcentration. Cependant, en dépit d'acquis significatifs, sa mise en œuvre opérationnelle se heurte encore à de nombreux défis, notamment pour offrir aux populations des services de qualité contribuant à améliorer les conditions de vie.

OBJECTIF GLOBAL

RÉUNIR LES CONDITIONS OPTIMALES DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE TERRITORIAL DANS LE RESPECT DES PRINCIPES DE BONNE GOUVERNANCE TOUT EN S'ALIGNANT AVEC LES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Faire gagner en performance le secteur public et assumer sa redevabilité envers la population rurale.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- promotion des conditions favorables au développement socio-économique et de leur gestion durable ;
- appui institutionnel et organisationnel pour l'élaboration, le pilotage et le suivi des stratégies et politiques de décentralisation et de déconcentration ;
- accompagnement de l'État dans la programmation et la budgétisation de ses appuis à la régionalisation, exercés par les services déconcentrés ;
- optimisation des mécanismes de financement des collectivités territoriales au travers de solutions innovantes.



Budget
11 238 500 EUR

Durée du projet

2016	2017	2018	2019

FAITS MARQUANTS*

36
commissions foncières ont réalisé leur répertoire des us et coutumes.

252
femmes, ménages et jeunes vulnérables ont été identifiés pour bénéficier de terres aménagées localisées dans 18 villages disposant de terres à aménager recensées.

35
collectivités disposent de leur plan de développement économique social et culturel.

50
Dotation en matériel informatique à 50 collectivités et 25 sous-préfectures, installation en cours de l'équipement photovoltaïque.

5
Réhabilitation de cinq infrastructures hydro-agricoles transférées du ministère de l'Agriculture aux collectivités territoriales pour près de 1M EUR.

505
agents sont en cours de finalisation d'un parcours d'acquisition de compétences dans le cadre de la convention avec le centre de formation pour les collectivités territoriales.

20
communes ont adopté les dispositifs innovants d'identification et d'amélioration de leurs ressources fiscales.

150
organisations non-étatiques sont accompagnées vers l'autonomie.

* Liste non exhaustive

MLI/501

PROGRAMME D'APPUI AUX FILIÈRES AGROPASTORALES DE SIKASSO

Pour ce projet, LuxDev est mandatée par la direction du Développement et de la Coopération suisse pour appuyer le conseil régional de Sikasso en tant que maître d'ouvrage dans le développement de deux filières locales, à savoir le lait et la pomme de terre.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION DES ENTREPRISES ET DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRO-PASTORALES DE SIKASSO

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- améliorer l'environnement du tissu entrepreneurial agricole ; et
- accroître durablement la productivité ainsi que la profitabilité dans les filières priorisées.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement des collectivités territoriales, services techniques étatiques et prestataires indépendants ;
- établissement et opérationnalisation des mécanismes d'investissements structurants et productifs ;
- renforcement de la maîtrise des marchés des produits régionaux ;
- développement des filières du lait et de la pommes de terre.



Budget
5 610 548 EUR
Coopération suisse

Durée du projet
2016 | 2017 | 2018 | 2019

FAITS MARQUANTS*

- Amélioration génétique des races locales de la filière lait grâce à la naissance de 83 veaux issus de l'insémination artificielle de 147 vaches et à la distribution de 20 génisses de race maure à 15 fermes écoles.
- Réhabilitation et opérationnalisation de l'unité de production d'aliment bétail de Koumantou.
- Formation et équipement de 12 collecteurs et de 12 centres de collecte de lait afin de garantir la qualité et le transport du lait ainsi que la gestion et l'amortissement de leur équipement
- Équipement et formation en santé animale de 112 éleveurs.
- Production de 30 Tonnes de semence de pomme de terre.
- Formation, équipement et suivi de trois producteurs semenciers en système d'irrigation.
- Formation sur les techniques de production des semences, et équipement de 10 producteurs relais semenciers.
- 50 organisations de producteurs, transformateurs et collecteurs de lait ainsi que 225 organisations de producteurs, transformateurs et commerçants de pomme de terre sont identifiées, diagnostiquées, appuyées, accompagnées.
- Création de la fédération régionale des unions de sociétés coopératives de producteurs de lait FERLAIT et de la fédération régionale des sociétés coopératives de producteurs de pomme de terre de Sikasso (FERPT).
- Appui à l'organisation de la foire agricole de Sikasso.

* Liste non exhaustive

* Liste non exhaustive

MLI/802 MLI/803

RELANCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET APPUI AUX COLLECTIVITÉS DANS LE NORD DU MALI I & II

Les projets MLI/802 et MLI/803 couvrent 30 communes des régions de Gao et Tombouctou, Taoudéni et Ménaka. Tous les deux prévoient de répondre aux besoins matériels des collectivités en matière d'équipements et réhabilitations des infrastructures socio-collectives : écoles, centres de santé, points d'eau, et mairies ; et de relancer les activités à travers le soutien à des projets économiques locaux au bénéfice d'au moins 720 ménages (MLI/802) et 2 400 ménages (MLI/803). MLI/802 ambitionne également de soutenir 3 838 ménages très pauvres par l'octroi de filets sociaux.

OBJECTIF GLOBAL

POURSUIVRE LA STABILISATION DE ZONES POST-CONFLIT CIBLÉES EN ACCOMPAGNANT LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET L'AMÉLIORATION DES SERVICES RENDUS PAR LES COLLECTIVITÉS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- relancer l'économie locale et améliorer le niveau de vie des ménages appuyés ;
- accompagner les collectivités afin qu'elles puissent remplir au mieux leurs missions envers les populations.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- appui des projets économiques locaux contribuant à la relance du tissu économique local ;
- soutien des ménages les plus vulnérables par des filets sociaux (MLI/802 seulement) ;
- comble des besoins matériels les plus urgents (équipement / réparations de bâtiments) des collectivités, nécessaires à leurs missions envers les populations ;
- support des collectivités dans l'exercice de leurs missions en faveur des populations.



Budget MLI/802
5 000 000 EUR
Union européenne

Budget MLI/803
10 000 000 EUR
Union européenne

Durée du projet MLI/802
2016 | 2017 | 2018

Durée du projet MLI/803
2016 | 2017 | 2018 | 2019

FAITS MARQUANTS*

98
projets économiques locaux, analysés et validés par les collectivités territoriales (régions, cercles et communes) mis en œuvre dans 30 communes et quatre régions d'intervention.

6 691
ménages bénéficiaires des 98 projets économiques locaux formés et accompagnés dans plusieurs domaines (technique, gestion et organisation).

114
infrastructures (écoles, centres de santé communautaires, mairies, coopératives, magasins de stockage, parcs à vaccination) réhabilitées ou en cours de réhabilitation et équipées.

21
points d'eau (puits, forages, adductions d'eau) réhabilités.

19
Électrification (systèmes photovoltaïques) de 19 centres de santé communautaires.

18
Formation initiale des élus et agents communaux de 18 nouvelles communes en organisation et fonctionnement des collectivités, redevabilité et contrôle de l'action publique, gestion des compétences transférées, mobilisation des ressources internes, passation des marchés publics, rédaction administrative, archivage et gestion documentaire.

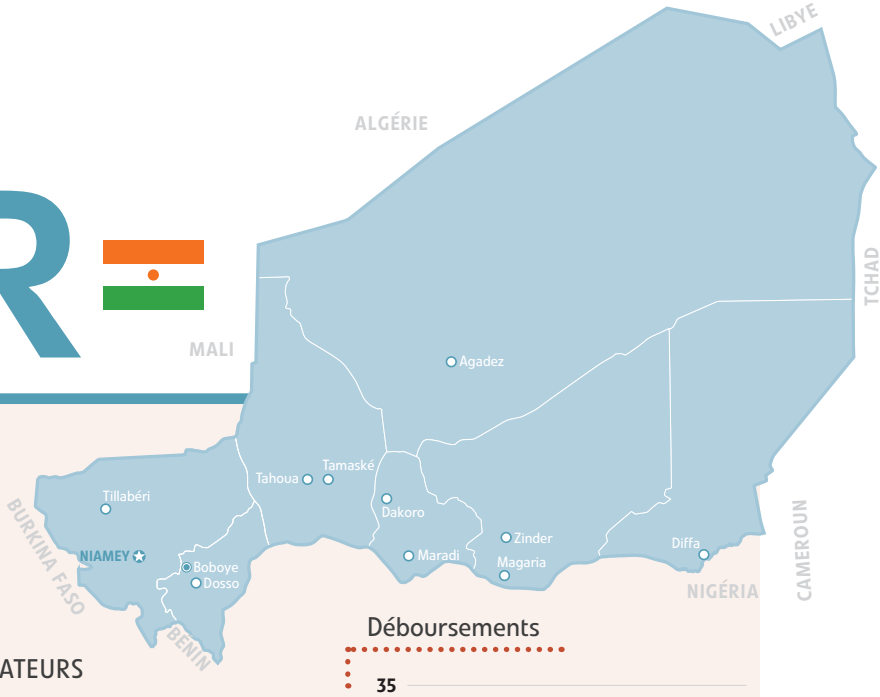
√
Études d'impact environnemental pour les actions à risques et mise en œuvre des mesures de mitigation.

10
Production de 10 vidéos (de 3 minutes chacune) sur les réalisations du RELAC.

* Liste non exhaustive



NIGER



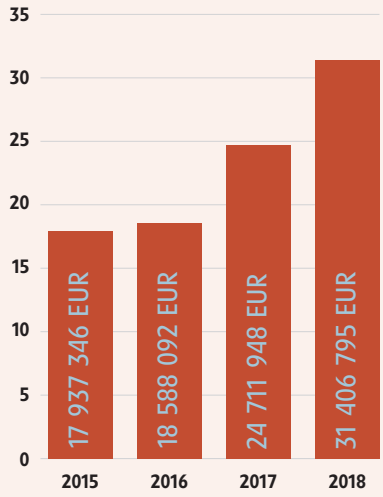
6 PROJETS EN EXÉCUTION

- **1** PROJET EN FORMULATION
- **52** COLLABORATEURS AU NIGER

27,86 % DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

31,41 M EUR MIS EN ŒUVRE EN 2018

Déboursements

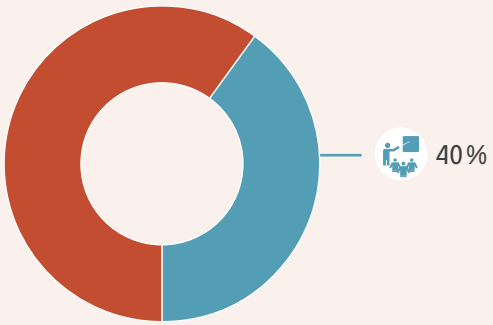


Distribution des déboursements par secteurs

60 % DÉVELOPPEMENT LOCAL

46 %

14 %









NIG/023

APPUI AU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, A-PSEF

Le programme vient en appui au secteur de l'éducation de base tout en accompagnant un processus de décentralisation qui repose sur une communalisation intégrale qui permet d'entrevoir de réelles possibilités d'action pour les régions et les communes et constitue d'ores et déjà pour elles l'opportunité de promouvoir elles-mêmes leur politique éducative sur le moyen et long termes. Grâce à un accès à une éducation de qualité, les personnes économiquement et socialement marginalisées augmenteront leurs chances de sortir de la pauvreté. Ils pourront ainsi être acteurs de la démocratisation, de la lutte contre les discriminations et de l'amélioration de la croissance. Ce programme renforce également l'inclusion et la transversalité de l'approche genre dans l'ensemble de ses interventions.

OBJECTIF GLOBAL

APPUYER LE GOUVERNEMENT NIGÉRIEN DANS SES EFFORTS À GARANTIR L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR LES ADULTES COMME POUR LES ENFANTS ÉCONOMIQUEMENT ET SOCIALEMENT MARGINALISÉS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Appuyer l'opérationnalisation du programme sectoriel afin d'assurer son ancrage efficace et durable en région :

- pallier les manquements dans la qualité de l'éducation ;
- garantir un accès équitable à l'éducation de base ;
- contribuer à la prise en compte du genre ;
- accompagner les partenaires dans le pilotage et le monitoring de leur politique sectorielle.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- amélioration de la gouvernance du système éducatif et renforcement de la redevabilité depuis le niveau central jusqu'aux différents niveaux déconcentrés et décentralisés des régions cibles par les institutions en charge de l'éducation ;
- renforcement de la qualité des enseignements et des apprentissages ;
- intégration des structures d'éducation formelle du primaire et du secondaire dans les régions cibles par la prise en charge des enfants et jeunes déscolarisés et non scolarisés par les dispositifs alternatifs d'éducation.



Budget

12 000 000 EUR

Durée du projet

2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020

FAITS MARQUANTS*

- Démarrage effectif du Fonds commun sectoriel de l'éducation pour le financement du programme sectoriel de l'éducation et de la formation regroupant les contributions du Luxembourg, de la France, de la Suisse et de l'UNICEF.
- La signature de conventions de financement avec le ministère de l'Enseignement professionnel et le ministère des Enseignements secondaires.
- Mise en place d'un dispositif d'assistance technique pluridisciplinaire auprès de la Cellule d'appui à la mise en œuvre et au suivi du programme sectoriel de l'éducation et de la formation et des ministères.
- Mise en place de transferts de ressources aux collectivités territoriales.
- Élaboration de plans régionaux sectoriels de l'éducation et de la formation.
- Appui à la refonte des curricula de formation initiale des encadreurs des écoles normales d'instituteurs en collaboration avec l'école normale supérieure, le pôle de Dakar et l'UNESCO/IIPE.
- Appui à la programmation 2019 du fonds commun sectoriel éducation avec orientation de 85 % des ressources vers les régions.
- Mise en œuvre et validation de la formation à distance des personnels.
- Appui à la révision de la stratégie nationale pour l'éducation et la formation des filles et des femmes.
- Exécution du plan d'action annuel du programme sectoriel de l'éducation et de la formation via le fonds commun sectoriel éducation.

* Liste non exhaustive

NIG/024

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Alors que l'éducation et la formation professionnelle et technique constituait jusqu'en 2010-2011 le « parent pauvre » du système éducatif, ce sous-secteur occupe depuis quelques années une place importante dans la politique du gouvernement nigérien. Il connaît d'ailleurs des progrès importants en matière de capacité d'accueil et d'affectation de ressources. Cependant, les capacités des acteurs à tous les échelons doivent encore être renforcées et la formation professionnelle souffre toujours d'un déficit d'image auprès de la population et surtout des jeunes.

OBJECTIF GLOBAL

APPUYER LE GOUVERNEMENT NIGÉRIEN DANS SES EFFORTS POUR METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DE CROISSANCE INCLUSIVE À LONG TERME EN VUE DE RÉDUIRE LA PAUVRETÉ DANS UN CONTEXTE DE BONNE GOUVERNANCE ET DE SÉCURITÉ ET PAR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- achever les chantiers engagés ;
- contribuer à apporter une réponse plus adéquate pour le développement de l'emploi et l'insertion économique des jeunes et des jeunes femmes en particulier ;
- assurer un ferme engagement dans le processus de la décentralisation des ressources et des opérations du sous-secteur.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- amélioration de la gouvernance et des capacités de pilotage et de gestion de l'enseignement et formation professionnels et techniques au niveau national, régional et local ;
- amélioration à l'échelle nationale de l'accès des jeunes à une formation diversifiée et en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi ;
- amélioration au niveau central et décentralisé de la qualité des dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage.



Durée du projet

2016 2017
2018 2019 2020

Budget

18 400 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

Appui à l'opérationnalisation du fonds commun sectoriel éducation en accompagnant le ministère des Enseignements techniques et professionnels dans l'élaboration et la finalisation de plans d'actions annuels et du plan de passation de marchés et des contrats de performances des structures rattachées au Ministère.

Réalisation d'une étude en vue de déterminer les coûts unitaires des apprentis et apprenants par dispositif de formation (formel et informel) de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques, au Niger afin de renforcer l'adéquation de la programmation budgétaire aux besoins réels et aux coûts spécifiques de chaque dispositif .

Lancement du processus d'élaboration du manuel de procédures du fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage qui formalise les principales procédures administratives, financières et comptables devant régir cette institution et qui s'inscrit dans un processus d'amélioration de son pilotage et de sa gestion.

Lancement du processus d'élaboration du cadre réglementaire du centre national de ressources pédagogiques et techniques pour le doter d'un statut approprié lui permettant d'apporter une contribution déterminante à l'amélioration de l'offre de formations de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques.

Réalisation d'un audit genre et élaboration d'un plan d'institutionnalisation du genre au ministère des Enseignements techniques et professionnels en cohérence avec la politique nationale de l'éducation et de la formation des filles. Ce plan d'institutionnalisation vise à intégrer durablement la culture et la pratique de l'égalité des sexes au sein du ministère des Enseignements techniques et professionnels lui-même et dans ses interventions pour une meilleure prise en compte de l'équité et de l'égalité de genre dans le sous-secteur de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques.

* Liste non exhaustive

NIG/025

PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE DANS LA RÉGION DE DOSSO, PHASE II

L'intervention de la Coopération luxembourgeoise au Niger et en particulier dans la région de Dosso date du milieu des années 1990. Cette région dispose d'importantes ressources en eau constituées d'eaux souterraines et d'eaux de surface. La région vit principalement de l'agriculture et de l'élevage. L'évolution récente du processus de décentralisation a été marquée par la mise en place du Conseil régional de Dosso qui a développé un plan de développement régional (2016-2020). Ce dernier apparaît comme un cadre approprié de développement de la région en cohérence avec les différentes stratégies nationales.

OBJECTIF GLOBAL

METTRE LA POPULATION NIGÉRIENNE À L'ABRI DES FAMINES RÉCURRENTES, LUI GARANTIR LES CONDITIONS D'UNE PLEINE PARTICIPATION À LA PRODUCTION NATIONALE ET AMÉLIORER SON REVENU

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Augmenter les opportunités économiques pour les jeunes de la région de Dosso dans les métiers liés aux filières agricoles.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement des capacités des acteurs publics et des organisations professionnelles au niveau central pour le meilleur accomplissement de leur mandat ;
- mise en œuvre des facilités régionales d'investissement sur les filières porteuses au profit des projets des jeunes ;
- amélioration de l'adaptation de l'offre d'encadrement, de conseils et de formations aux besoins des projets des jeunes.



Durée du projet

2016 2017
2018 2019 2020

Budget

13 400 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

3 621
jeunes, dont 51 % de femmes, ont suivi avec succès une formation agricole (production, transformation, commercialisation, gestion d'entreprise, prise en compte des aspects environnementaux).

2 857
jeunes, dont 47 % de femmes, ont été appuyés en matière de conseil agricole post formation et aussi dans la constitution des dossiers de demande de crédit pour financer un micro-projet agricole.

1 412
micro-projets agricoles portés par des jeunes ont été financés sur les fonds mutualisés avec la coopération suisse, soit 177 % du nombre de dossiers fixés pour 2018.

65 %
Le renforcement des capacités de supervision des services techniques déconcentrés a atteint ses objectifs pour 2018. Le taux de réalisation des missions de supervision des agents des services techniques déconcentrés s'élève à 65 % pour un objectif fixé à 60 %

√
Appui à la mise en place d'un dépôt de garantie avec le Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la Banque agricole du Niger pour couvrir les opérations de crédit agricole aux jeunes.

29
Appui à 29 communes de la région de Dosso pour l'installation de 68 infrastructures structurantes (magasins de stockage, comptoirs de vente, etc.) et pour la réalisation de 60 km de pistes rurales.

√
Appui à la gestion des infrastructures à travers l'élaboration de contrats de partenariats publics-privés entre les municipalités et les organisations de producteurs.

√
Réalisation d'essais variétaux de riz, d'arachide et de niébé dans le souci de familiariser les apprenants aux avantages des variétés améliorées, notamment en ce qui concerne la productivité et la durée du cycle de production.

* Liste non exhaustive

NIG/026

PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT – PHASE III (PASEHA-3)

Programme conjoint Luxembourg / Danemark, il vient en appui au secteur de l'eau et de l'assainissement en se basant sur deux documents cadre du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), à savoir le Programme sectoriel de l'eau et de l'assainissement (PROSEHA) pour la période 2016 – 2030 et le Projet d'appui institutionnel du MHA (PAI).

OBJECTIF GLOBAL

GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU (ODD 6 EN 2030)

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

« Contribuer à l'amélioration de l'accès des populations aux services d'eau et d'assainissement (PROSEHA, phase 1- 2016 – 2020) par 400 000 personnes additionnelles en cinq ans. »

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- amélioration de l'accès universel, équitable et à un coût abordable, à l'eau potable en milieu rural ;
- amélioration de l'accès universel, équitable et à un coût abordable, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats en milieu rural ;
- amélioration de la connaissance, du suivi et de la protection des ressources en eau ;
- amélioration de la gouvernance, renforcement des capacités nationales et participation citoyenne ;
- amélioration des capacités et systèmes de planification et de gestion administrative et financière du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement tout en assurant l'intégration des principes de la gestion axée sur les résultats ;
- renforcement des dispositifs de coordination sectorielle en vue de les rendre pérennes et opérationnels ;
- amélioration de l'accès à l'eau pour tous les usagers de l'espace pastoral.



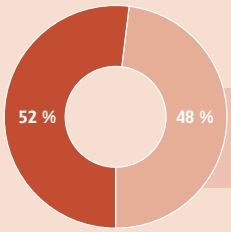
Lancement officiel le 12 juillet 2018 du mécanisme commun de financement, assurant le financement du programme sectoriel de l'eau et de l'assainissement.

Durée du projet

	2016	2017	2018
2019	2020	2021	2022

Budget

28 000 000 EUR



- Gouvernement luxembourgeois 28 000 000 EUR
- Coopération danoise 26 236 908 EUR

FAITS MARQUANTS*

71
Réalisation de 71 forages moyens et profonds dans les régions de Agadez, Diffa, Tahoua et Zinder.

2 950
ménages nouvellement desservis par le service basique de l'eau potable.

119
édicules publics ont été construits.

4
stations de pompage pastorales réalisées/réhabilitées.

√
Élaboration du document de programmation pluriannuelle des dépenses pour la période 2019-2021 et du projet annuel de performance 2018.

13
forages en cours de réalisation qui seront réceptionnés en début du premier trimestre de l'année 2019.

15
mini adductions d'eau potable multi-villages, 10 mini adductions d'eau potable et 7 postes d'eau autonome sont en cours d'achèvement et permettront de desservir environ 142 750 personnes additionnelles par le service basique de l'eau potable.

104
Appui à 104 communes dans l'élaboration de plans locaux eau et assainissement définissant les besoins en points de services individuels ou collectifs d'eau potable et d'assainissement émanant des municipalités

√
Déploiement du système d'information et de gestion financière (Tom²Pro) dans l'ensemble des régions et au niveau central.

3
sessions de formation au profit des agents comptables ont été réalisées pour renforcer leurs capacités.

√
Déploiement effectif de la maîtrise d'œuvre dans les régions de Tahoua / Agadez et de Zinder / Diffa pour l'appui aux services techniques déconcentrés de l'hydraulique dans l'ensemble des études de faisabilité, la préparation des dossiers d'appel d'offres, le suivi-contrôle des travaux, l'intermédiation sociale et la mise en place des systèmes de gestion.

√
Amélioration du dispositif de suivi-évaluation sectoriel avec la définition de la situation de référence des indicateurs du programme sectoriel de l'eau et de l'assainissement, l'élaboration et validation du manuel opérationnel de suivi-évaluation et la définition d'une architecture cible pour le développement du nouveau système intégré de suivi-évaluation sur l'eau et l'assainissement au Niger.

* Liste non exhaustive

NIG/702

PROGRAMME D'APPUI À LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION DANS LES RÉGIONS DE DOSSO, MARADI, ZINDER ET DIFFA

La demande éducative n'étant pas encore évidente au Niger, c'est notamment grâce à un enseignement de qualité dispensé aux enfants que les parents sont encouragés à les inscrire et à les maintenir dans le système éducatif. De ce fait, ils permettront aux jeunes générations d'échapper à l'analphabétisme, de s'ouvrir sur le monde et de cultiver le civisme et la culture de la paix et de la tolérance.

OBJECTIF GLOBAL

LES COMPÉTENCES SCOLAIRES DE 1 900 000 ÉLÈVES (DONT 900 000 FILLES) DE QUATRE RÉGIONS DU PAYS SONT DURABLEMENT AMÉLIORÉES PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DES ENSEIGNANTS ET L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS ET STRUCTURES COMMUNAUTAIRES POUR UNE OFFRE ÉDUCATIVE DE QUALITÉ INCLUSIVE ET SANS DISCRIMINATION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- les enseignants en formation (élèves-maîtres) reçoivent une formation adéquate et de qualité dans les Écoles normales d'instituteurs ;
- les enseignants, principalement les contractuels sans formation initiale, reçoivent une formation ou un encadrement adaptée aux besoins identifiés ;
- les communes et communautés des zones de référence sont impliquées dans la gestion de l'éducation par la mise en œuvre d'initiatives locales visant la qualité ;
- le fonds commun de l'éducation a permis une meilleure orientation du Programme sectoriel de l'éducation et de la formation sur la formation des enseignants et le curriculum, et a assuré sa pérennité par la diversification des sources d'approvisionnement.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- transmission par les école normale d'instituteurs de formations de base adéquates et de qualité ;
- procuration d'un encadrement adapté aux besoins de formations des enseignants ;
- implication des communes et communautés dans la gestion de l'éducation, par la mise en œuvre d'initiatives locales (visions éducatives communales) ;
- initiatives pour promouvoir l'accès à une éducation de qualité aux enfants réfugiés, déplacés et retournés de la zone de Diffa et leur maintien dans les structures scolaires d'urgence développées par l'État et les partenaires techniques et financiers / ONG.







Durée du projet

2014 2015
2016 2017 2018

Budget

10 789 460 EUR

Coopération suisse

FAITS MARQUANTS*

Une notable amélioration dans la formation et l'encadrement pédagogique de proximité des enseignants :

- 32 000 hommes/jour de formation pour les enseignants contractuels en 2018 ;
- 2 300 enseignants encadrés sur base d'un portfolio de suivi pédagogique en 2018 pour une cible attendue de 1 650 ;
- dotation en intrants pédagogiques et création de bibliothèques communales.

Une autre approche de la formation initiale des maîtres :

- capitalisation et réinvestissement des bonnes pratiques (partenariat avec l'école normale supérieure + voyages d'études) ;
- professionnalisation et renforcement des capacités des encadreurs pédagogiques.

Un engagement responsable des services techniques et des communautés dans la gestion délocalisée de l'école :

- élaboration et mise en œuvre d'une vision éducative dans chaque commune ;
- renforcement des capacités techniques, comptables et financières des partenaires communaux et institutionnels.

Une réponse adéquate aux défis de l'éducation en situation d'urgence dans la région de Diffa :

- 180 classes mobiles installées sous abris des menaces sécuritaires ;
- amélioration de l'environnement scolaire (4042 tables/bancs, 11 points d'eau, 4 forages et 60 blocs de 3 latrines) ;
- formation des maîtres sur le traitement des troubles psycho-affectifs touchant 20 133 enfants.

* Liste non exhaustive

NIG/801

FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Les régions d'Agadez et de Zinder représentent à elles seules presque un tiers des jeunes de 15 à 30 ans du Niger. Ces jeunes, confrontés à des problèmes d'accès aux formations professionnelles et au foncier, souffrent d'une faible capacité d'auto-emploi et d'employabilité. Proies faciles pour le marché lucratif lié à l'immigration clandestine, il sont les bénéficiaires cibles de ce projet qui intervient en soutien au ministère des Enseignements professionnels et techniques. Par ailleurs, malgré une dynamique de décentralisation / déconcentration irréversible, les structures déconcentrées de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle souffrent d'une forte dépendance des vis-à-vis du niveau central et d'une insuffisance criante de moyens logistiques et financiers qui les empêchent de jouer pleinement leur mission d'accompagnement et de suivi des activités.

OBJECTIF GLOBAL

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES JEUNES DES RÉGIONS DE ZINDER ET D'AGADEZ À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET L'AMÉLIORATION DE L'EMPLOYABILITÉ

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer l'employabilité de 6000 jeunes filles et garçons à travers les offres de formations professionnelles et la création des petites entreprises.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- amélioration du pilotage de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques aux niveaux central et surtout régional
- amélioration de l'accès des jeunes à une formation diversifiée et aux mesures d'accompagnement favorisant l'insertion professionnelle



Budget
6 900 000 EUR
Contribution Trust Fund

Durée du projet
2016 | 2017 | 2018 | 2019

FAITS MARQUANTS*

1 995
jeunes (860 à Agadez et 1 135 à Zinder), dont 771 filles, ont réussi des formations initiales professionnalisantes autour de huit filières : mécanique moto - motopompe, maraîchage, embouche, transformation – conservation et commercialisation de produits agricoles, coiffure, vannerie, laiterie-fromagerie et énergie solaire.

2 640
lancement d'une deuxième vague de formations (132 actions de formation) touchant 2 640 jeunes.

1 378
jeunes ont été insérés dans le tissu économique local des régions d'Agadez et de Zinder, ce qui correspond à 69,07 % des jeunes formés en 2018.

19
Analyse des besoins en matière de compétences et de qualifications des ressources humaines dans les secteurs économiques des deux régions et identification de 19 filières porteuses pour développer des programmes de formation pertinents.

75
centres de formation (35 à Agadez et 40 à Zinder) et 288 ateliers de maîtres-artisans (129 à Agadez et 159 dans la région de Zinder) ont été équipés afin d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage des jeunes.

969
Grâce aux appuis du projet, les six plateformes d'information et d'orientation des jeunes créées en 2018 ont pu accompagner 969 jeunes (627 garçons et 342 filles), soit 48 % des 1995 jeunes formés dans les deux régions.

✓
Le renforcement des capacités des structures régionales en charge de l'enseignement et formation professionnels et techniques (antennes du fonds d'appui à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage et de la Direction régionale des enseignements techniques et professionnels) à travers la mise en œuvre des mesures prioritaires issues du plan de renforcement de capacités (réhabilitation des locaux, acquisition d'équipement, appui au fonctionnement, organisation de formations à l'utilisation de l'outil informatique, en gestion axée sur les résultats et en suivi-évaluation).

* Liste non exhaustive



SÉNÉGAL



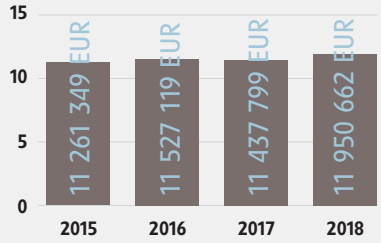
7
PROJETS EN EXÉCUTION

58
COLLABORATEURS AU SÉNÉGAL

10,60 %
DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

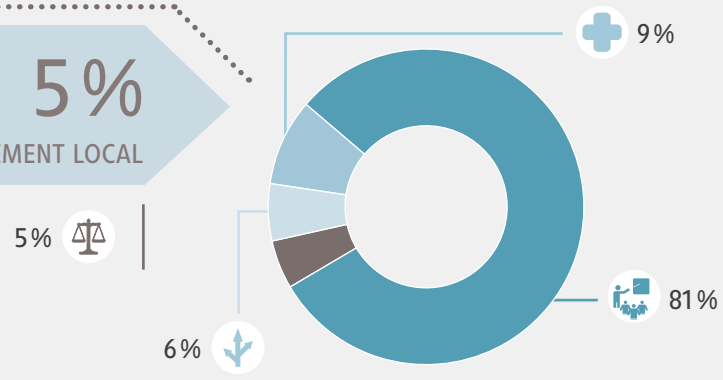
11,95 M EUR
MIS EN ŒUVRE EN 2018

Déboursements



Distribution des déboursements par secteurs

5 %
DÉVELOPPEMENT LOCAL









SEN/027

PROGRAMME SANTÉ DE BASE DES TROIS RÉGIONS DU NORD DU SÉNÉGAL

En adéquation avec les politiques et stratégies sectorielles nationales, le programme SEN/027 contribue à l'amélioration de la santé des populations des régions du nord du Sénégal au travers d'un appui à la répartition équitable de l'offre de services et d'un financement adapté et généralisé de la demande en santé (extension des mutuelles de santé). La méthodologie de sa mise en œuvre met l'accent sur le renforcement de l'exécution nationale et sur la quête de la durabilité des acquis.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNÉGAL

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Augmenter l'accessibilité des populations à des soins de santé de qualité, par l'appui à la mise en œuvre du plan national de développement sanitaire en vue d'une efficience accrue des structures opérationnelles.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

Augmentation des performances du secteur en matière de prévention et de lutte contre la maladie.





Durée du projet

2013	2014	2015
2016	2017	2018

Budget

14 490 353 EUR

FAITS MARQUANTS*

15 %
Augmentation de 15 % de la population couverte par les mutuelles de santé communautaires.

12 %
Augmentation de 12 % des accouchements assistés par du personnel qualifié.

1 479
agents formés.

15 %
Augmentation de 15 % de la population sensibilisée aux bonnes pratiques d'hygiène.

✓
Appui à la mise en place du centre de réception et des régulations des appels d'urgences du SAMU à Saint-Louis.

462 474
appels sont passés par le centre de réception et de régulation des appels mis en place à Saint-Louis.

130
mutuelles mises en place et fonctionnelles.

✓
Mise en place d'une cellule genre au ministère de la Santé et de l'Action sociale.

* Liste non exhaustive

SEN/028

PROGRAMME D'APPUI À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'INSERTION

Le programme SEN/028 intervient à deux niveaux : d'une part au niveau national, en apportant un appui technique aux différentes directions du ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, et d'autre part au niveau local, dans la zone de concentration opérationnelle. Le programme est articulé autour du renforcement de quatre axes majeurs : gestion, qualité, accès et appui à l'insertion socioprofessionnelle avec un soutien accru aux instances décentralisées.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNÉGAL

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Contribuer au développement d'une formation professionnelle et technique de qualité, équitablement accessible aux filles et aux garçons et répondant aux besoins du développement économique et social.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- amélioration du pilotage et de la gouvernance du système de formation professionnelle et technique ;
- développement de l'offre des formations professionnelles et techniques qualitativement adaptée aux besoins de l'économie ;
- développement de l'accès à la formation professionnelle ;
- implantation d'un dispositif pérenne d'appui à l'insertion des sortants du système de la formation technique et professionnelle, adossé à une stratégie nationale en matière d'emploi.





Durée du projet

2013 2014 2015
2016 2017 2018

Budget

21 640 622 EUR

FAITS MARQUANTS*

✓
Mise en place d'un dispositif national harmonisé d'appui à l'insertion professionnelle.

70 %
Augmentation de 70 % des apprenants accompagnés dans le parcours de l'insertion.

28
projets de formation et d'insertion ont été mis en œuvre.

80 %
Augmentation de 80 % des établissements ayant un conseil d'administration ou d'un conseil d'établissement.

✓
Toutes les structures de formation professionnelle et technique disposent dorénavant de cellules d'appui à l'insertion fonctionnelle.

5
Construction de trois nouvelles infrastructures de formations professionnelle et technique et réhabilitation de deux infrastructures.

819
formateurs formés en approche par compétences et élaboration d'un programme national d'extension de l'approche par compétences.

19
Les 19 départements de la zone de concentration opérationnelle ont élaboré leur plan départemental de développement de formation professionnelle et technique.

✓
Mise en place d'une cellule genre travaillant pour le respect de l'égalité des sexes ainsi que d'un plan d'institutionnalisation du genre au ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat.

41
chefs d'établissements formés en gestion de centre.

* Liste non exhaustive

SEN/029

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, DÉCENTRALISATION ET BONNE GOUVERNANCE LOCALE

Ce programme, en partie exécutée en exécution nationale, s'inscrit dans les thématiques suivantes :

- **l'aménagement du territoire ;**
- **l'autonomisation des collectivités territoriales ;**
- **le renforcement de capacités des acteurs territoriaux ;**
- **la gouvernance locale ;**
- **la participation citoyenne à l'action publique locale.**

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNÉGAL

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Appuyer le développement territorial, la décentralisation et la bonne gouvernance dans les trois régions du Nord

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- consolidation du cadre législatif et réglementaire des politiques de décentralisation, de l'aménagement du territoire et de la gouvernance participative ;
- renforcement des capacités des collectivités locales pour exercer de manière fonctionnelle leurs compétences y inclus les compétences transférées dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation ;
- expérience pilote dans la région de Louga pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique local des collectivités locales ;
- appui des initiatives de la société civile afin d'améliorer la bonne gouvernance locale et le contrôle citoyen ;
- appui au médiateur de la République pour renforcer sa présence et son action dans les trois régions de Saint-Louis, Matam et Louga.



Durée du projet

2013 2014 2015
2016 2017 2018

Budget

8 430 095 EUR

FAITS MARQUANTS*

✓
Un programme de renforcement des capacités des acteurs locaux est mis en œuvre.

750
Plus de 750 personnes formées sur l'aménagement du territoire et le développement socioéconomique local.

150
agents formés aux réformes des finances publiques, au webmastering, au suivi-évaluation et à la passation de marchés.

14
Plus de 14 collectivités locales de la zone de concentration opérationnelle ciblées par le mouvement citoyen appliquent un budget participatif.

✓
Une stratégie de développement socioéconomique durable est adoptée par les collectivités locales.

3
projets à vocation économique sur les filières porteuses sélectionnées par les collectivités locales ont été financés.

✓
Création d'une unité genre et conduite d'un audit sur le genre au sein du ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du territoire.

54
membres du personnel d'encadrement des collectivités locales ont reçu une formation/sensibilisation à l'intégration du genre.

1 152
acteurs territoriaux sont informés sur les services/produits et opportunités de l'agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes et du fonds régional.

752
Plus de 752 personnes formées ou sensibilisées au genre par le mouvement citoyen.

8
nouvelles collectivités locales de la zone de concentration opérationnelle adoptent le budget sensible au genre.

526
personnes formées ou sensibilisées à la citoyenneté par le Forum civil.

* Liste non exhaustive

SEN/030

PROGRAMME D'APPUI À L'EXÉCUTION NATIONALE DU PIC III | TOME 1

Le 3e Programme indicatif de coopération Sénégal-Luxembourg se caractérise par un double changement d'orientation : en effet, il adopte à présent « l'approche programme » et prévoit un recours accru aux modalités d'exécution nationale. Afin de mettre en œuvre ces orientations, le ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, en collaboration avec LuxDev, a développé une nouvelle approche favorisant l'exécution nationale en confiant les ressources des composantes sectorielles du programme de coopération bilatérale Sénégal-Luxembourg aux institutions du Sénégal. Il s'agit de l'aide budgétisée. L'objectif est de renforcer l'appropriation, d'améliorer l'alignement de l'aide et de contribuer à une meilleure gouvernance des institutions nationales en charge de l'exécution des appuis luxembourgeois.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNÉGAL

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

La gouvernance des institutions nationales en charge de l'exécution du 3e Programme indicatif de coopération est renforcée.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- alignement de la budgétisation des secteurs de concentration et des programmes du 3e Programme indicatif de coopération sur les politiques publiques, en conformité avec la réforme des finances publiques, liée à l'application des directives de l'Union économique et monétaire ouest africain ;
- alignement des modalités d'exécution du 3e Programme indicatif de coopération sur les procédures, les institutions et les acteurs nationaux de la gestion des finances publiques ;
- amélioration des capacités de gestion des marchés, des conventions de financement et des délégations de service public ;
- amélioration de la qualité de la gestion administrative des ministères partenaires du programme de coopération bilatérale Sénégal-Luxembourg.



Durée du projet

2013	2014	2015
2016	2017	2018

Budget

8 176 565 EUR

- Tome 1 : 3 692 565 EUR
- Tome 2 : 4 484 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

✓

Élaboration des lettres de politiques sectorielles de développement (LPSD) au niveau des ministères partenaires de la Coopération Sénégal-Luxembourg.

✓

La gouvernance des institutions nationales en charge de l'exécution des programmes sectoriels est améliorée dans la perspective de la gestion axée sur les résultats.

75 %

Les taux d'engagement et d'exécution des ressources et d'exécution des marchés publics du 3e Programme indicatif de coopération sont supérieurs à 75 % au terme du programme, traduisant un renforcement des capacités nationales de mise en œuvre.

✓

Les ressources du 3e Programme indicatif de coopération mises en œuvre à travers l'aide budgétisée sont intégrées au cycle budgétaire et à la loi des finances.

✓

Renforcement des capacités de cadrage budgétaire au sein du ministère de l'Économie, des Finances et du Plan et au sein du ministère de la Santé et de l'Action sociale.

✓

Adaptation organisationnelle et fonctionnelle de l'administration publique sénégalaise pour l'inscrire dans les principes du « *New Public Management* ».

✓

Les ressources du 3e Programme indicatif de coopération ont été régulièrement contrôlées par les institutions nationales compétentes et ont contribué à une amélioration de la gestion et à la prise de mesures adaptées.

✓

La budgétisation des secteurs de concentration et des programmes du 3e Programme indicatif de coopération est alignée sur les politiques publiques et en conformité avec le cadre harmonisé des finances publiques de l'Union économique et monétaire ouest africain.

✓

Développement de la fonction de planification opérationnelle en lien avec la préparation et l'exécution du budget programme au sein de l'administration publique sénégalaise.

64

Les capacités de gestion de la commande publique ont été renforcées. 64 sessions de formation ont été conduites pour un total de 56 541 hommes / jour / formation.

✓

La qualité de l'administration publique est améliorée grâce à l'implémentation d'une démarche qualité adaptée, au renforcement de la gestion des ressources humaines, à la définition et à la mise en œuvre de stratégies nationales de communication et de renforcement de capacités.

170

sessions de formations ont été déroulées sur l'ensemble du programme.

* Liste non exhaustive

SEN/030

PROGRAMME D'APPUI À L'EXÉCUTION NATIONALE DU PIC III | TOME 2

La gouvernance de l'eau au Sénégal constitue une problématique importante dans le contexte national, en particulier pour le suivi de la qualité des ressources et de leur usage.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SÉNÉGAL

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer les capacités organisationnelles et de pilotage des services sectoriels d'hydraulique et d'assainissement pour l'amélioration et la pérennisation des services d'eau et d'assainissement des populations rurales.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement des capacités de bonne gouvernance, de planification et de suivi/évaluation des politiques et programmes sectoriels ;
- assurance d'une gestion intégrée et efficace des ressources en eau en vue de la satisfaction durable des besoins liés à tous les usages ;
- pomotion de l'accès universel à l'eau potable à travers le renforcement des infrastructures garantissant la continuité du service public ;
- promotion d'une bonne gestion des eaux usées, des excréta et des eaux pluviales.



Durée du projet

2013	2014	2015
2016	2017	2018

FAITS MARQUANTS*

125 785
personnes touchées par des activités de communication et de changement de comportement.

75 %
Augmentation de 75% des agents formés en genre et environnement maîtrisant les concepts développés.

95 %
des ménages connaissent et pratiquent désormais au moins trois règles d'hygiène de base (+75 %).

√
Contributions au renforcement des capacités de collecte, de diffusion et d'exploitation des données du Centre national de documentation de l'eau et de l'assainissement et aménagement et équipement du centre.

120 000
Plus de 120 000 personnes supplémentaires disposent d'ouvrages d'assainissement améliorés en fin de projet dans la zone de concentration opérationnelle à travers les programmes du secteur.

√
Tous les services techniques déconcentrés de la zone de concentration opérationnelle assurent désormais le suivi d'exécution des projets mis en œuvre dans les régions (+50 %).

294
artisans locaux formés dans le cadre de la réalisation des ouvrages de demonstration et 67 ouvrages d'assainissement de démonstration réalisés.

17
agents des directions centrales formés en maîtrise d'ouvrage des travaux d'hydraulique et assainissement maîtrisent les concepts clés développés.

√
Améliorations des systèmes de gestion des connaissances, de planification et de suivi des ressources en eau.

20 %
20 % des micro-plans de protection des ressources en eau élaborés et mises en œuvre (+10 %).

2
applications logicielles sur la gestion des ressources en eau mises à jour et fonctionnelles.

1
cellule genre est mise en place au sein du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

* Liste non exhaustive

SEN/031 SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

Le programme «Santé et protection sociale» entend accompagner le secteur de la santé et de l'action sociale dans l'amélioration de l'accès à des services de soins de qualité, efficients et équitables.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER, DANS LA ZONE NORD ET CENTRE DU SÉNÉGAL, À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE SOCIO-SANITAIRES DE LA POPULATION SÉNÉGALAISE, SANS AUCUNE FORME D'EXCLUSION

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer le système de santé et de protection sociale dans le but d'améliorer l'accès des populations, en particulier les plus vulnérables, à des services de soins de qualité, efficients et équitables.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

Les interventions du programme auront pour priorité la santé de la mère et de l'enfant et se déploieront autour de quatre axes majeurs :

- le renforcement de l'offre de services au niveau des districts ;
- le renforcement de l'offre de services au niveau des hôpitaux ;
- le renforcement de l'assurance maladie et des autres mesures de protection sociale ;
- l'amélioration de la gouvernance sectorielle.



Durée du projet

2018 2019
2020 2021 2022

Budget

26 000 000 EUR



Signature du protocole d'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République du Sénégal le 24 septembre 2018

FAITS MARQUANTS*

✓ Formulation premier semestre 2018.

✓ Recrutement de l'assistance technique nationale et internationale.

✓ Élaboration et validation de la feuille de route pour la phase de démarrage.

17
Identification avec la feuille de route de 17 chantiers, dont 13 communs aux deux programmes.

* Liste non exhaustive

SEN/032

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE ET EMPLOYABILITÉ

L'accès à la formation professionnelle et technique (FPT) au Sénégal demeure faible malgré les efforts consentis. La qualification des ressources humaines pour répondre aux attentes sociales des jeunes et des actifs est aujourd'hui un défi national qui doit être relevé.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER, DANS LA ZONE NORD ET CENTRE SÉNÉGAL AINSI QUE DANS LA ZONE PRÉ-URBAINE DE DAKAR, AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CAPITAL HUMAIN PAR UNE RÉPONSE APPROPRIÉE À LA DEMANDE ET AUX BESOINS SOCIOÉCONOMIQUES EN COMPÉTENCES

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer le système de FPT afin de développer une offre adaptée aux besoins de l'économie, améliorant l'employabilité et l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

Les interventions du programme ont, pour priorité, l'employabilité des jeunes de 15 à 25 ans et se déploient autour de quatre axes :

- le développement de l'accès à la FPT,
- l'amélioration de la qualité des offres de FPT,
- l'insertion socio-professionnelle des jeunes,
- la gouvernance sectorielle.

NB : Le 3e axe est développé en collaboration avec la composante multi-bilatérale mise en œuvre par le Bureau international du travail.



Durée du projet

2018 2019
2020 2021 2022

Budget

26 000 000 EUR



Signature du protocole d'accord entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République du Sénégal le 24 septembre 2018

FAITS MARQUANTS*

✓ Formulation premier semestre 2018.

✓ Recrutement de l'assistance technique nationale et internationale.

✓ Élaboration et validation de la feuille de route pour la phase de démarrage.

17

Identification avec la feuille de route de 17 chantiers, dont 13 communs aux deux programmes.

* Liste non exhaustive

SEN/801

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AU SÉNÉGAL

Le Sénégal étant un grand pourvoyeur de candidats à l'immigration clandestine, la formation et l'accès à l'emploi constituent un dispositif essentiel contre l'exclusion, la déscolarisation et l'émigration des jeunes des milieux défavorisés.

OBJECTIF GLOBAL

PROMOUVOIR L'EMPLOI DES JEUNES PAR L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA DEMANDE D'EMPLOI

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Élargir l'accès des jeunes à la formation professionnelle dans les régions sud et sud-est du Sénégal

AXES DE MISE EN ŒUVRE

Le projet comprend ainsi quatre composantes concernant les régions principales de départ des migrants :

- amélioration de la qualité de l'offre en formation professionnelles ;
- amélioration de la qualité des formations ;
- adaptation des formations aux besoins socioéconomiques ;
- renforcement des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle et à la formation continue.



Budget
19 000 000 EUR
Fonds fiduciaire d'urgence

Durée du projet

2016 2017 2018 2019 2020

FAITS MARQUANTS*

✓ Consolidation des activités démarrées en 2017.

✓ Mise en œuvre de la stratégie de communication.

✓ Démarrage de nouvelles activités, surtout liées à l'insertion professionnelle et à l'emploi.

✓ Finalisation des procédures de passation de marchés d'équipements et de construction.

* Liste non exhaustive




CE

KOSOVO



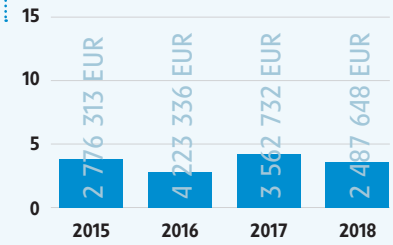
5 PROJETS EN EXÉCUTION

17 COLLABORATEURS AU KOSOVO

2,21 % DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

2,49 M EUR MIS EN ŒUVRE EN 2018

Déboursements

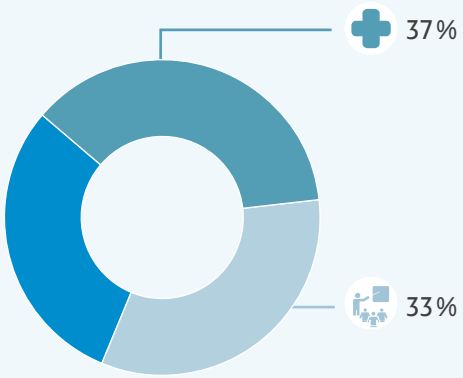


Distribution des déboursements par secteurs

30 % DÉVELOPPEMENT LOCAL

23 %

7 %









KSV/015 APPUI À LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le projet soutient le ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie du Kosovo dans son effort de modernisation du système d'éducation. Le projet se concentre sur la mise en place de deux centres de compétences, l'un pour les services de santé à Ferizaj et l'autre pour l'économie et le commerce à Prizren. Le but principal des centres de compétences est de fournir une formation professionnelle initiale au niveau du secondaire supérieur. En outre, les centres de compétences travaillent en étroite collaboration avec les sociétés privées, afin développer la formation pratique et l'apprentissage en entreprise. Cela permet d'offrir aux entreprises des formations internes ainsi que des formations continues.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU TRAVERS DE LA MODERNISATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF AU KOSOVO

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Mettre en œuvre une réforme de l'enseignement et de la formation professionnels dans deux centres de compétence, à Ferizaj et à Prizren

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- réviser et développer les curricula et le matériel didactique et de formation des deux centres de compétences en accord avec les besoins du marché du travail et les lignes directrices du cadre national des qualifications ;
- construire, équiper et rendre opérationnel les centres de compétences à Ferizaj et à Prizren.



Durée du projet

2009	2010	2011	2012	2013
2014	2015	2016	2017	**2018**

Budget

10 310 500 EUR

FAITS MARQUANTS*

Des programmes d'étude, compatibles avec les qualifications des pays de l'UE, ont été élaborés et mis en œuvre dans les centres de compétences et ce, pour les 21 qualifications professionnelles de trois ans proposées.

Tous les programmes d'étude ont été mis à jour pour tenir compte des dernières évolutions des besoins du marché du travail.

Trois cycles de formation et d'encadrement ont été organisés pour les enseignants et les instructeurs dans le but d'augmenter leurs compétences professionnelles pour les ramener à un niveau égal à celui des enseignants et des instructeurs des pays de l'UE.

Des accords de coopération à long terme ont été mis en place d'une part entre les centres de compétences et les entreprises locales et d'autre part entre les centres de compétences et des prestataires de formation au sein de l'UE et des pays de la région.

Les deux centres de compétences fonctionnent de manière autonome et leur budget (financement multi-sources) couvre les principaux coûts de fonctionnement et de maintenance, même s'il reste un écart important.

Les deux centres de compétences ont contribué de manière positive au système d'éducation et de formation professionnelle au Kosovo en ayant encadré un total de 11 écoles de formation professionnelle.

* Liste non exhaustive

KSV/017

APPUI AU SECTEUR DE LA SANTÉ DU KOSOVO – PHASE II

La phase II du programme KSV/017 vise à soutenir la mise en œuvre de la réforme du secteur de la santé et à développer la gestion des compétences au sein du ministère de la Santé et des établissements de soins de santé afin de fournir un service qualitatif et sûr, en adéquation avec les normes internationales. Le programme soutient la mise en œuvre d'initiatives de réforme des soins de santé, en mettant l'accent sur les activités de renforcement des capacités au sein du ministère de la santé et d'établissements de santé ciblés.

Début août 2018, le MAEE a chargé LuxDev de formuler l'extension du projet «La santé au Kosovo (phase II)». Le principal moteur des actions à mettre en œuvre dans le cadre de l'extension du projet restera le programme de réforme du secteur de la santé, en particulier la stratégie pour le secteur de la santé.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION DU KOSOVO

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer les capacités de planification, de leadership et de gestion des acteurs de la santé.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs de santé en vue de leur permettre de remplir leurs nouveaux rôles et responsabilités ;
- amélioration de la performance et de la qualité des services de santé dans le secteur public ;
- utiliser efficacement dans les sites pilotes le système intégré d'information sur la santé qui a été mis en place dans toutes les institutions publiques des soins de santé.



Budget
6 000 000 EUR

Durée du projet

2016	2017	2018	2019

√	Les activités les plus importantes et les plus fructueuses de l'année ont été celles liées à la mise en œuvre de la réforme des soins de santé, à commencer par le soutien important fourni au ministère de la Santé pour qu'il assume son rôle de régulateur du secteur et d'organe de décision.
√	Le projet a fourni une assistance technique pour la mise en œuvre du plan juridique et a aidé le ministère de la santé à mettre en place les outils nécessaires au suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour le secteur de la santé.
10	10 responsables du ministère de la Santé ont participé à une formation sur la gestion stratégique des organisations au Royaume-Uni afin de développer leur capacités.
30	30 agents de santé de différentes institutions publiques ont été formés à la méthodologie d'élaboration de directives et de protocoles cliniques.
24	24 pharmaciens et inspecteurs pharmaceutiques ont été formés à la gestion des médicaments périmés.
16	En outre, 16 formateurs en suivi et évaluation ont été formés et sont prêts à transmettre la méthodologie de suivi et évaluation auprès des institutions de santé, ainsi qu'auprès d'autres partenaires pertinents du secteur de la santé aux niveaux national et international.
13	Une attention particulière a été accordée à la mise en place de la chambre des professions médicales, en particulier de la chambre des médecins. Aussi, 13 des 14 fonctions publiques ont été transférées du ministère de la santé à la chambre des professions médicales, ne laissant que la composante de spécialisation sous l'égide du ministère de la Santé.
160	Le projet a appuyé les hôpitaux de Gjilan et Prizren dans la mise en œuvre de leur plan stratégique respectif. Ces deux hôpitaux disposent désormais de leur plan de gestion des ressources humaines, ainsi que de 160 descriptions de poste clé qui sont maintenant susceptibles d'être diffusées aux autres hôpitaux du pays.
14	14 documents finalisés d'amélioration de la qualité des hôpitaux ont été produits.
46	46 nouveaux médecins généralistes ont terminé le programme de formation et ont obtenu leur diplôme sous la supervision du *Royal College of General Practitioners*, activité soutenue par le projet.

* Liste non exhaustive

KSV/018 EAU À MITROVICA – PHASE II

Le projet KSV/018 est une suite logique au projet KSV/016. Il consolide les résultats obtenus par l'ancienne phase dans le domaine du développement des capacités techniques. De plus, le projet vise à renforcer la capacité de gestion de la Société régionale de l'eau de Mitrovica et à assurer un approvisionnement en eau fiable et durable pour la population desservie.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER AU PROGRAMME DE RECONSTRUCTION DU NORD DU KOSOVO

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Contribuer à la réalisation d'un approvisionnement en eau fiable et durable pour la population desservie par la *Mitrovica Regional Water Company* (MRWC).

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- développer l'organisation et les procédures de la MRWC afin d'en faire une compagnie d'eau orientée client ;
- développer ou remplacer les actifs existants du système régional d'approvisionnement en eau.



Durée du projet

2014 2015
2016 2017 2018

Budget

4 500 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

- Les investissements dans un nouveau bâtiment et la rénovation du siège de la MRWC ont eu un impact positif sur les conditions de travail des employés, ainsi que sur l'image de la société.
- La mise à jour / le remplacement des logiciels utilisés, les investissements informatiques, l'introduction de la facturation en ligne et la création d'un nouveau site web de la société, ont contribué à une amélioration durable du système de la MRWC.
- La mise en place du système de mesure et de rapportage par zone sur le web ainsi que le système d'information géographique ont contribué à renforcer la capacité de la société à utiliser ces «outils» pour améliorer les opérations et le rapportage des performances de la société.
- L'approvisionnement en eau a été stabilisé de manière significative. Des zones qui n'avaient accès qu'à un approvisionnement en eau limité ont maintenant un accès continu.
- Les investissements, notamment de par le remplacement d'anciennes canalisations, ont permis de réduire les fuites dans le système.
- Le projet a permis de remplacer la majorité des tuyaux contenant de l'amiante dans la zone de distribution.
- La remise en état des réservoirs a contribué à améliorer les problèmes de santé de la population.
- Les deux centres de compétences ont contribué de manière positive au système d'éducation et de formation professionnelle au Kosovo en ayant encadré un total de 11 écoles de formation professionnelle.

* Liste non exhaustive

KSV/019

ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CONTEXTE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE DU KOSOVO

Le projet KSV/019 a débuté le 3 mai 2018. Il prévoit essentiellement la mise en place d'un mécanisme de renforcement des capacités en ressources humaines visant à améliorer les capacités des ministères de tutelle impliqués dans la mise en œuvre du programme d'intégration à l'Union européenne (UE).

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER AUX EFFORTS DU KOSOVO POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DE L' ACCORD DE STABILISATION ET D'ASSOCIATION AVEC L'UE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- renforcer les ressources humaines de l'administration du Kosovo dans les secteurs clés de la législation de l'UE de manière durable ;
- aider à assurer le soutien du public au processus de l'accord de stabilisation et d'association avec l'UE.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

Le ministère de l'Intégration européenne sera chargé de la mise en œuvre du projet (mise en œuvre nationale).

Le mécanisme de renforcement des capacités en ressources humaines est financé à la fois par le Luxembourg et la Norvège (dont la contribution débute en 2019).

Durée du projet

2018 2019
2020 2021 2022

Budget

2 000 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

✓

L'arrivée d'un assistant technique dédié à l'intégration à l'UE qui a assisté le ministère de l'Intégration à l'UE dans la mise en place du mécanisme de renforcement des capacités en ressources humaines.

✓

Le projet a produit tous les documents administratifs nécessaires au fonctionnement du mécanisme de renforcement des capacités en ressources humaines.

✓

L'accord de mise en œuvre de la coopération, le manuel de gestion, le document technique et financier mis à jour, ainsi que la première version du plan de développement des capacités ont été signés par les autorités compétentes.

3

assistants techniques ont été recrutés, l'un financé par le projet (assistance technique pour la gestion et la logistique) et deux par le projet norvégien (assistance technique en matière d'approvisionnement et d'assistance financière).

✓

L'accord bilatéral relatif au projet a été ratifié en octobre 2018 et la première tranche payée en décembre.

* Liste non exhaustive

KSV/020

APPUI À LA RÉFORME DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE AU KOSOVO

Le programme représente la deuxième phase du soutien à la réforme en cours de la formation technique et professionnelle au Kosovo. Il vise à poursuivre les réformes promues par son prédécesseur (KSV/015), en étendant l'intervention au secteur de l'enseignement et formation techniques et professionnels au niveau national et en aidant à la restructuration du système de gouvernance de la formation technique et professionnelle.

OBJECTIF GLOBAL

SOUTENIR LA CRÉATION D'UNE MAIN-D'ŒUVRE TECHNIQUE EN RAPPORT AVEC LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU KOSOVO

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer le système d'enseignement et de formation techniques et professionnels et la prestation de services au Kosovo.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- révision et renforcement de la politique, du système et de la législation en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels ;
- renforcement des institutions soutenues par le projet ;
- mise à niveau des systèmes d'information pour le secteur de l'enseignement et de formation techniques et professionnels.



Durée du projet

2018 2019 2020 2021 2022

Budget

5 000 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

Renforcement des capacités des directeurs d'écoles sélectionnées au travers de l'organisation d'une université d'été conçue et mise en œuvre avec les universités de Tirana, de Bologne, d'Upsala et de Malte ainsi que des experts internationaux et dont l'objectif était de transférer un savoir-faire de haut niveau en matière de direction d'école, de responsabilité et d'assurance qualité.

Évaluation initiale de l'infrastructure, de la capacité et de la croissance potentielle des institutions de formation technique et professionnelle au Kosovo.

Identification et sélection de l'école Gjin Gazulli à Pristina comme nouveau centre de compétences en matière de Technologie de l'information et des communications (TIC) et formalisation.

Sélection des écoles de formation technique et professionnelle soutenues par le projet et signature des protocoles d'accord formalisant ce soutien.

Renforcement des capacités du personnel des écoles du ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie ainsi que des écoles de formation technique et professionnelle, par l'échange et l'étude des meilleures pratiques avec des partenaires internationaux (l'association nationale italienne des directeurs d'écoles, l'Université de Bologne, …)

La mise en œuvre de la troisième phase du système d'information sur l'orientation professionnelle au Kosovo.

Approbation par le ministère de l'Éducation, de la Science et de la Technologie des directives et du manuel du Bureau des modèles d'entreprise et de la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion dans deux centres de compétences et certaines écoles de formation technique et professionnelle.

* Liste non exhaustive



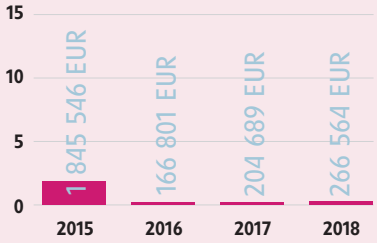
EL SALVADOR



1 PROJET EN EXÉCUTION

→ **3** COLLABORATEURS AU SALVADOR

Déboursements



0,24 % DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

0,27 M EUR MIS EN ŒUVRE EN 2018

Distribution des déboursements par secteurs

100 % DIVERS



SVD/024

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES PROJETS DE COOPÉRATION BILATÉRALE AU SALVADOR

La coopération entre le Luxembourg et le Salvador a franchi en 2016 une nouvelle étape dans laquelle le Salvador exécute directement les projets financés par le Luxembourg. L'exécution nationale est un grand pas en avant en termes d'appropriation et d'alignement sur les politiques et stratégies nationales pour le gouvernement salvadorien. Cela peut également être un défi quant à la gestion orientée de résultats de développement, car il est nécessaire d'élaborer des cadres d'évaluation des performances et une meilleure gestion des ressources.

OBJECTIF GLOBAL

FOURNIR AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES LUXEMBOURGEOIS ET AUX INSTITUTIONS SALVADORIENNES RESPONSABLES DE L'EXÉCUTION DES PROJETS BILATÉRAUX, UN MÉCANISME D'ASSISTANCE TECHNIQUE CHARGÉ DE LA SUPERVISION ET DU SUIVI DE CES PROJETS.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- établissement de mécanismes de suivi permettant aux institutions salvadoriennes d'améliorer leur gestion des projets bilatéraux et d'augmenter l'efficacité de sa mise en œuvre ;
- représentation de la Coopération luxembourgeoise au Salvador et de liaison avec l'Ambassade à Managua ;
- surveillance et soutien direct du Luxembourg au Salvador en se concentrant sur les aspects administratifs et financiers.



Budget
972 000 EUR

Durée du projet

2016 | 2017 | **2018** | 2019

14 Organisations de la Société civile participant à l'élaboration des politiques publiques de développement

47 communes

11 départements

45
PROJETS RETENUS PAR LE FONDS DE COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE

34 PROJETS FINALISÉS OU EN COURS D'EXÉCUTION

RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE DONNÉES DE PERFORMANCE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES SALVADORIENNES


RADIACIONES, QUEMADURAS, CONTACT

NICARAGUA



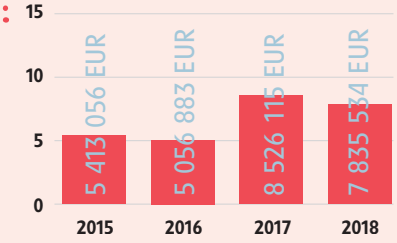
3 PROJETS EN EXÉCUTION

42 COLLABORATEURS AU NICARAGUA

6,95 % DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

7,84 M EUR MIS EN ŒUVRE EN 2018

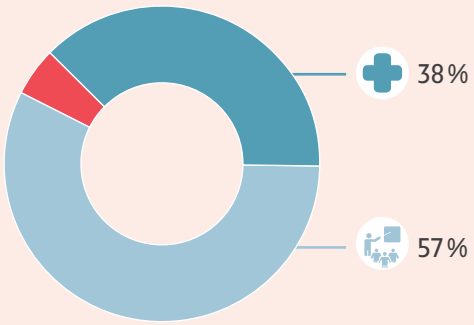
Déboursements



Distribution des déboursements par secteurs

5 % DÉVELOPPEMENT LOCAL

5 %









NIC/026

RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN HÔTELLERIE, TOURISME ET INDUSTRIE

Au départ le projet se concentrait sur le secteur de l'hôtellerie et du tourisme et était conçu comme une continuation des précédents projets menés par la Coopération luxembourgeoise dans la formation professionnelle, notamment la construction et mise en service de l'École nationale d'hôtellerie.

Reformulé en 2015 et bénéficiant d'un refinancement en 2017, le projet englobe aujourd'hui, en plus du tourisme et de l'hôtellerie, trois métiers du secteur industriel à savoir la soudure, l'automobile et l'électricité-électronique.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À AMÉLIORER L'EMPLOYABILITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DES SERVICES DE L'INSTITUT NATIONAL TECHNOLOGIQUE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer la qualité et accroître la pertinence des services offerts par les centres de formation de l'Institut national technologique.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- améliorer les services d'enseignement technique et de formation professionnelle que l'Institut national technologique offre dans les centres bénéficiaires du projet ;
- renforcer les relations de l'Institut national technologique avec d'autres institutions, le secteur productif et la société en général.



Durée du projet

2014	2015	2016
2017	2018	2019

Budget

13 230 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

✓ Inauguration de l'école-hôtel Casa Luxemburgo à Pochomil.

✓ Réaménagement et équipement de trois centres de formation industrielle et de l'École nationale d'hôtellerie.

14 La direction générale de formation professionnelle de l'Institut national technologique et 14 centres certifiés ISO 9001 :2015

✓ Première promotion issue du Centre national de formation des enseignants et instructeurs.

✓ Formation technique de tous les professeurs d'hôtellerie et de tourisme.

✓ Formation de tous les techniciens de l'Institut national technologique chargés de la maintenance.

* Liste non exhaustive

NIC/027

PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE SANTÉ

En plus du renforcement institutionnel, le programme comprend un important volet d'infrastructures avec la construction et l'équipement d'un hôpital de premier niveau dans la commune de El Cuá et la réparation des infrastructures hydro-sanitaires d'une centaine d'établissements de santé des départements de Matagalpa et Jinotega. Il poursuit également l'appui de longue date du Luxembourg dans le domaine de la médecine transfusionnelle.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU NICARAGUA EN ASSURANT LA CONTINUITÉ DES EFFORTS RÉALISÉS DANS LE CADRE DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- améliorer la qualité et accroître la couverture des services de santé en faveur des habitants de 10 communes des départements de Jinotega et Matagalpa ;
- contribuer à ce que la population nicaraguayenne ait accès à une thérapie transfusionnelle sûre dans les hôpitaux publics bénéficiaires.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- mécanisme mixte de gestion combinant le mode de gestion déléguée et l'exécution en régie ;
- application d'une approche de gestion axée sur les résultats reposant sur des instruments de gestion et indicateurs institutionnels ;
- appui aux processus institutionnels existants par le renforcement des capacités de gestion et l'amélioration de la qualité des interventions
- mise en œuvre et suivi des activités de promotion du don de sang bénévole et altruiste dans huit départements ;
- mise en réseau et respect de normes techniques dans les services de médecine transfusionnelle des hôpitaux publics.



Budget
14 118 709 EUR

Durée du projet

2016 | 2017 | 2018 | 2019

FAITS MARQUANTS*

60 % d'avancement de la construction de l'hôpital de El Cuá

90 établissements de santé en zone rurale bénéficient d'améliorations de leurs installations hydro-sanitaires

11 hôpitaux dans tout le pays avec un système e-Delphyn pour la gestion du sang

30 techniciens des services de médecine transfusionnelle des hôpitaux bénéficiaires formés sur l'utilisation du software e-Delphyn et du module de monitoring et d'évaluations

+1 % 85 718 dons du sang bénévole et altruiste (augmentation de 1% par rapport à l'année précédente)

7 126 femmes enceintes présentant une grossesse à risque en zone rurale dans les départements de Matagalpa et Jinotega sont référées au deuxième niveau de soins

* Liste non exhaustive

NIC/028

PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DU TOURISME

Le tourisme représente le deuxième secteur pourvoyeur de devises du pays mais son potentiel reste encore faiblement exploité. Depuis 2007, le Luxembourg a financé deux phases du projet de la route du café qui visaient à promouvoir le développement local à travers le tourisme dans cinq départements du nord du Nicaragua. LuxDev a également exécuté le projet de la route coloniale et des volcans dans le cadre d'une coopération déléguée de l'Union européenne, qui concernait six départements de la côte pacifique.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE, À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET À FAVORISER LA CROISSANCE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA POPULATION NICARAGUAYENNE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Contribuer à l'augmentation des arrivées, de la durée moyenne de séjour et des dépenses journalières moyennes des touristes au Nicaragua.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- diversifier et mieux faire connaitre les destinations touristiques du Nicaragua sur le marché national et international ;
- améliorer l'offre des produits et des services touristiques dans les territoires ciblés ;
- mener la planification et la gestion touristique durable avec la participation des acteurs publics et privés du secteur au niveau national, régional et territorial.



Budget
3 875 147 EUR

Durée du projet

2016	2017	2018*	2019

Suspendu au 31 décembre 2018

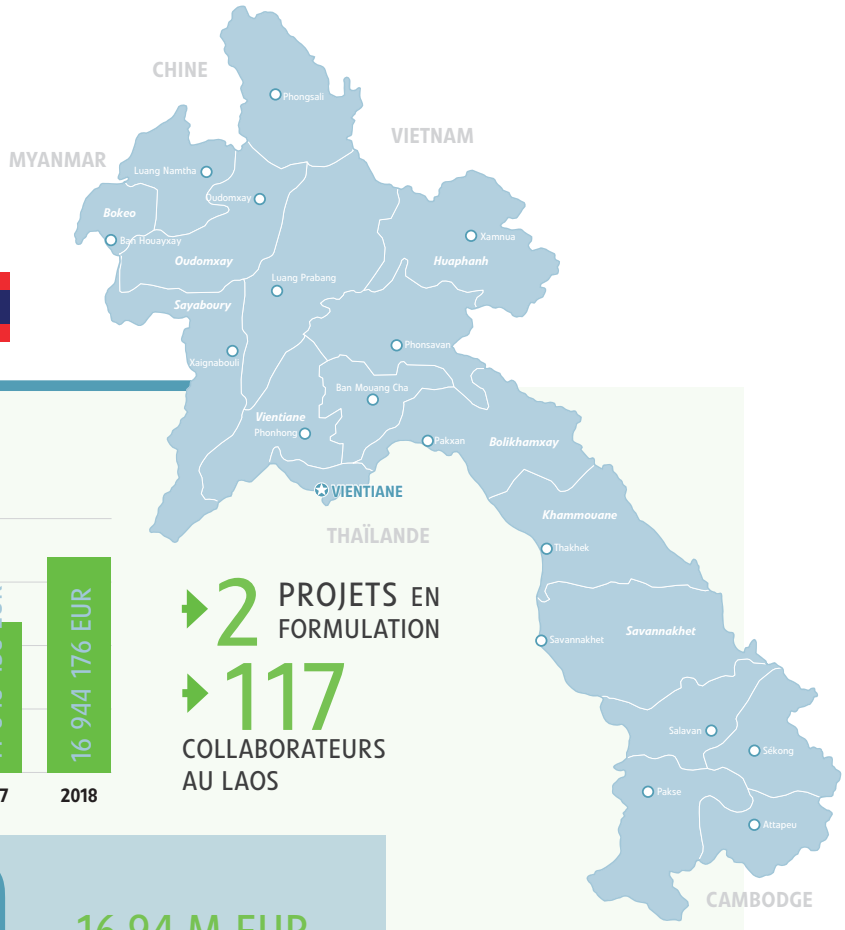
FAITS MARQUANTS*

- Définition des produits touristiques prioritaires : tourisme d'aventure, expériences rurales et villes coloniales
- Adoption de la stratégie de marketing et de promotion touristique pour le Nicaragua
- Réaménagement du centre touristique de Xilonem
- Amélioration du système informatique d'enregistrement et de classification des entreprises touristiques rurales
- Mise à niveau et intégration progressive des systèmes informatiques de l'Institut nicaraguayen de tourisme

* Liste non exhaustive

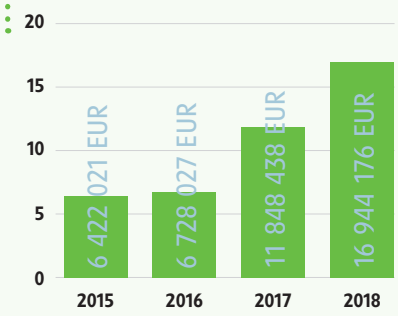


LAOS



6
PROJETS EN EXÉCUTION

Déboursements



2 PROJETS EN FORMULATION

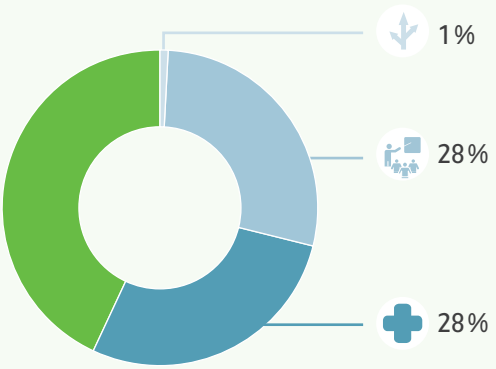
117 COLLABORATEURS AU LAOS

15,03 % DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

16,94 M EUR MIS EN ŒUVRE EN 2018

Distribution des déboursements par secteurs

43 % DÉVELOPPEMENT LOCAL









LAO/027

PROGRAMME LAO-LUXEMBOURG D'APPUI AU SECTEUR DE LA SANTÉ – PHASE II

Le Grand-Duché de Luxembourg soutient le secteur de la santé depuis le début de la coopération entre le Laos et le Luxembourg fin 1997. L'objectif spécifique de la phase précédente (LAO/017) consistait à aider le ministère laotien de la Santé à mettre en œuvre et opérationnaliser sa stratégie à long terme (2000-2020), sa stratégie de soins de santé de base et ses plans de développement du secteur de la santé. En continuité avec son prédécesseur, le LAO/027 se concentre sur la promotion des rôles et des responsabilités du département provincial de la santé, en vue de faciliter la prestation des soins de santé de base efficaces au niveau des districts et des services de santé maternelle et infantile. Une attention particulière sera accordée à l'élaboration d'une approche de soins de santé axée sur le patient et aux groupes cibles prioritaires tels que les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans.

OBJECTIF GLOBAL

AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION DU LAOS EN METTANT L'ACCENT SUR LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT AINSI QUE SUR LES TROIS PROVINCES CENTRALES (VIENTIANE, BOLIKHAMXAY ET KHAMMOUANE)

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Soutenir la mise en œuvre de la politique sectorielle actualisée (cadre de réforme du secteur de la santé 2013-2025) avec un accent particulier sur la santé maternelle et infantile, en renforçant les acteurs et les systèmes de santé de district.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- établir le Fonds commun de participation en tant que mécanisme pour renforcer la contribution nationale au financement des activités prioritaires ;
- améliorer la performance des services de santé, en particulier pour les activités de santé maternelle, néonatale et infantile au niveau du district ;
- fournir des conditions techniques adéquates pour soutenir la prestation de services dans les provinces ciblées ;
- renforcer la gouvernance au sein du système de santé grâce à une planification axée sur les résultats et à la gestion des activités de santé des provinces.



Durée du projet

2014 2015 2016
2017 2018 2019 2020

Budget

25 400 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

3
trésors provinciaux ont mis à disposition des fonds opérationnels, d'un montant total de 190 000 EUR, budgétisés au sein du mécanisme participatif conjoint mis en place en 2017 qui a financé des activités sur la gouvernance, le développement des capacités en ressources humaines et la prestation de services.

√
Le deuxième groupe d'étudiants en médecine familiale, bénéficiant d'une bourse d'étude, a obtenu son diplôme en septembre.

3
bureaux provinciaux d'assurance maladie et 28 bureaux d'assurance maladie de district ont été pourvus en personnel.

930
bénéficiaires ont été formés au niveau du district et du centre de santé.

4,5
L'hôpital provincial de Bolikhamxay a ouvert ses portes en juillet 2018. Le coût total de la construction et de son équipement s'élève à 4,5 millions USD.

269
employés de bureaux provinciaux d'assurance maladie / bureaux d'assurance maladie de district et prestataires de soins de santé des provinces de Vientiane, Bolikhamxay et Khammouane ont été formés.

√
Les bureaux provinciaux et de district d'assurance maladie de Vientiane, Bolikhamxay et Khammouane ont reçu du mobilier de bureau et/ou du matériel informatique.

1 249
villageois des trois provinces ciblées sont, par le biais de réunions et d'activités de sensibilisation des comités de santé des villages, au courant des avantages et des droits liés au Bureau national d'assurance maladie.

* Liste non exhaustive

LAO/028

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA DCI/MPI*

** Direction de la coopération internationale et du ministère du Plan et de l'Investissement*

Le projet traite du renforcement des capacités et des priorités de gouvernance définies dans le Programme indicatif de coopération 2011-2015 entre le Laos et le Luxembourg. Il est une réponse à une demande spéciale présentée par le gouvernement laotien à son homologue luxembourgeois. Il est consacré au renforcement des capacités des institutions en charge de la gestion de l'aide publique au développement.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT AU LAOS

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer la capacité de la direction pour la Coopération internationale, pour gérer efficacement l'aide, établir des partenariats et établir des méthodes de travail efficaces avec les parties prenantes nationales et internationales.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcer la base de compétences organisationnelles, managériales et individuelles du Département de la coopération internationale ;
- veiller à ce que le Département de la coopération internationale puisse conseiller le gouvernement sur l'efficacité des décisions et stratégies de l'aide et de la coopération ;
- renforcer cinq secteurs pilotes de coopération internationale sélectionnés et leur permettre de jouer efficacement leur rôle de gestion de l'Aide publique au développement au niveau provincial.



Durée du projet

2014 2015
2016 2017 2018

Budget

860 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

199

cadres intermédiaires / agents techniques ont été formés au leadership et à la gestion dans divers cours.

√

Le système de gestion de la qualité de la direction pour la Coopération internationale a été accrédité du certificat de norme internationale ISO 9001 : 2015.

6

ateliers axés sur les politiques ont été organisés avec le ministère du Plan et de l'Investissement, d'autres ministères, des partenaires de développement et le secteur privé.

5

Un système de gestion de documents et un iOffice (une solution de gestion intégrée de l'environnement de travail) ont été mis en service. En conséquence, les procédures opérationnelles standard et le traitement des documents papier au sein du Département de la coopération internationale pour les questions liées à l'aide publique au développement ont été ramenés de 16 à 5 jours.

√

Les activités de la direction pour la Coopération internationale ont été renforcées grâce à la mise en place :

- de procédures de flux de travail pour sept divisions ; et
- de procédures générales pour de la direction pour la Coopération internationale au travers de la gestion de la qualité totale et de la consultation.

* Liste non exhaustive

LAO/029
LAO/729

COMPÉTENCES DANS LE SECTEUR DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE

L'économie du pays est en train de changer. Développer le tourisme et tirer pleinement parti des possibilités d'emploi offertes par le secteur est une priorité nationale, en ligne avec la vision et les objectifs du huitième plan national de développement socio-économique (2016-2020) ainsi qu'avec la stratégie touristique (2006 – 2020) du pays. Le Luxembourg et la Suisse ont donc uni leurs efforts à ceux du Laos pour mettre en œuvre le programme Compétences pour le tourisme (LAO/029), qui soutient l'amélioration de la formation professionnelle et du développement des compétences en tourisme / hôtellerie. Le programme porte une attention particulière à aider les personnes issues de milieux défavorisés à acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi directement ou indirectement lié au tourisme.

OBJECTIF GLOBAL

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE DU SECTEUR DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE, CONTRIBUANT AINSI À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Accroître les opportunités des diplômés de trouver un emploi rémunéré ou de poursuivre des études en tourisme et ou en hôtellerie, par l'augmentation et la diversification, au sein de ce secteur, des programmes d'éducation et de formation techniques et professionnelles ainsi que des programmes de développement des connaissances et ce, également pour les personnes issues de milieux défavorisés.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- améliorer la qualité des programmes d'éducation et de formation professionnelles ainsi que ceux de développement des compétences en tourisme / hôtellerie
- valoriser et développer les programmes d'éducation et de formation techniques et professionnelles ainsi que le développement des compétences dans le tourisme et l'hôtellerie
- les personnes issues de milieux défavorisés sont incluses dans les programmes d'éducation et de formation techniques et professionnelles du secteur du tourisme et de l'hôtellerie ainsi que dans les programmes de développement des compétences du secteur.
- mettre en place une gouvernance habilitante, un cadre institutionnel et réglementaire pour l'éducation et la formation techniques et professionnelles ainsi que pour le développement des compétences, en particulier dans le tourisme / l'hôtellerie

Durée du projet

2016 2017 2018
2019 2020 2021

Budget LAO/029
7 500 000 EUR

Budget LAO/729
7 500 000 EUR

Coopération suisse

FAITS MARQUANTS*

1 974
participants, dont 80 % issus de milieux défavorisés, ont terminé / entrepris un programme de formation professionnelle et de développement des compétences en tourisme.

766
employés de près de 350 micro, petites ou moyennes entreprises issues du secteur du tourisme et de l'hôtellerie du Laos ont été formés sur de nombreux sujets, dont la qualité, le service à la clientèle ainsi que l'hygiène et la sécurité alimentaire.

1 200
Une enquête nationale sur l'emploi et les compétences des entreprises du secteur du tourisme et de l'hôtellerie a été réalisée sur base d'un échantillon de plus de 1 200 entreprises et les résultats de cette enquête ont été publiés.

55
cadres des parties prenantes clés, issus notamment du ministère de l'Éducation et des Sports, du ministère du Travail et du Bien-être social et du ministère de l'Information, de la Culture et du Tourisme, ont participé à des initiatives de renforcement des capacités.

3
nouveaux diplômes en tourisme/hôtellerie basés sur les compétences ont été développés et mis en œuvre dans 16 collèges publics d'enseignement professionnel.

120
normes de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sur les compétences standard des professionnels du tourisme ont été traduites de l'anglais au lao.

350
enseignants et formateurs en tourisme / accueil ont suivi une formation initiale et continue.

1
Un concours de courts-métrages pour la promotion de l'éducation, la formation et l'emploi dans le tourisme et de l'hôtellerie a été organisé.

1
Une application mobile destinée à promouvoir l'enseignement et la formation techniques et professionnels a été développée et lancée.

* Liste non exhaustive

LAO/030

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT LOCAL POUR LES PROVINCES DE BOKEO, BOLIKHAMXAY, KHAMMOUANE ET VIENTIANE

Le Laos a connu une croissance macro-économique rapide au cours de la dernière décennie. Cependant, le développement économique a surtout bénéficié aux populations urbaines et de plaine. Dans les collines, et montagnes, les gens sont de plus en plus en retard par rapport aux populations de plaine en termes de revenus, éducation, santé, nutrition et autres indicateurs sociaux. Ce programme a été conçu afin d'aider à réduire la pauvreté dans les zones les plus défavorisées et contribuer au renforcement la gouvernance locale, la décentralisation et le dialogue politique en faveur du développement des zones défavorisées. Les bénéficiaires principaux sont environ 140 000 personnes de 229 villages cibles sélectionnés selon les taux de pauvreté qui, en raison de la situation démographique, sont pour la plupart des groupes ethniques minoritaires.

OBJECTIFS GLOBAUX

- RÉDUIRE LES NIVEAUX DE PAUVRETÉ AU LAOS
- ENRAYER LA FAMINE ET RÉDUIRE LA MALNUTRITION AINSI QUE LE RETARD DE CROISSANCE DÛ À UN MANQUE D'ALIMENTATION
- AMÉLIORER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer le niveau de vie et dépasser le seuil de pauvreté dans les villages cibles.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcer la gouvernance pour lutter contre la pauvreté ;
- promouvoir l'auto-développement des communautés ;
- améliorer l'accès à l'infrastructure socio-économique.





Durée du projet

2017 2018 2019
2020 2021 2022

Budget

23 003 560 EUR

FAITS MARQUANTS*

229
villages cibles ont été identifiés et l'enquête de base a été effectuée.

180
plans de développement villageois ont été mis en place.

58
sous-projets d'infrastructure comprenant des écoles, des routes rurales et des systèmes d'approvisionnement en eau ont été complétés.

14
districts cibles cartographiés à l'aide du système d'information géographique.

1
groupe de travail sur le sous-secteur du développement rural a été formé.

13
stratégies de renforcement des capacités ont été élaborées.

* Liste non exhaustive

LAO/031

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA FORMATION ET À L'ENSEIGNEMENT JURIDIQUES AINSI QU'À LA PROMOTION DU CONCEPT DE L'ÉTAT DE DROIT AU LAOS

Le *Legal Sector Master Plan* adopté en 2009 par le Laos établit le cadre permettant le développement des institutions du secteur de la justice en tant que fondement de l'État de Droit. Par ailleurs, parmi les questions transversales abordées par le 8e Plan national de développement socio-économique du Laos, figure le renforcement de l'efficacité de la gouvernance et de l'administration publiques. Ces objectifs soulignent la nécessité de développer un système de droit complet, harmonisé, clair, fiable et accessible à tous. Des démarches positives ont été déclenchées par le précédent programme LAO/023 financé par le Luxembourg afin de renforcer l'enseignement supérieur dans le secteur juridique.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT AU LAOS

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

- renforcer l'environnement permettant un accès à la justice ;
- continuer à renforcer l'éducation et la formation juridiques.



AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcer les capacités des « praticiens du droit » ciblés et des fonctionnaires en droit ;
- renforcer les campagnes formelles / informelles de sensibilisation juridique ;
- renforcer la coordination entre les universitaires et les praticiens ;
- développer de nouveaux curricula conformes aux normes et aux exigences de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ;
- améliorer les compétences des enseignants ciblés ;
- améliorer la gestion et la gouvernance de la Faculté de droit et des sciences politiques de Vientiane et de la Faculté de droit et d'administration de Champassak.

Durée du projet

2017 2018 2019
2020 2021 2022

Budget

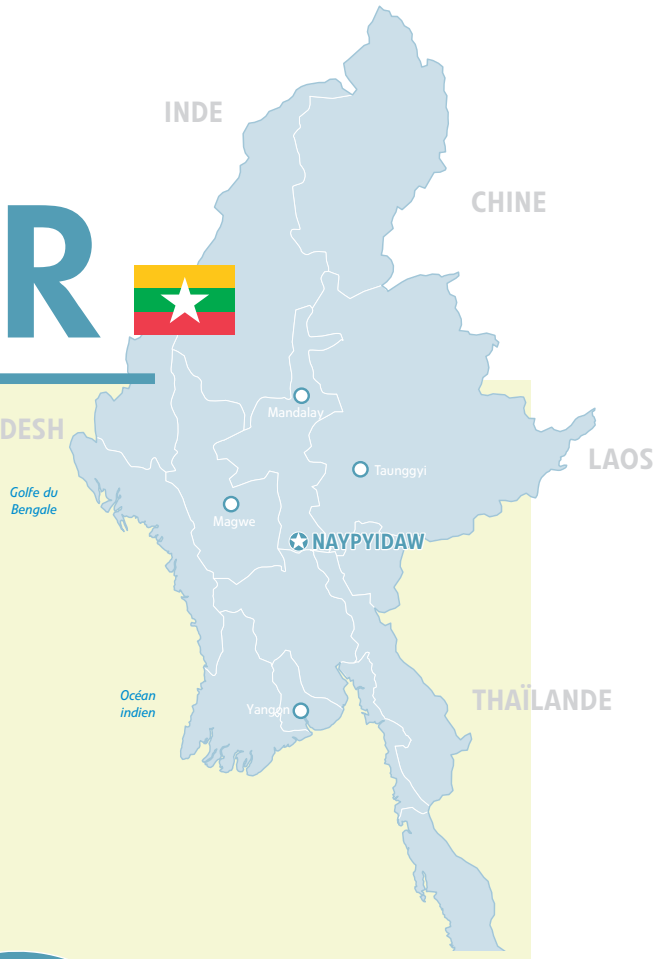
5 000 000 EUR

1 123	bénéficiaires du secteur juridique ont participé à divers ateliers de formation juridique
1 365	bénéficiaires du monde universitaire et d'autres fonctionnaires ont participé à diverses conférences publiques
426	membres du monde universitaire et fonctionnaires ont étudié l'anglais juridique
753	évaluations ont été réalisées : 10 auprès de tribunaux ; 101 auprès de juges, 96 auprès de procureurs, 245 dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et 301 dans le cadre de la lutte contre la corruption
328	enseignants ont été formés aux nouvelles techniques d'enseignement du droit
5	départements de la Faculté de droit et de sciences politiques de Vientiane ont procédé à des analyses et à des évaluations des programmes d'études, ouvrant ainsi la voie à l'adoption de nouveaux programmes universitaires conformes aux normes de L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est
2	départements de la Faculté de droit et de sciences politiques de Vientiane ont adopté un plan stratégique à la suite d'une série d'ateliers de planification stratégique appuyés par le projet
18	Un forum national annuel de recherche juridique a été organisé, permettant de présenter 18 sujets concernant la promotion de l'État de droit au Laos
230	praticiens du droit, fonctionnaires, procureurs et juges ont bénéficié de campagnes de sensibilisation au droit
1 585	fonctionnaires et juristes du ministère de la Justice, de l'Institut national de la justice, de l'Association du barreau lao, de la Cour suprême du peuple, du Bureau du Procureur suprême du peuple et de l'Autorité d'inspection de l'État se sont employés à renforcer les capacités juridiques

* Liste non exhaustive



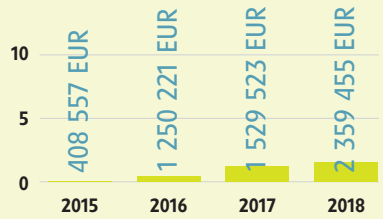
MYANMAR



2

PROJETS EN EXÉCUTION

Déboursements

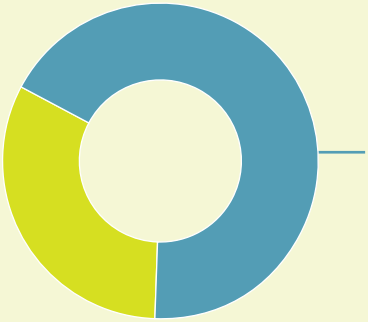


49 COLLABORATEURS AU MYANMAR

Distribution des déboursements par secteurs

32 % DÉVELOPPEMENT LOCAL

32 %



2,09 % DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

2,36 M EUR MIS EN ŒUVRE EN 2018







MYA/001

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR DE L'HÔTELLERIE ET DU TOURISME

L'ouverture progressive actuelle des systèmes économiques et politiques est censée conduire le Myanmar à une croissance régulière à l'instar de l'augmentation des arrivées de touristes internationaux et régionaux.

L'objectif du projet est de fournir aux jeunes ayant déjà une activité professionnelle ainsi qu'aux jeunes – et moins jeunes – hommes et femmes défavorisés, les compétences et aptitudes techniques nécessaires pour leur permettre d'accéder à un large éventail d'emplois dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.

OBJECTIF GLOBAL

L'OBJECTIF GÉNÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET EST DE CONTRIBUER À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DU PLAN DIRECTEUR DU TOURISME POUR 2013-2020, À SAVOIR MAXIMISER LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DE L'HÔTELLERIE ET DU TOURISME À LA CRÉATION D'EMPLOIS ET À LA GÉNÉRATION DE REVENUS AU MYANMAR

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer la capacité des ressources humaines et promouvoir la qualité des services dans le secteur du tourisme en mettant l'accent sur la conception et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan d'action à long terme de développement des ressources humaines pour répondre aux besoins actuels et futurs du secteur.



AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcer les capacités organisationnelles et RH du ministère de l'Hôtellerie et du Tourisme (MHT) ;
- renforcer la capacité opérationnelle des prestataires de services d'éducation et de formation existants et nouveaux ;
- améliorer les compétences de la main-d'œuvre existante dans le secteur du tourisme.

Durée du projet

2015	2016	2017
2018	2019	2020

Budget

8 500 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

- √ Un ajustement des activités a été mené afin d'inclure des dépenses d'équipements dans les installations et lors des formations, ce qui n'était pas prévu dans le document du projet.
- √ Le projet a pris de l'ampleur et s'est imposé comme un chef de file et un partenaire solide et respecté du ministère de l'Hôtellerie et du Tourisme et du Gouvernement du Myanmar, du secteur privé et des partenaires du développement dans le domaine du tourisme au Myanmar.
- √ L'évaluation à mi-parcours du projet, achevée début avril 2018, a conclu que le projet a prouvé son utilité.
- 4 Des cours destinés au personnel du ministère de l'Hôtellerie et du Tourisme ont été dispensés dans les quatre principaux domaines de formation identifiés dans la stratégie et le plan d'action pour le développement des ressources humaines du tourisme au Myanmar.
- √ Malgré l'attente du statut officiel et de la forme juridique du centre de formation en tourisme et hôtellerie de Yangon nouvellement créé, l'établissement assure déjà un développement régulier et progressif des compétences, à court et à moyen terme.
- √ La forte demande de programmes de gestion dans l'hôtellerie et le tourisme à travers tout le pays a mis en lumière la qualité et la réputation de ces programmes et a démontré leur impact sur les entreprises.
- √ En réponse à la demande de l'industrie et aux demandes du MHT, le projet a commencé la formation de petites, moyennes et micro-entreprises (pensions, auberges, hôtels et restaurants de 1-2) dans les destinations émergentes et post-conflit.
- √ Le 22 août 2018, le Luxembourg a approuvé un budget supplémentaire de 3,5 millions EUR

* Liste non exhaustive

MYA/002

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET INCLUSION DANS L'ÉTAT ORIENTAL DE SHAN

L'État oriental de Shan est un cas exceptionnel de désavantage dans un pays aux prises avec de nombreux défis culturels, politiques, économiques et environnementaux. Étant donné que le projet a une orientation géographique et démographique spécifique, avec un développement technologique, une innovation et un pilotage considérables, il applique pendant ses premières années d'exécution une modalité de financement direct via des structures de gestion locales, une expertise technique et une facilitation dispersée dans les zones/districts ciblés et entre les différents villages.
L'une des principales hypothèses de la stratégie du projet est que la coopération progressive et l'interdépendance nécessaire dans le cadre de nouvelles activités amélioreront progressivement les attitudes et les pratiques en matière d'organisation sociale et civique, qui sont à la base du respect mutuel, du partage des ressources, du développement communautaire et de la gouvernance éclairée.

OBJECTIF GLOBAL

PROMOUVOIR DES GROUPES, DES COMMUNAUTÉS, DES INSTITUTIONS ET DES SYSTÈMES INCLUSIFS, COHÉSIFS ET DURABLES AU PROFIT DE LA POPULATION RURALE DE L'ÉTAT ORIENTAL DE SHAN

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer les moyens, les ressources et les interactions pour les activités légales de subsistance de la population locale.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- garantir l'accès à une eau salubre et abordable ;
- élargir l'accès à un approvisionnement durable en électricité ;
- augmenter la qualité et la quantité des pistes et des réseaux routiers ;
- accroître la productivité agricole de la terre, de l'eau, des personnes et du capital ;
- renforcer l'éducation formelle et non formelle et développer les villages ;
- mettre à disposition des moyens de télécommunications modernes et abordables.



Durée du projet

2017	**2018**	2019
2020	2021	2022

Budget

10 000 000 EUR

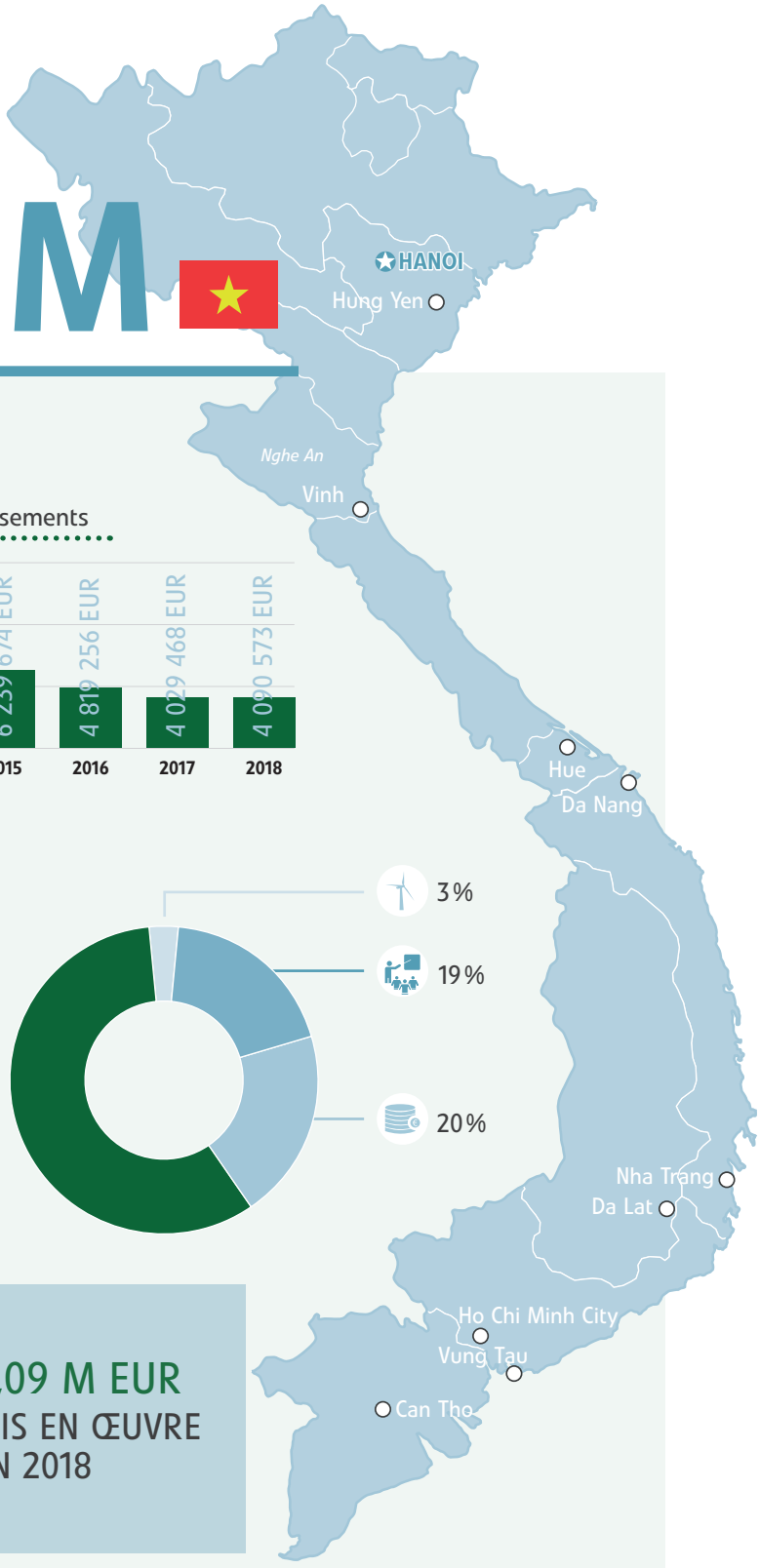
FAITS MARQUANTS*

√	La zone cible pour le premier soutien prioritaire sont les cinq sections du canton de Keng Tung (population estimée à 13 100 habitants).
378	378 personnes formées aux connaissances vétérinaires et agricoles de base, au développement des villages, au fonctionnement et à l'entretien, aux premiers secours et à la maçonnerie.
371	371 ménages ont accès à l'eau potable. Les groupes d'utilisateurs d'eau ont reçu une formation sur l'exploitation et l'entretien adéquats de leurs systèmes.
1,5	Mise en œuvre réussie d'un essai pilote de systèmes hydroélectriques pico (1,5 kWh) pour l'éclairage des rues des villages.
45	Une étude de faisabilité d'un système solaire et d'un mini-système hydroélectrique (45 kWh) a été réalisée avec succès.
366	366 km de routes et de pistes rurales, des informations de base sur les villages et les activités mises en œuvre dans le cadre du projet ont été cartographiées visuellement sur une carte Google.
65	65 agents de santé vétérinaire (10 femmes) formés à l'identification et au traitement des maladies les plus courantes du bétail.
480	480 ménages de 22 villages testent actuellement 24 variétés de légumes dans leurs potagers nouvellement plantés.
91	91 fermes modèles sur des cultures à long terme ont fait l'objet d'un projet pilote. Ces fermes cultiveront, entre autres, du thé, du café et de l'igname patte d'éléphant.
17	L'évaluation des besoins en infrastructures scolaires a été menée avec succès dans 17 écoles publiques de la région des cinq sections. Les 17 écoles ont reçu un ensemble complet de trousses d'enseignement, conformément au manuel normalisé du gouvernement.

* Liste non exhaustive



VIETNAM



7
PROJETS EN EXÉCUTION

35
COLLABORATEURS AU VIETNAM

Déboursements

Distribution des déboursements par secteurs

58%
DÉVELOPPEMENT LOCAL

58%

3,63%
DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

4,09 M EUR
MIS EN ŒUVRE EN 2018







VIE/032

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE SECTEUR FINANCIER

Le Vietnam a fait d'importants progrès depuis la création de la première bourse des valeurs, Ho Chi Minh Ville Stock Exchange (HOSE), en 2000. Toutefois, le profil de risque du marché des valeurs mobilières demeure considérable.

Le projet VIE/032, suite du VIE/026 qui, à son époque, a apporté une contribution importante au renforcement des capacités de la Commission nationale des valeurs mobilières du Vietnam (CNVM), va à aider la CNVM et les participants au marché des valeurs mobilières à s'attaquer à certaines des tâches de la Stratégie sectorielle pour le développement notamment par le biais d'un renforcement des capacités au sein de la CNVM elle-même et parmi les participants au marché des valeurs mobilières.

OBJECTIF GLOBAL

CONSOLIDER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE FONDÉE SUR UN SECTEUR FINANCIER SAIN

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Soutenir le marché vietnamien des valeurs mobilières en conformité avec la stratégie gouvernementale pour le développement du marché des valeurs mobilières pour la période 2011-2020.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- un cadre juridique et de gouvernance amélioré pour le marché des valeurs mobilières ;
- des initiatives de formation et d'éducation qui visent une meilleure compréhension du marché des valeurs mobilières ;
- l'amélioration de la qualité des opérations et de la négociation sur le marché des valeurs mobilières.



Budget

3 860 000 EUR

Durée du projet

2016 | 2017 | **2018** | 2019 | 2020 | 2021

FAITS MARQUANTS*

- L'ébauche finale de la loi sur les valeurs mobilières a été complétée pour un débat approfondi et une approbation finale par l'Assemblée nationale.
- **2** ateliers de consultation sur la révision de la loi sur les valeurs mobilières ont été organisés.
- Organisation d'un voyage d'étude au Luxembourg pour apprendre des institutions financières et des régulateurs luxembourgeois sur la gouvernance d'entreprise, la juridiction réglementaire sur les nouveaux services et produits financiers, les obligations vertes et le financement vert.
- Un atelier de formation sur la surveillance des conglomérats financiers au Vietnam a été organisé à l'intention de diverses institutions financières.
- **2** collaborateurs de la Commission nationale de surveillance financière ont effectué des stages à la Banque centrale du Luxembourg.
- **5** La révision de cinq manuels scolaires a été lancée grâce à une convention de délégation avec le Centre de recherche et de formation en valeurs mobilières.
- Développement d'un site web pour la formation et l'éducation des investisseurs grâce auquel,ils pourront accéder à des documents sur les meilleures pratiques du marché des valeurs mobilières et approfondir leurs connaissances sur les abus de marché.
- Liste d'algorithmes d'alerte développés pour les systèmes de surveillance du marché (SSM) avec des directives opérationnelles détaillées et conçus pour réduire la charge de travail des utilisateurs du SSM et améliorer l'efficacité de la surveillance du marché.
- L'appel d'offres pour la mise à niveau du système de surveillance du marché et du système de divulgation de l'information a été couronné de succès.

* Liste non exhaustive

VIE/033

DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA PROVINCE DE HUÉ

Ce projet financé conjointement par les gouvernements du Vietnam et du Grand-duché de Luxembourg est opérationnel dans 29 communes pauvres et vulnérables de trois districts de la province de Thua Thie Hué. Les 400 000 bénéficiaires du projet vivent sur 124 000 hectares de terres et 22 000 hectares de lagunes. Le projet vise à renforcer, adapter et protéger les moyens d'existence et les biens des populations contre les diverses manifestations du changement climatique. Le projet met particulièrement l'accent sur la participation locale, permettant aux ménages d'être plus créatifs et autonomes en fonction de leurs aspirations, capacités et ressources dans le processus de planification et de mise en œuvre des activités « difficiles » et « douces ».

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER À DES TENDANCES DURABLES, ÉQUITABLES ET EFFICACES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES COMMUNES LAGUNAIRES ET CÔTIÈRES DES TROIS DISTRICTS (QUANG DIEN, PHU VANG ET PHU LOC) DE LA PROVINCE DE TT HUÊ

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Réduire le taux de pauvreté dans les zones les plus pauvres et réduire les dégâts dans les zones les plus vulnérables.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- améliorer la capacité des communautés et du personnel du gouvernement en matière de développement socio-économique adaptatif et de réduction de la pauvreté ;
- accroître la protection, la disponibilité, la résilience et l'utilisation des ressources naturelles ;
- rendre les activités productives plus diversifiées, plus efficaces et plus compétitives sur le marché.





Durée du projet

2013	2014	2015
2016	2017	**2018**

Budget

8 000 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

2 225	ménages ont quitté le seuil de pauvreté
13	associations de pêcheurs (AP) sont maintenant pleinement opérationnelles.
√	Le modèle de planification locale participative adapté au climat, qui a été soutenu par le projet, a maintenant été intégré dans les plans quinquennaux de développement socio-économique du gouvernement.
√	Ce projet a grandement contribué à l'adoption de la nouvelle loi sur la pêche de 2017, dans laquelle le droit est donné aux organisations de la société civile telles que les AP d'être responsables de la cogestion des ressources et des activités d'aquaculture au niveau national.
76,1 %	Grâce à la mise en place de divers modèles de culture et d'aquaculture, ainsi qu'à l'accès à des prêts dans le cadre du Fonds renouvelable, environ 76,1 % des femmes dans les communes cibles ont amélioré l'accès aux possibilités économiques et/ou renforcé leurs moyens de subsistance.
92 %	Avec la création de clubs pour l'égalité des sexes, le nombre de cas de violence sexiste signalés a diminué de 92 %.
92,5 %	92,5 % des élèves du primaire et du secondaire dans les communes cibles ont été enregistrés comme ayant de meilleures connaissances sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe.
5 338	5 338 hectares de terres de production ont été mieux protégés contre les effets du changement climatique grâce aux travaux d'infrastructure achevés.
29 155	ménages des communes ciblées ont bénéficié directement (d'une manière ou d'une autre) des travaux d'infrastructures rurales réalisés.
567	hectares ont maintenant été désignés comme zone de conservation de la pêche.

* Liste non exhaustive

VIE/034

FORMATION ET ÉDUCATION PROFESSIONNELLE – PHASE II

Le projet VIE/034 constitue la seconde phase de l'appui de la Coopération luxembourgeoise au lycée de formation professionnelle de Bac Kan (LFPBK). Ce nouveau projet vise à :

- **consolider les acquis de la première phase ;**
- **améliorer la gestion du lycée via des activités génératrices de revenus qui participeront à assurer sa pérennité financière ; et**
- **offrir un programme éducatif qui réponde aux besoins du marché du travail.**

OBJECTIF GLOBAL

FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LE DÉVELOPPEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE EN TENANT COMPTE DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET DU CONTEXTE SOCIOCULTUREL DE LA RÉGION DU NORD DU VIETNAM

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Faire du LFPBK une école attractive, correctement gérée et financièrement solide, qui dispense un enseignement et une formation professionnels répondant aux exigences et opportunités du marché du travail de la région ainsi qu'aux attentes socioculturelles de la population locale.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- améliorer la gestion globale du LFPBK ;
- créer pour le LFPBK un programme éducationnel attractif, axé sur le marché et le client.



Durée du projet

2015	2016	2017
2018	2019	2020

Budget

3 400 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

- Le LFPBK a recruté 532 étudiants (145 femmes et 387 hommes).
- Les recettes du LFPBK provenant du centre du permis de conduire et de la clinique vétérinaire représentaient 45 % du budget national ordinaire du LFPBK.
- 181 étudiants seniors (102 femmes et 79 hommes) ont rejoint le programme de stage dans en entreprise.
- 31 protocoles d'accord ont été signés entre le LFPBK et des entreprises sélectionnées dans divers secteurs.
- Le *Galaxy English Language Center*, créé pour offrir une formation linguistique aux enfants de la communauté locale, a connu un succès instantané en termes d'inscriptions (70 inscrits + 12 sur la liste d'attente). Les revenus générés par ce centre contribueront à couvrir les frais de fonctionnement du lycée
- 25 cours de formation pour les facultés d'électromécanique ont été organisés avec la participation de 319 enseignants et membres du personnel.
- En avril 2018, le directeur du LFPBK et le vice-président du comité populaire provincial de Bac Kan a participé à un cours de formation d'une semaine sur « l'anticipation et l'adéquation des besoins en compétences » à l'académie de l'Organisation internationale du travail à Turin, Italie.
- Un programme de formation de cinq jours sur la « gestion des écoles professionnelles » à réuni 43 responsables de 22 écoles professionnelles de la région nord du Vietnam et six responsables de trois écoles professionnelles techniques du Laos ont suivi la formation et partagé leur expérience de gestion.
- La construction du bâtiment agroforestier comprenant les salles de classe, les bureaux de la faculté, la salle de culture des tissus végétaux et le laboratoire animalier a été achevée à temps en décembre.

* Liste non exhaustive

VIE/036

IRRIGATION À CAO BANG – UTILISATION RATIONNELLE DE L'EAU ET DE L'AGRICULTURE

Comme son prédécesseur, le projet vise à contribuer durablement à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.à Cao Bang dans le nord du Vietnam La stratégie de base en termes de développement agricole consiste, d'une part, à renforcer la capacité des prestataires de services à produire et livrer des produits agricoles spécialisés sûrs et répondant à la demande du marché à partir de Cao Bang et, d'autre part, à améliorer l'accès aux marchés locaux et internationaux de ces produits en reliant les groupes d'agriculteurs aux principaux acteurs du marché. Par ailleurs, le renforcement des capacités en matière de planification participative et de mise en œuvre d'infrastructures à petite échelle (routes inter-villages et systèmes d'irrigation) des autorités locales communales, et institutions gouvernementales de base, est également un pilier de l'amélioration de la production agricole et de l'accès aux marchés.

OBJECTIF GLOBAL

SOUTENIR DES FILIÈRES DURABLES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES ZONES MONTAGNEUSES DE LA PROVINCE DE CAO BANG

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Développer la gestion efficace des ressources naturelles et financières axée sur la production agricole, tout en répondant aux besoins des minorités ethniques et d'autres segments de la population en difficulté.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- appuyer la mise au point de produits agricoles spécialisés sûrs, axés sur le marché et certifiés qui répondent aux exigences du marché tout en améliorant les liens commerciaux entre les producteurs et les consommateurs ;
- les petites routes et le développement de l'irrigation améliorent l'accès des agriculteurs aux marchés et à l'eau ;
- amélioration des processus de gestion et de prestation de services ciblant le secteur et la politique agricoles à Cao Bang.



Durée du projet

2015	2016	2017
2018	2019	2020

Budget

5 500 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

- Introduction et application du système de garantie participative (SGP) en tant que système efficace et abordable de contrôle de la qualité et de certification fondé sur une coopération étroite entre producteurs et entreprises.
- Le nombre d'autorités locales communales intégrées dans le développement de petites infrastructures (routes et irrigation) est passé de quatre à 16 à la fin de 2018.
- Projet pilote sur la production de légumes biologiques en fonction des conditions du marché.
- 12 389 mètres de routes inter-villages ont été rénovés dans quatre communes, couvrant environ 22 % du réseau routier inter-villages et amenant ainsi la couverture des réseaux améliorés à 63 %.
- Au total, 26 systèmes d'irrigation ont été remis en état, couvrant environ 31 % de l'ensemble des systèmes dans les quatre communes pilotes.
- Le classement de Cao Bang selon l'indice de compétitivité provinciale s'est amélioré, passant de 63/63 à 58/63.

* Liste non exhaustive

VIE/401

PROJET PILOTE D'ÉCLAIRAGE ÉCONOME EN ÉNERGIE (AAANN) À HUÉ

Le projet VIE/401 et son projet frère, le VIE/433, sont les deux premiers projets luxembourgeois mis en œuvre par LuxDev grâce au financement du Fonds pour le climat et l'énergie (FCE). Le projet VIE/401 est un projet pilote à Hué qui contribue à l'atténuation du changement climatique, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre en remplaçant les anciens systèmes d'éclairage conventionnels par un éclairage LED. Outre ce volet matériel, le projet pilote travaillera également avec des partenaires et des communautés pour renforcer la sensibilisation et les capacités en matière de changement climatique, d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER AUX PROGRAMMES NATIONAUX ET PROVINCIAUX DE CROISSANCE VERTE, DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À HUE CITY, DANS LA PROVINCE DE TT HUÉ

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Mettre à l'essai une mesure d'atténuation appropriée au niveau national (MAAN) pour l'éclairage éco-énergétique qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réaliser des économies d'énergie en remplaçant les lampes conventionnelles de l'éclairage public urbain par des LED.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement des capacités et création d'un environnement propice pour le projet pilote MAAN ;
- démonstration LED : acquisition et installation à Hué ;
- identification et formulation d'un projet d'atténuation d'envergure pour un (co-) financement climatique international.



Durée du projet

2018 | 2019 | 2020 | 2021

Budget

2 000 000 EUR



Le projet a démarré en juillet 2018 et était dans sa phase de lancement jusqu'à la fin de l'année.

FAITS MARQUANTS*

Des dispositions opérationnelles et institutionnelles ont été prises, y compris la création d'un groupe de travail sur le projet (GTP).

Les éléments clés du processus de planification ont été achevés, y compris la finalisation d'un plan d'action global pour le cadre logique, ainsi que le plan et le budget annuels préparés conjointement avec certains partenaires du projet en tant que membres du GTP.

Des outils de suivi ont été mis au point, notamment :

- un cadre de suivi axé sur les résultats ;
- une matrice et un manuel de suivi et d'évaluation ;
- la collecte de données de référence sur les systèmes d'éclairage dans certains endroits a commencé.

Des critères de sélection ont été élaborés afin d'évaluer et de sélectionner, sur la base de données, les interventions proposées par les partenaires potentiels en matière de matériel LED. Les données fournies ont été vérifiées et une sélection finale des emplacements pour le remplacement des LED a été faite.

* Liste non exhaustive

VIE/433

ADAPTATION AU CLIMAT ET RÉSILIENCE DANS LA PROVINCE DE THUA THIEN HUÉ

Le projet VIE/433 et son projet frère, le VIE/401, sont les deux premiers projets luxembourgeois mis en œuvre par Lux-Development grâce au financement du Fonds pour le climat et l'énergie (FCE). Le VIE/433 se concentre sur l'adaptation au changement climatique et travaille en étroite collaboration avec les communautés et les agences gouvernementales dans trois districts de la province de TT Hue pour renforcer les capacités et la résilience de la population pour faire face aux impacts croissants du changement climatique.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER AUX OBJECTIFS NATIONAUX ET PROVINCIAUX DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES HUMAINS ET NATURELS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, TELS QU'ILS SONT REFLÉTÉS DANS LE PROGRAMME D'OBJECTIF NATIONAL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE 2016 ET DANS LE PLAN D'ACTION PROVINCIAL SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DE TT HUE JUSQU'EN 2020

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans les communes côtières et lagunaires.



AXES DE MISE EN ŒUVRE

- renforcement des capacités des gouvernements et des communautés à faire face aux changements climatiques ;
- améliorer l'adaptation des gens au changement climatique au travers d'écosystèmes résilients ;
- mieux protéger les personnes et leurs moyens de subsistance grâce à une infrastructure à petite échelle.

Durée du projet

2018 2019 2020

Budget

2 000 000 EUR



Le projet a démarré en juillet 2018 et était dans sa phase de lancement jusqu'à la fin de l'année.

FAITS MARQUANTS*

Des dispositions opérationnelles et institutionnelles ont été prises.

Les éléments clés du processus de planification ont été achevés, y compris la finalisation d'un plan d'action global pour le cadre logique, ainsi que le plan et le budget annuels préparés conjointement avec tous les partenaires concernés du projet.

Des outils de suivi ont été élaborés, notamment :

- un cadre de suivi axé sur les résultats ;
- une matrice et un manuel de suivi et d'évaluation ;
- la collecte de données de référence avec enquête auprès des ménages.

L'ensemble du processus d'appui à l'infrastructure du projet relatif aux changements climatiques pour la période allant jusqu'à la fin de 2020 a été mené à bien, y compris la sélection de 14 sous-projets.

* Liste non exhaustive

VIE/037

PROJET DE SANTÉ PULMONAIRE AU VIETNAM

Le projet vise à contribuer à combler les lacunes du Vietnam en matière de services de santé dans le domaine des maladies pulmonaires, en particulier la tuberculose (TB) et le cancer du poumon. Les carences actuelles engendrent des diagnostics ne permettant pas de choisir le traitement le plus approprié pour les patients gravement malades.

Durée du projet

2016	2017	2018	2019

Budget

1 500 000 EUR

OBJECTIF GLOBAL

RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DE SANTÉ EN ANATOMO-PATHOLOGIE DE CES DEUX HÔPITAUX AFIN DE PRÉVENIR LES MALADIES PULMONAIRES AU VIETNAM

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer la qualité du diagnostic relatif à la tuberculose et au cancer des poumons au sein des deux hôpitaux vietnamiens de référence.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- moderniser les installations de laboratoire et l'équipement des deux hôpitaux conformément aux normes internationales ;
- développer les capacités des pathologistes et des techniciens chargés de poser des diagnostics ayant trait à la tuberculose et au cancer des poumons afin qu'elles répondent aux normes internationales ;
- poser les bases d'un futur partenariat de recherche collaborative entre le Luxembourg et le Vietnam.

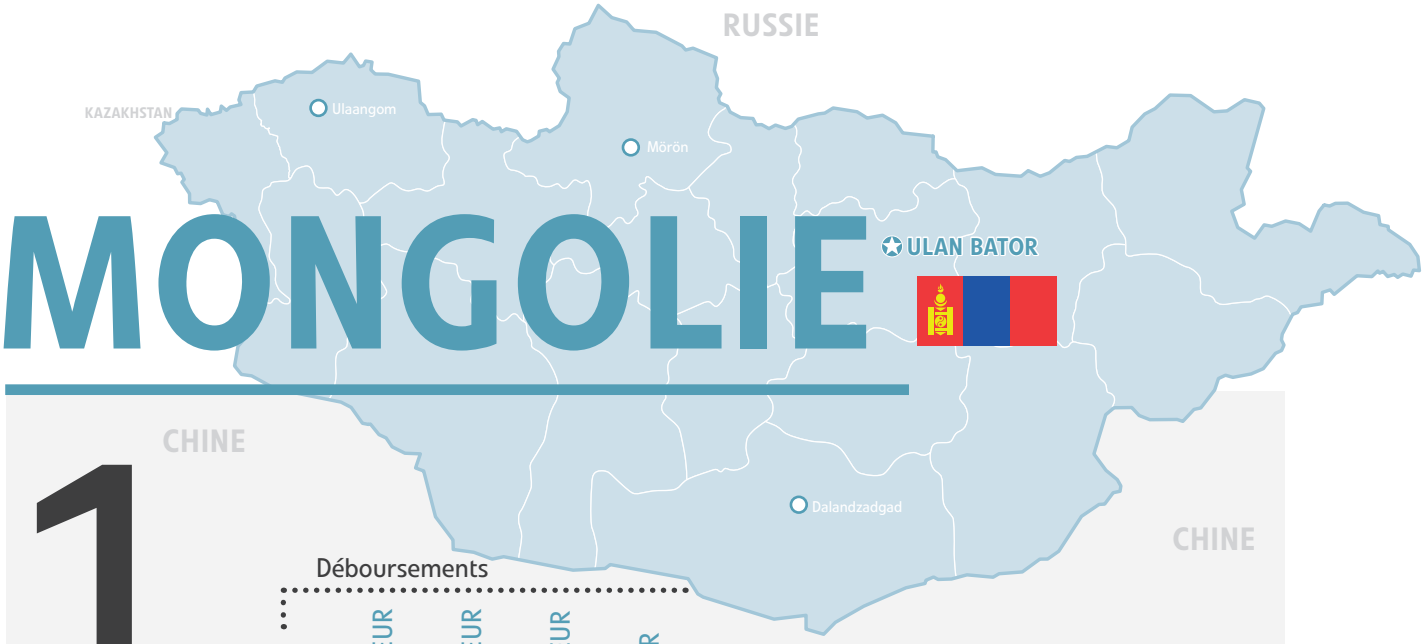
FAITS MARQUANTS

Aucune activité n'a encore été mise en œuvre car le projet est en cours d'accord juridique.

AUTRES PROJETS



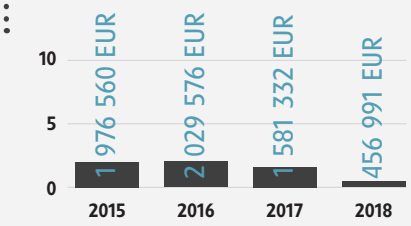




MONGOLIE

1
PROJET EN EXÉCUTION

Déboursements



1 COLLABORATEUR EN MONGOLIE

0,41 %
DU MONTANT TOTAL DES DÉBOURSEMENTS DE L'AGENCE

0,46 M EUR
MIS EN ŒUVRE EN 2018

Distribution des déboursements par secteurs

100 %
SANTÉ









MON/006 CENTRE NATIONAL DE CARDIOLOGIE

Ce projet, qui appuie le secteur de la santé en soutenant la lutte contre les maladies cardiovasculaires, a été conçu comme l'ultime phase d'une intervention qui a démarré en 2002 et qui s'est déroulée au cours de trois phases précédentes. Par conséquent, l'accent est mis sur le renforcement des capacités visant à garantir un transfert de responsabilité en ce qui concerne la gestion des activités du projet. Dans la continuité des phases précédentes, les bénéficiaires directs du projet sont tous les hôpitaux impliqués à travers le pays ainsi que le Centre national de cardiologie. Les bénéficiaires finaux sont, quant à eux, les patients souffrant de maladies cardiovasculaires ainsi que l'ensemble de la population mongole qui pourra à l'avenir profiter de la mise à niveau du Centre national de cardiologie et tous les services cardiovasculaires du pays.

OBJECTIF GLOBAL
CONTRIBUER À AMÉLIORER LA SANTÉ DE LA POPULATION MONGOLE

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Améliorer les services de santé au niveau des maladies cardiovasculaires dans tout le pays et en particulier au Centre national de cardiologie.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- consolidation du réseau national de télémédecine ;
- renforcement des activités de chirurgie cardiaque ;
- consolidation des activités de diagnostic et de prévention des maladies cardiovasculaires ;
- développement et renforcement des fonctions stratégiques et de gestion du Centre national de cardiologie.



Budget

4 500 000 EUR

Durée du projet

2017 | 2018 | 2019 | 2020

FAITS MARQUANTS*

199

en 2018, l'hôpital Shastin a pratiqué 199 opérations à cœur ouvert et neuf opérations chirurgicales coronaires (plus que l'année précédente).

226

dispositifs ont été implantés chez des patients cardiaques, dont 183 pacemakers.

353

L'hôpital Shastin a pris en charge 353 diagnostics percutanés et procédures de traitement complexes, dont notamment des traitements d'occlusion coronaire chronique, des interventions de cardiopathie congénitale, des interventions d'artère périphérique et des dispositifs d'arythmie.

√

Le centre national de cardiologie a accueilli trois missions de chirurgiens cardiaques de l'Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle du Luxembourg, au cours desquelles des équipes luxembourgeoises ont dispensé une formation et participé à des chirurgies à cœur ouvert pour 32 personnes, contribuant ainsi au développement des capacités des équipes de chirurgie du centre national de cardiologie.

280

plus de 280 professionnels ont assisté à la conférence nationale sur les maladies cardio-vasculaires.

4 500

Une grande campagne de sensibilisation menée dans 13 villes au cours de la Journée internationale du cœur a touché 4 500 personnes.

* Liste non exhaustive

MAE/013

ASSISTANCE TECHNIQUE AU *FORESTRY AND CLIMATE CHANGE FUND* (FCCF) DU *LUXEMBOURG MICROFINANCE AND DEVELOPMENT FUND*

Le projet MAE/013 met à disposition du FCCF une assistance technique pour lui permettre de constituer son portefeuille d'investissement focalisé sur les forêts dégradées et secondaires d'Amérique centrale.

OBJECTIF

APPUYER LE FCCF POUR IDENTIFIER DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS DES FORÊTS DÉGRADÉES OU SECONDAIRES ET RENFORCER LES CAPACITÉS DES PROPRIÉTAIRES À GÉRER LEURS FORÊTS DE FAÇON DURABLE

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- réaliser des études de faisabilité pour étudier notamment la productivité des forêts et les chaînes de valeurs existantes ;
- promouvoir la certification FSC des forêts ;
- former les forestiers à la gestion sylvicole durable ;
- capitaliser et partager des connaissances sur les modèles commerciaux adaptés aux spécificités des forêts tropicales secondaires ;
- développer des indicateurs sociaux et environnementaux qui permettent d'assurer un monitoring d'impact ;
- appuyer la réflexion sur l'évolution nécessaire du cadre légal ;
- contribuer au Luxembourg et au niveau international à l'intérêt croissant pour le financement climatique.



Durée du projet

2015	2016	2017
2018	2019	2020

Budget

2 000 000 EUR

FAITS MARQUANTS*

✓ Les capacités des acteurs en termes de monitoring des indicateurs environnementaux et sociaux ont été renforcées.

✓ Une application pour téléphone portable a été développée pour faciliter le recensement des arbres.

✓ Le comité de pilotage a décidé d'élargir le périmètre du projet en intégrant le Belize et la République Dominicaine.

* Liste non exhaustive

2 nouvelles propositions d'investissement ont été élaborées et soumises au FCCF fin 2018. Elles concernent des projets forestiers au Guatemala et au Costa Rica.

MAE/014 BUSINESS PARTNERSHIP FACILITY (BPF)

Depuis plusieurs années, le secteur privé est de plus en plus reconnu comme partenaire indispensable pour atteindre les objectifs fixés en matière de développement.

Ainsi, ce programme consiste à encourager, à travers une facilité de financement appellée Business Partnership Facility, le secteur privé luxembourgeois et européen à s'associer avec des partenaires – publics ou privés – présents dans les pays en développement pour mettre en place des projets commerciaux durables.

OBJECTIF GLOBAL

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA CROISSANCE INCLUSIVE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Créer de la valeur à travers le renforcement des synergies à vocation commerciale et le transfert de savoir-faire entre opérateurs privés du nord et acteurs du sud.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- lancement annuel d'un appel à projets avec un processus de sélection en deux étapes ;
- sélection et suivi des projets en collaboration entre le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Économie, la Chambre de commerce et LuxDev ;
- projets conçus, développés, présentés et portés par le secteur privé luxembourgeois ou européen ;
- partenariats entre le secteur privé luxembourgeois/européen et des acteurs privés, publics ou de la société civile des pays en développement ;
- cinq secteurs d'activité – biohealth, TIC, fintech, éco-innovation / économie circulaire et logistique ;
- la BPF cible tous les pays en développement éligibles à l'aide publique au développement, tels que définis par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Parmi les presque 150 pays concernés à travers le monde, ceux où le Luxembourg est présent sont privilégiés ;
- les critères d'évaluation sont basés sur les standards sociaux établis par la Commission européenne en 2014 dont l'impact du projet sur la réalisation d'objectifs de développement, le principe d'additionnalité du cofinancement, la neutralité du cofinancement qui ne doit en aucun cas créer de distorsions du marché ciblé, l'intérêt commun entre partenaires, l'effet de démonstration ainsi que le respect des normes sociales, environnementales et fiscales ;
- cofinancement de la BPF sous forme de don à hauteur de maximum 50 % du coût du projet avec un plafond de 200 000 EUR ;
- respect des règles dites « de minimis ».

Budget
4 000 000 EUR

Durée du projet

2016	2017	2018	2019	2020

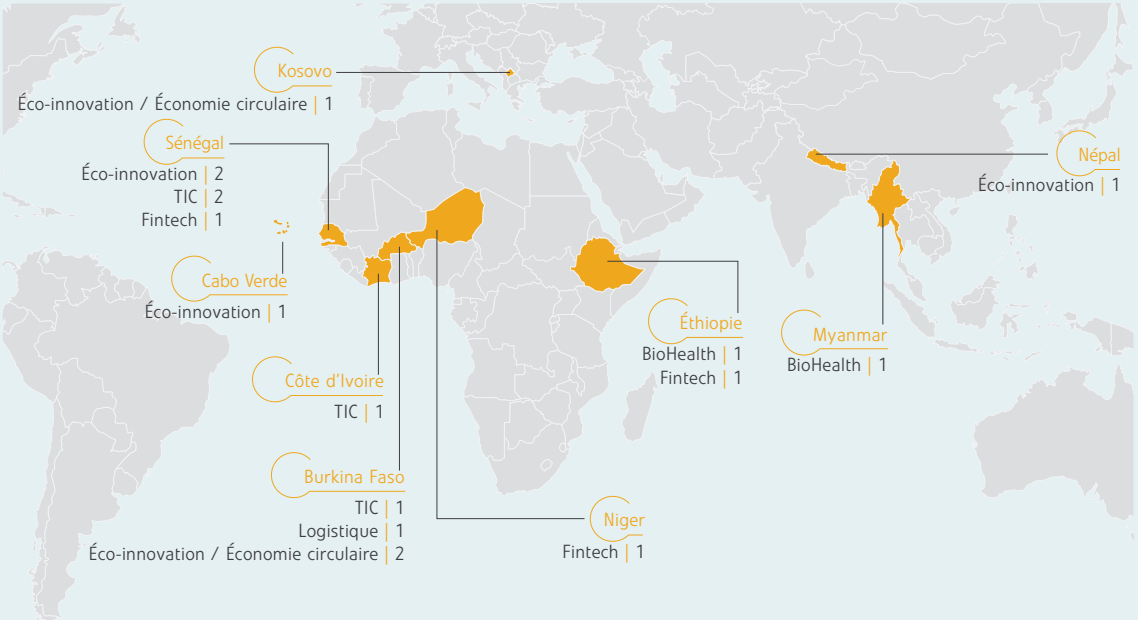


Lancement du 3e appel à projets

9 NOUVEAUX COFINANCEMENTS ACCORDÉS SOIT 17 PROJETS EN 3 ANS

Face au succès des trois premières éditions de la BPF, le projet est prolongé pour permettre un 4e appel à projets en 2019

Des projets variés et innovants dont deux projets fintech utilisant la technologie de la *blockchain* :
- couplée à l'intelligence artificielle pour un prix de vente des grains de café plus juste et transparent et lié à la qualité de la fève (Éthiopie) ;
- couplée à des images satellites pour mieux indemniser les petits agriculteurs en cas de mauvaise récolte liée à des événements climatiques (Niger).



AFR/820 AFRICAN INTERNET EXCHANGE SYSTEM (AXIS)

Le développement des technologies de l'information et de la communication est un élément indispensable pour le développement économique et social de l'Afrique sub-saharienne. AXIS s'insère comme l'un des projets phares dans le Plan d'action régional pour l'économie de la connaissance.

OBJECTIF GLOBAL

FACILITER LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE POINTS D'ÉCHANGE INTERNET (INTERNET EXCHANGE POINTS – IXP) NATIONAUX ET RÉGIONAUX ET D'OPÉRATEURS INTERNET RÉGIONAUX ET CONTINENTAUX EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- appui du développement institutionnel des intervenants de la communauté Internet à travers deux séries de 30 ateliers de renforcement des capacités :
  - arrangements organisationnels et meilleures pratiques,
  - aspects techniques et administration des IXP ;
- appui aux IXP en matériel initial ;
- appui initial financier pour faciliter l'appairage des fournisseurs d'accès Internet au niveau régional ;
- appui au développement des réglementations et politiques d'interconnexion.



Durée du projet

2011	2012	2013	2014
2015	2016	2017	**2018**

Budget

5 100 000 EUR

Fonds fiduciaire UE Afrique pour les infrastructures

FAITS MARQUANTS*

17 Le projet a contribué à l'établissement et l'équipement de 17 points d'échange internet[1] nationaux dans les pays africains qui n'en avaient pas et qui ont montré leur volonté de le faire

8 Huit points d'échange internet ont été soutenus dans leur évolution en point d'échange internet régional

2 Deux communautés régionales africaines (Afrique de l'Est et Afrique australe) ont développé des règlementations d'interconnexion, les trois autres régions ont établi un cadre juridique et politique suite aux ateliers régionaux organisés à cet effet

* Liste non exhaustive

1 Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, République du Congo, Côte d'Ivoire, RD Congo, Égypte, Gabon, Gamvbie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Afrique du Sud, Soudan, Eswatini (anciennement Swaziland), Tanzanie, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe

EUR/801 VET TOOLBOX

En janvier 2016, la Commission européenne a invité quatre agences (Enabel, British Council, GIZ et LuxDev) à participer à la formulation et à la mise en œuvre d'un projet visant à fournir aux pays partenaires une expertise de haut niveau ainsi que des outils permettant de dispenser un enseignement et une formation professionnels inclusifs et contribuer à l'employabilité pour tous. Au cours de 2016 et du premier semestre de 2017, les 4 agences ont mis au point le concept et la méthodologie du projet, décidé de la répartition du travail et des modalités contractuelles entre elles, et signé un accord de co-délégation avec la Commission européenne.

OBJECTIF GLOBAL

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES RÉFORMES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AFIN QU'ELLES SOIENT DAVANTAGE AXÉES SUR LA DEMANDE ET LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL TOUT EN OFFRANT UN ACCÈS ACCRU À L'(AUTO-)EMPLOI, Y COMPRIS POUR LES GROUPES DÉFAVORISÉS.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

Fournir aux pays partenaires le savoir-faire, les outils et les conseils nécessaires pour améliorer la réactivité face au marché du travail, des réformes, stratégies et plans d'action relatifs à l'éducation et à la formation professionnelle.

AXES DE MISE EN ŒUVRE

- fournir des outils et des conseils au système d'éducation et de formation professionnelle et à l'analyse du marché du travail, afin d'aider les parties prenantes locales à améliorer les programmes d'éducation et de formation professionnelle fondés sur des bases factuelles, et de servir de base à des décisions stratégiques éclairées répondant aux besoins démographiques, économiques et du marché du travail ;
- élaborer et fournir des outils et des conseils nécessaires à la mise en place de mécanismes de consultation durables et à la participation active du secteur privé dans le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle ;
- capaciter les acteurs locaux à promouvoir les formations en matière d'éducation et de formation professionnelle inclusive, pour le secteur formel et informel ;
- orienter les méthodologies et les approches en vue de soutenir l'intégration de groupes défavorisés sur le marché du travail et au sein de l'éducation et de la formation professionnelle.

Durée du projet

2017	**2018**	2019
2020	2021	2022

Budget
933 361 EUR
} UE / gouvernement allemand

FAITS MARQUANTS*

113

Organisation d'un atelier régional de partage et de renforcement mutuel sur les partenariats public-privé dans la formation professionnelle afin de contribuer au renforcement de la qualité du partenariat public-privé dans le domaine de la formation professionnelle en Afrique ;

- 113 bénéficiaires représentant 50 organisations nationales de 18 pays africains francophones ont participé au séminaire ;
- 96,3 % des participants ont déclaré avoir trouvé le séminaire utile.

45

Mise sur pied d'une formation sur la gestion des centres de formation professionnels à Bac Kan au Vietnam

- 45 participants issus de centres de formation professionnels publics et privés du Vietnam et du Laos.

✓

Élaboration du premier outil de la VET-Toolbox, à savoir le manuel de formation sur la gestion des centres de formation professionnelle.

* Liste non exhaustive

2018

RÉCAPITULATIF DES FONDS MIS EN ŒUVRE

DANS LES PAYS D'INTERVENTION (EUR)

BUREAU BURKINA FASO

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total Bureau	14 491 461	9 773 948

BUREAU CABO VERDE

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total Bureau	3 379 303	5 930 804

BUREAU MALI

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total Bureau	13 271 445	17 292 582

BUREAU NIGER

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total Bureau	24 711 948	31 406 795

BUREAU SÉNÉGAL

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total Bureau	11 437 799	11 950 662

BUREAU KOSOVO

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total Bureau	3 562 732	2 487 648

BUREAU RÉGIONAL DE VIENTIANE

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total Bureau	17 407 429	23 394 205
Laos	11 848 438	16 944 176
Myanmar	1 529 523	2 359 455
Vietnam	4 029 468	4 090 574

BUREAU RÉGIONAL DE MANAGUA

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total Bureau	8 730 804	8 102 097
Nicaragua	8 526 115	7 835 534
El Salvador	204 689	266 563

GESTION DIRECTE

	Déboursés 2017	Déboursés 2018
Total	**3 058 266**	**2 407 684**
Afrique régionale	56 187	4 573
Europe	-	-
Mongolie	1 581 332	456 991
Autres (formation, etc.)	1 420 747	1 946 120

Total	**100 051 184**	**112 746 427**

*Programmes et projets en phase de formulation et exécution en 2018.



LUXDEV

A 10, rue de la Grève | L-1643 Luxembourg
T +352 29 58 58 1 | F +352 29 58 58 200 | E contact@luxdev.lu
facebook.com/LuxDevHQ luxdev.lu

LUX DEV
Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement